Diagnostic patrimonial de Noisy-Le-Grand

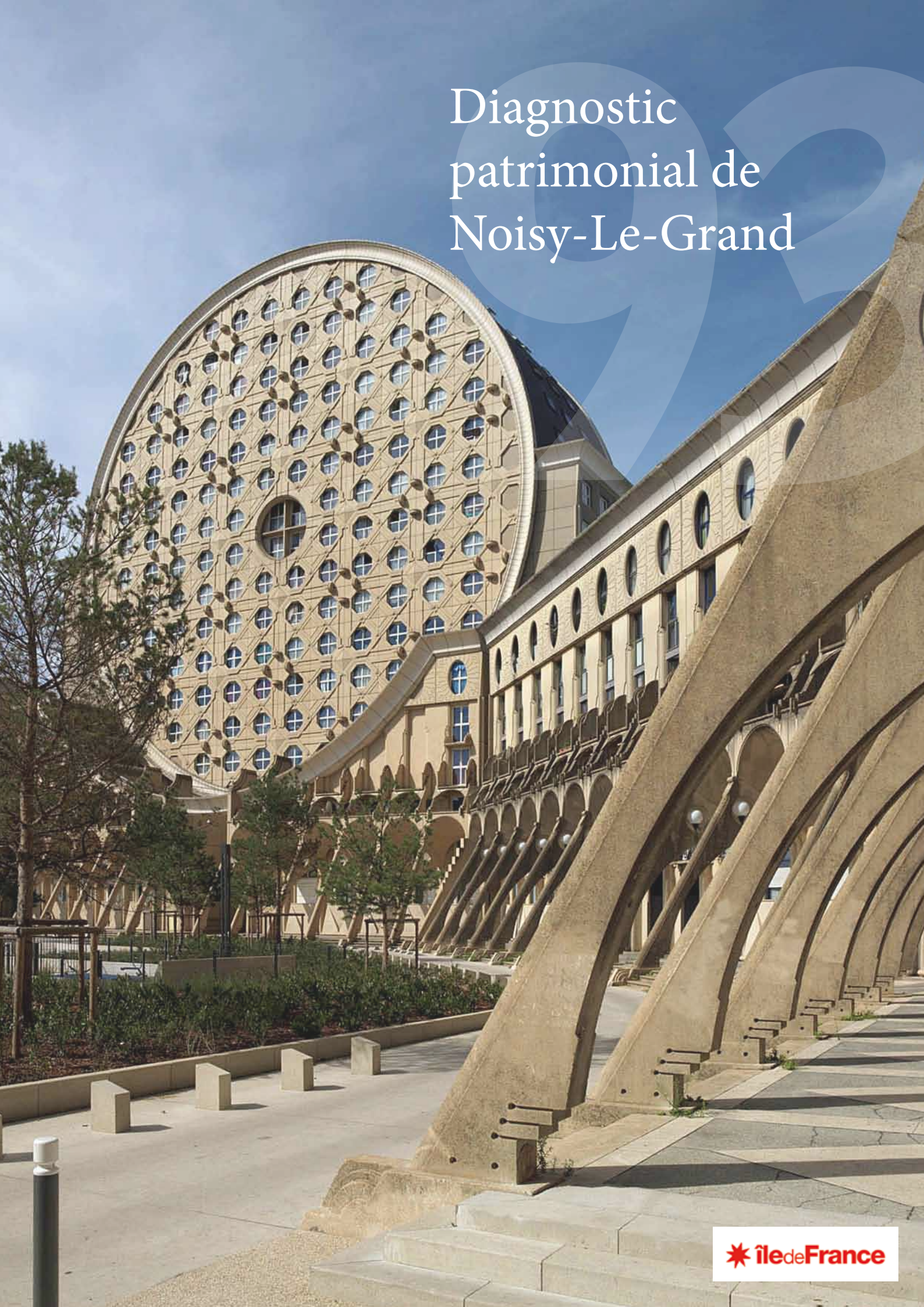

îledeFrance

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL DE MARNE-LA-VALLEE

Synthèse communale

NOISY-LE-GRAND

Etude réalisée par **Amandine Robinet**, chercheur vacataire, Région Ile-de-France

Sous la direction de **Julie Corteville**, conservateur en chef du patrimoine, chef de service

Avec la participation de :

Bertrand Deladerrière, paysagiste, directeur du CAUE de Seine-et-Marne
Jean-Bernard Vialles, photographe, Région Ile-de-France
Diane Betored, cartographe, Région Ile-de-France
Solène Filluzeau, stagiaire, Région Ile-de-France

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne
Service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile-de-France
Septembre 2015

SOMMAIRE

CONTEXTE DE L'ETUDE……p. 6

METHODOLOGIE……p. 8

RECUEIL DOCUMENTAIRE……p. 11

HISTOIRE URBAINE DE NOISY-LE-GRAND……p. 19

ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL……p. 49

SOURCES……p. 141

CONTEXTE DE L'ETUDE

Les diagnostics patrimoniaux menés par le Service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile-de-France sont destinés à produire un porter à connaissance opérationnel, rapidement exploitable par les élus et les collectivités pour une meilleure gestion du patrimoine architectural, urbain et paysager de leur territoire. Pour cela, l'enquête de terrain permet d'identifier les spécificités morphologiques, architecturales, historiques et urbaines qui caractérisent le patrimoine d'une commune, en indiquant les éléments remarquables ou exceptionnels qui la composent et les transformations qui l'affectent.

Le diagnostic est réalisé dans un délai restreint adapté aux enjeux des territoires en mutation. La densification, les requalifications, l'urbanisation des marges rurales et les bouleversements à prévoir dans le cadre du Grand Paris imposent l'emploi de ce format d'étude à Marne-la-Vallée. L'enquête portera dans un premier temps sur les communes situées le long du RER A qui constitue un axe historique et structurant de la ville nouvelle qui s'est développée d'est en ouest au fur et à mesure de l'extension de la ligne. Les communes ainsi retenues pour l'étude sont les huit qui possèdent une station de RER : Noisy-le-Grand, Champs-sur-Marne, Noisiel, Torcy, Lognes, Bussy-Saint-Georges, Chessy et Val d'Europe[1].

Déjà engagé dans l'étude de deux autres villes nouvelles, Cergy-Pontoise et Saint-Quentin-en-Yvelines, le Service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile-de-France souhaite enrichir cette thématique en apportant un pendant oriental à ces recherches. Destiné à devenir un support opérationnel de la valorisation du patrimoine et, notamment, de sa prise en compte dans les projets de reconversion et d'aménagement, le projet a donné lieu à une convention entre la Région Ile-de-France et le CAUE de Seine-et-Marne. La disponibilité de son directeur, Bertrand Deladerrière, pour accompagner le chercheur sur le terrain permet d'apporter une véritable expertise dans l'étude paysagère et urbanistique.

Le présent document constitue la synthèse patrimoniale de Noisy-le-Grand, première commune de l'aire d'étude de Marne-la-Vallée et reflet des opérations pionnières de la ville nouvelle.

[1] Les communes de Bry-sur-Marne et de Villiers-sur-Marne ayant fait l'objet d'un inventaire topographique en 1984, elles ne sont pas inclues dans l'aire d'étude.

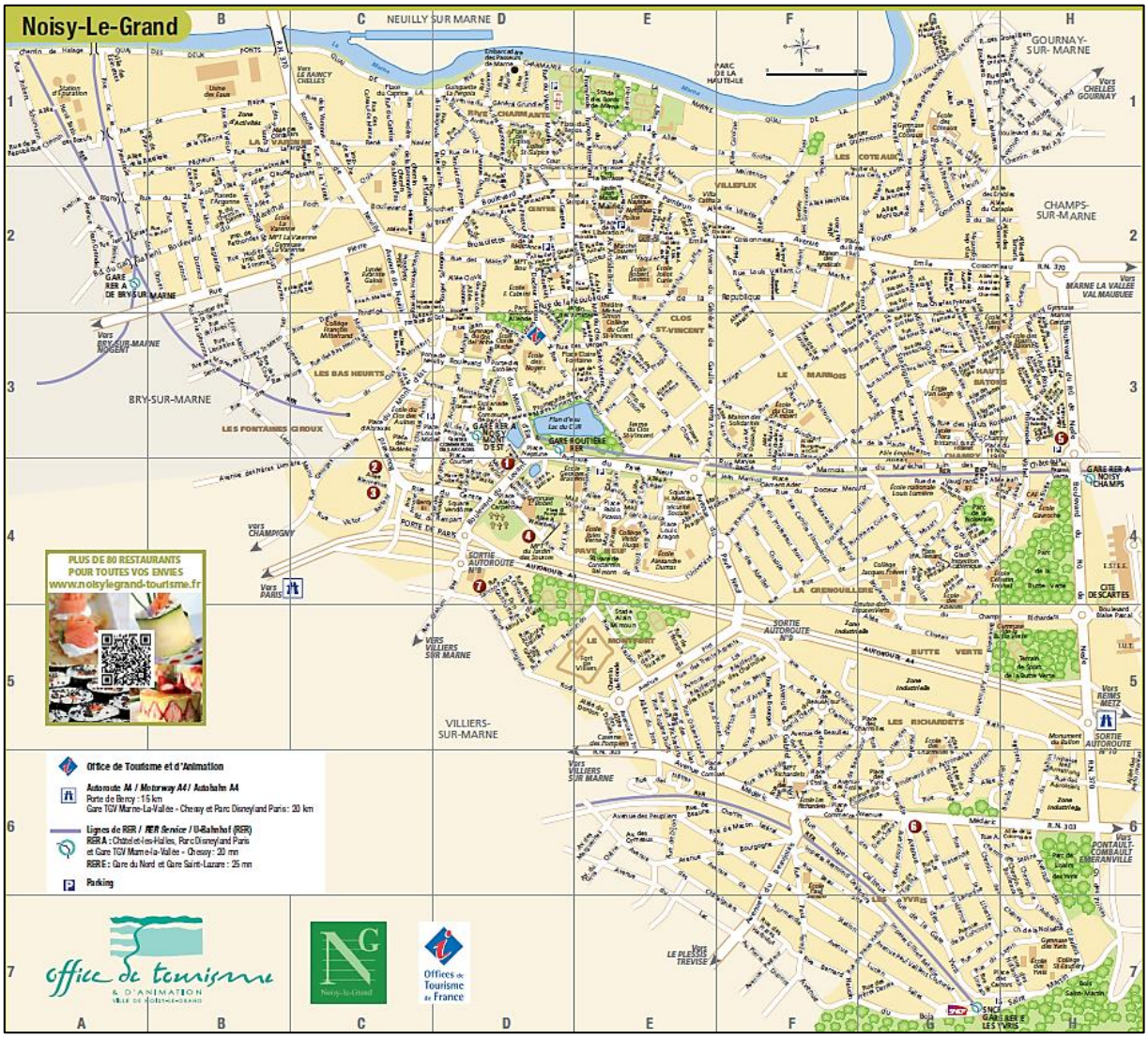

Plan de ville officiel édité par la municipalité de Noisy-le-Grand, 2013

METHODOLOGIE

Noisy-le-Grand, et plus généralement Marne-la-Vallée, est un territoire en mutation permanente qui n'est pas près de se stabiliser avec la perspective des opérations du Grand Paris. C'est pourquoi une étude a été entreprise en 2015 pour garder la mémoire d'une histoire urbaine particulière, celle d'un petit bourg rural passant au statut de petite ville de banlieue au début du XXe siècle puis à celui de cœur économique de la ville nouvelle.

La méthodologie choisie est celle du diagnostic patrimonial, urbain et paysager déjà mis en œuvre par le Service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile-de-France. Ce diagnostic permet une identification fine du patrimoine bâti, avec une localisation à la parcelle, et prend aussi en compte les dimensions urbanistique et paysagère qui sont étudiées avec l'aide du CAUE de Seine-et-Marne. Il intègre à la fois les éléments de patrimoine anciens, antérieurs à la ville nouvelle, et les réalisations les plus significatives de la ville nouvelle, posant la question du lien avec l'existant.

Le diagnostic patrimonial correspond à un travail en trois temps : recherches, travail de terrain, restitution. L'efficacité du diagnostic induit des recherches préalables sommaires dans des ouvrages généraux (Flohic, bases du Ministère, monographies locales) et en archives (cartes anciennes et cartes postales). Une fois préparé, le travail de terrain constitue quant à lui le cœur du diagnostic. Le recensement *in situ* est fait à partir du cadastre actuel sur lequel est reporté le cadastre napoléonien pour individualiser les maisons les plus anciennes. L'enquête de terrain débute toujours par le centre ancien, puis par îlot ou par quartier dans le cas de zones peu denses. Pour chaque édifice présentant un ou plusieurs intérêts, une fiche-immeuble[2] (reproduite p. 10) en répertorie les grandes caractéristiques (typologie, datation, matériaux, éléments remarquables), accompagnée d'une prise de vue destinée à documenter l'édifice[3]. La sélection des éléments patrimoniaux est opérée d'après un critère chronologique, architectural, mais aussi typologique et d'intégrité du bâtiment. Les édifices présentant des transformations profondes et irréversibles de type structurel (surélévation, extension, percements) sont généralement écartés. En parallèle, les fiches de repérage sont saisies sur la base de données Cindoc et alimentent le S.I.G. qui permet de cartographier les éléments. Enfin, la synthèse communale expose les résultats de l'enquête à l'échelle de Noisy-le-Grand afin de mettre en lumière les éléments d'histoire et de patrimoine que possède la ville. C'est alors que les types d'intérêt (morphologique, architectural, urbain, historique) et le degré attribué (repéré, intéressant,

[2] Les bâtiments sont généralement fichés individuellement. Cependant, les lotissements (concertés ou non), les grands ensembles, les résidences et les cités, nombreux dans les villes récentes telles que Noisy-le-Grand, sont traités de manière plus globale. La plupart du temps, leur organisation générale fait leur valeur patrimoniale, bien plus que la somme de leurs composants. Ils sont donc analysés en tant qu'ensembles ne faisant l'objet que d'une seule fiche, et de sous-fiches pour le cas où des éléments remarquables méritent d'être individualisés.

[3] Les clichés reproduits dans ce document sont tous de l'auteur sauf mention contraire.

remarquable, exceptionnel) permettent de hiérarchiser la masse des objets patrimoniaux recensés.

D'un point de vue statistique, le travail de terrain a donné lieu au recensement de 336 bâtiments ou ensembles bâtis d'intérêt. Parmi cette sélection, on dénombre 60% environ d'éléments pavillonnaires (pavillons et villas), 15% de maisons de bourg, 6% de lotissements, 6% de maisons de notables, 2.5% d'édifice religieux, 2% d'ensembles de logements collectifs, 2% d'établissements scolaires, 1.5% d'espaces verts aménagés, 1.5% de cours communes, 0.5% de châteaux et 0.5% d'équipements. Sur les 336 éléments répertoriés, 8% est du patrimoine d'Ancien Régime, 12% du XIXe siècle, 52% de la première moitié du XXe siècle et 28% de la seconde moitié du XXe siècle. Bien que seule l'église Notre-Dame et Saint-Sulpice ait été classée dans le degré exceptionnel de l'intérêt patrimonial, on trouve à Noisy-le-Grand 53 bâtiments remarquables, soit 17% du corpus total dont il sera fait état dans cette synthèse, 237 cas intéressants (70%) et 46 simplement repérés (13%).

A Noisy-le-Grand, on a choisi de traiter l'ensemble du territoire communal, marges pavillonnaires incluses. Cela s'impose pour une question d'urgence, à savoir la mutation de ces zones qui sont densifiées voire reconstruites pour faire place à des lotissements et résidences, et pour une raison d'intérêt patrimonial, à savoir les traces de la première urbanisation des zones agricoles datant de l'entre-deux-guerres et plus généralement d'une urbanisation majoritairement XXe siècle. C'est pourquoi un 4^{e} degré d'intérêt intitulé simplement « repéré » a été intégré pour indiquer de manière ponctuelle le bâti dénaturé mais encore lisible d'une certaine organisation, ou bien pour les rares témoins d'une certaine phase d'urbanisation. Cet élargissement de la sélection qualitative répond là aussi à deux motifs, la nécessité d'élargir le corpus des éléments étudiés dans une ville aussi récente que Noisy-le-Grand, et les projets de requalification de nombreuses zones aussi bien centrales que périphériques. En effet, la politique édilitaire de la Ville est très active depuis une quinzaine d'années, surtout dans les zones aux densités lâches telles que les quartiers pavillonnaires de l'entre-deux-guerres[4] et les fonds de parcelles du bourg ancien où de grands projets de lotissements d'habitats collectifs se développent depuis une décennie déjà. De manière plus passive, les marges pavillonnaires se renouvellent elles aussi par des opérations individuelles de densification et de reconstruction, ce qui change progressivement le visage de certains lotissements de la première moitié du siècle dernier.

Dans ce contexte, le rapport à la population n'a pas toujours été simple. La méfiance à l'égard du diagnostic patrimonial que nous menions dans les rues, appareil photo à la main, ne s'estompait qu'après une longue présentation des objectifs, non pas immobiliers mais culturels. La crainte de perdre un cadre de vie, voire un bien familial, laisse souvent place à un fatalisme d'impuissance. Quelques associations de territoire semblent s'impliquer sur ces questions mais la conscience patrimoniale à Noisy-le-Grand est relativement faible et cantonnée au bourg ancien. Les échanges avec les riverains permettent tout de même de retisser des liens avec le passé de quartiers déjà transformés.

[4] L'une des zones actuellement concernées est celle de la rue Roger Salengro, rue des Mastraits et allée Clovis.

ADRESSE:				**N° Fiche:**		
Etudié :	Inventaire topo	Pré-inventaire	MH	**N° de photo :**		
TYPOLOGIE						
maison rurale	pavillon	maison de bourg	gare	mairie	lotissement	cité (habitat collectif)
cour commune	villa	maison à boutique	usine	école	lotissement concerté	cité (habitat individuel)
ferme	maison de notable	maison d'artisan	maisons jumelles	église	ens logements collectifs	
château	mais à porte charretière	immeuble	annexe agric/artisa	monument aux morts	autre :	
Datation :	Antécadastre	19ème siècle	1ère moitié 20ème siècle	2e moitié 20ème siècle	**Estimation :**	
Implantation :	village ancien	ville	extension urbaine		isolé	autre
MATERIAUX DE COUVERTURE						
tuiles mécaniques	tuiles plates	ardoises	ciment	métal	autre :	
MATERIAUX GROS-ŒUVRE						
pierre de taille	grès	meulière	béton	enduit	autre :	
moellons	calcaire	brique	métal	verre		
ELEMENTS DE FACADE REMARQUABLES						
aisselier	céramique	décor disparu	ferronnerie	marquise	rocaillage	autre :
balcon	chaînage d'angle	devanture de boutique	linteau métallique	modénature	décor briques	
INTERET						
architectural	morphologique		urbain	historique		
DEGRE					**Transformations**	
repéré	intéressant	remarquable	exceptionnel		extension	enduit ciment
					fenêtres pvc	enduit gratté
PLAN :			**ETAGES :**		velux	garage
PARTIES :	jardin	cour	autre :		ouvertures reprises	
TYPE DE COUVERTURE :	toit à longs pans	croupe / demi-croupe	toit brisé	terrasse	autre :	
				appenti		
ELEVATION :	ordonnancée	à travées				

Fiche de recensement utilisée lors de l'enquête de terrain à Noisy-le-Grand, 2015

RECUEIL DOCUMENTAIRE

Le recueil documentaire ci-après comprend un diagramme démographique et un ensemble de cartes et plans les plus significatifs pour l'étude historique et le repérage patrimonial de Noisy-le-Grand.

1. Diagramme d'évolution de la population de Noisy-le-Grand, 1793-2006 [http://cassini.ehess.fr]

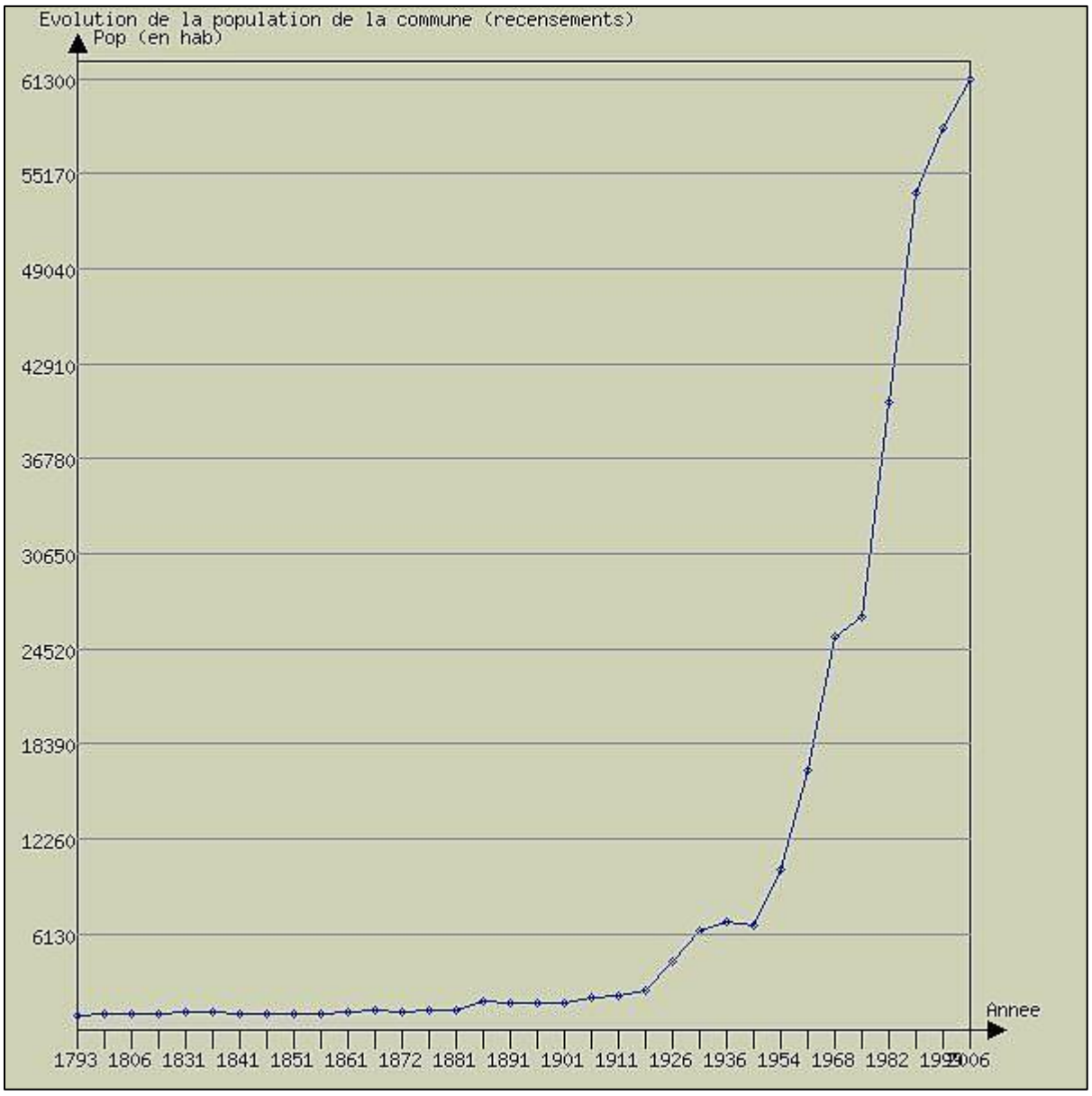

Ce diagramme démographique illustre bien la croissance tardive de la petite commune rurale de Noisy-le-Grand qui connait un premier développement au lendemain de la Première guerre mondiale, et un nouveau boom plus fort au lendemain de la Seconde.

2. Extrait de la carte de l'Abbé Delagrive, vers 1740 [BnF CP GE DD-2987 (795, II-III B)]

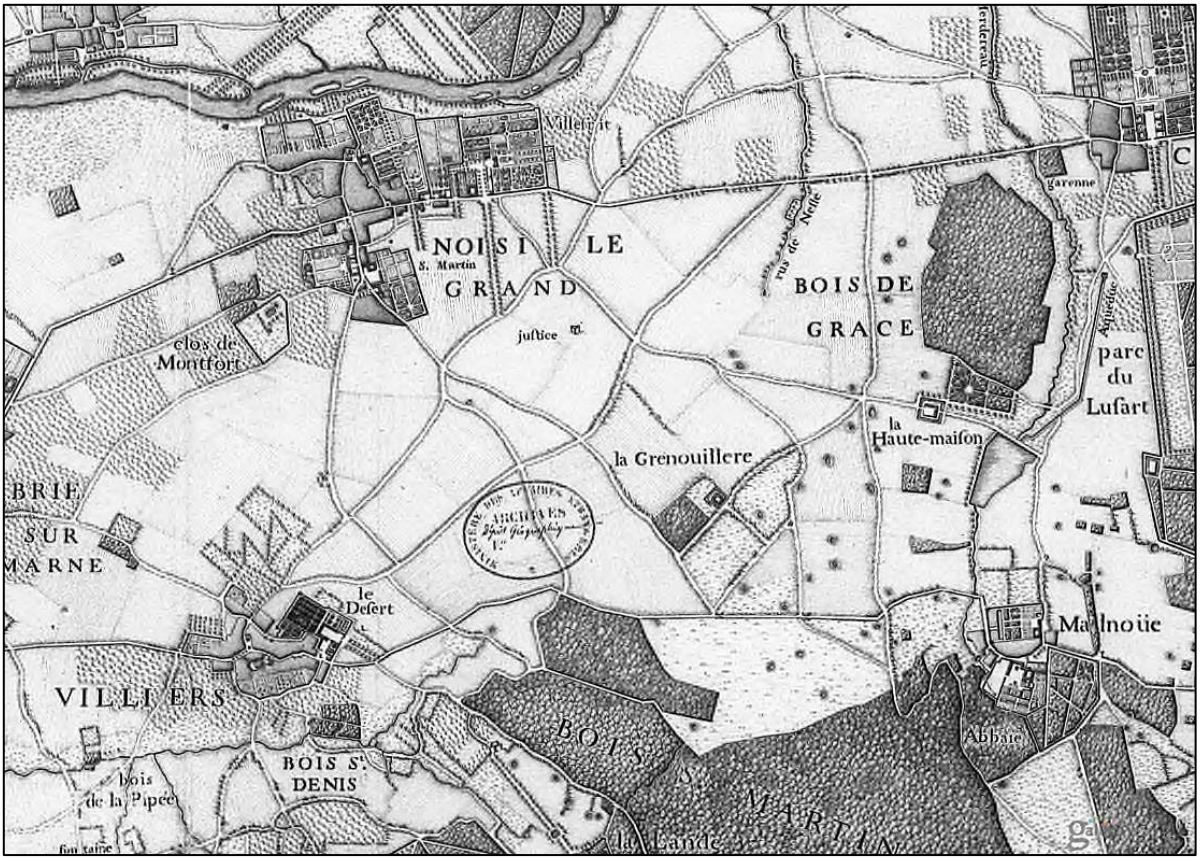

La Carte des environs de Paris de l'Abbé Delagrive dressée vers 1740 figure le viaire, l'hydrographie, le mode d'occupation du sol (îlots bâtis, labours, prés, bois, vignes, cultures maraichères et légumières) et divers objets du paysage (fourches patibulaires, croix de carrefour, poteaux de seigneurie, etc.). Mais la figuration du parcellaire n'est pas exacte.

3. Extrait de l'Atlas de Trudaine, partie ouest et est de la commune, vers 1745-1780 [AN, CP F14 8444]

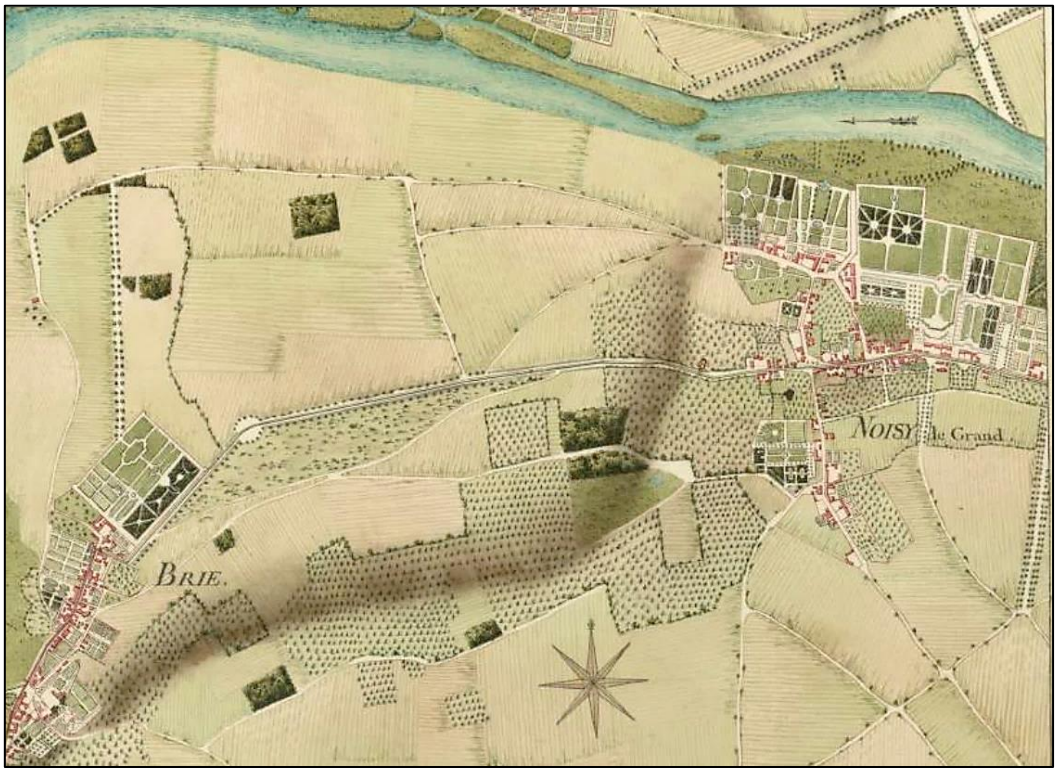

Encore plus que la carte de l'Abbé Delagrive, l'Atlas de Trudaine présente avec fidélité les tracés des chemins dont on peut facilement reconnaitre les permanences dans le réseau viaire actuel. Le talent des ingénieurs des Ponts et Chaussées se retrouve également dans la précision de l'orographie, des types de plantations et du paysage en général.

4. Extrait de la Carte des Chasses du Roi, 1764-1808 [Service Patrimoines et Inventaire, Région IdF]

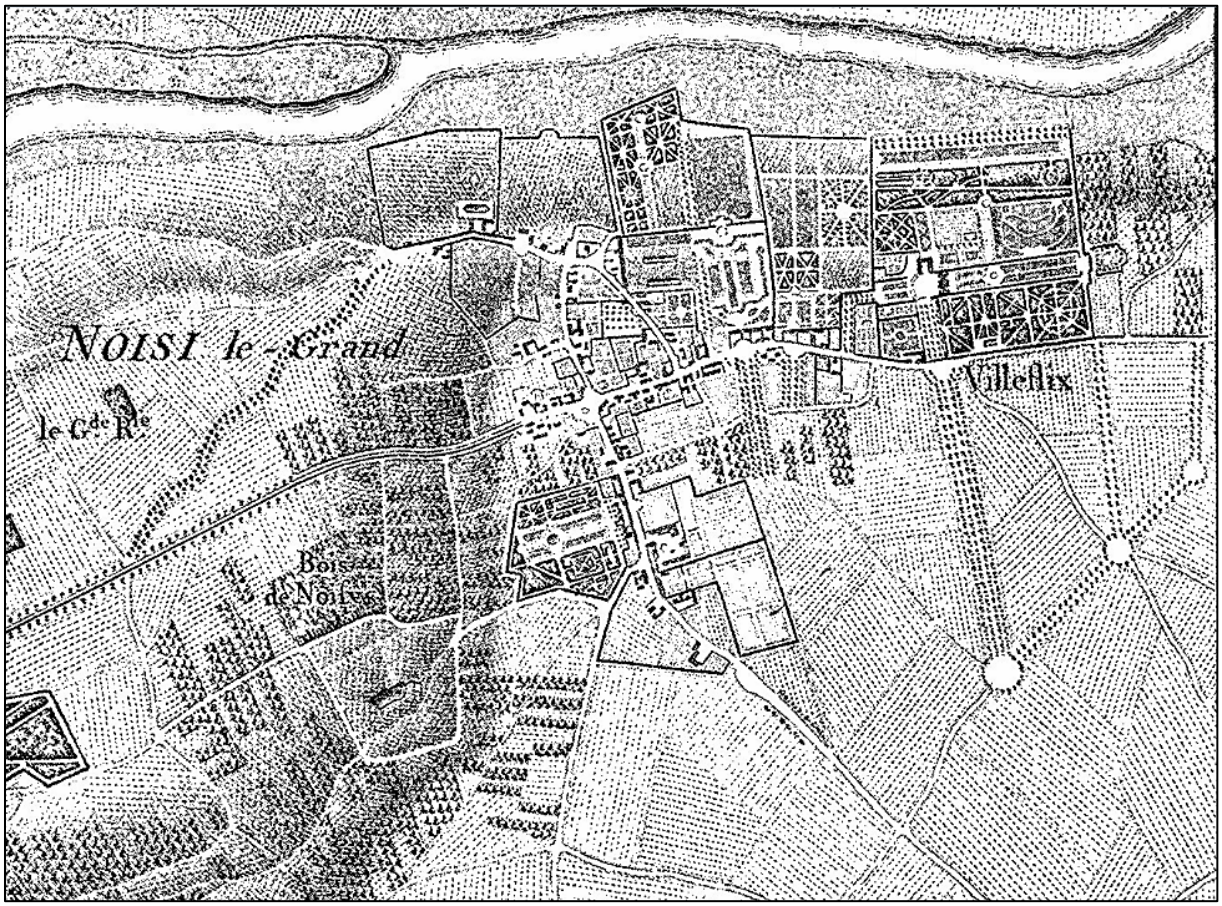

La Carte des Chasses du Roi présente le viaire, le bâti de façon schématique, le mode d'occupation du sol (labours, prés, vignes, cultures maraichères et légumières, bois, parcs), l'hydrographie et l'orographie. Bien que le parcellaire ne soit pas exact, l'intérêt de cette carte réside dans la représentation des clos et seigneuries cernés dans leurs murs, éléments qui ont marqué le tissu urbain de Noisy-le-Grand.

5. Extraits du cadastre napoléonien, 1819 [Archives départementales Seine-Saint-Denis]

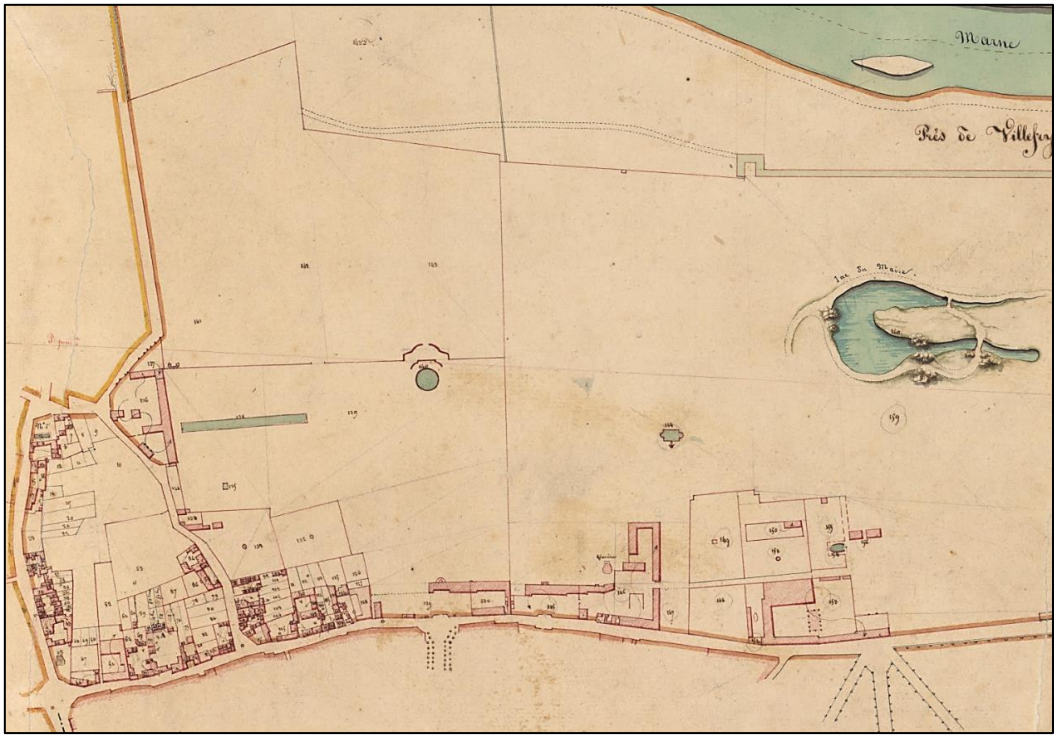

Détail de la section A - Village

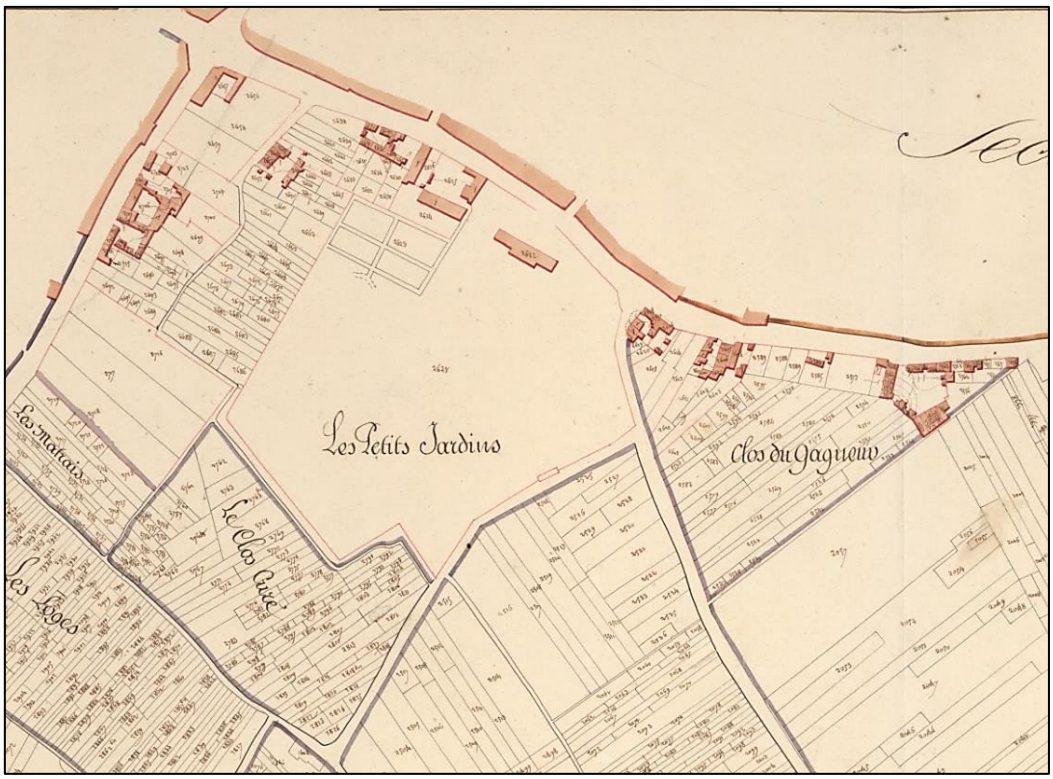

Détail de la section C - Clos de Montfort 2e feuille

Le cadastre dit napoléonien est un relevé précis de l'ensemble de la ville et de l'implantation du bâti dans le parcellaire en 1819. Son report sur le cadastre actuel permet d'identifier les bâtiments d'Ancien Régime au moment de la division et de la dispersion des biens de la noblesse et du clergé.

6. Extrait de la Carte d'Etat-Major, vers 1818-1835 [Géoportail]

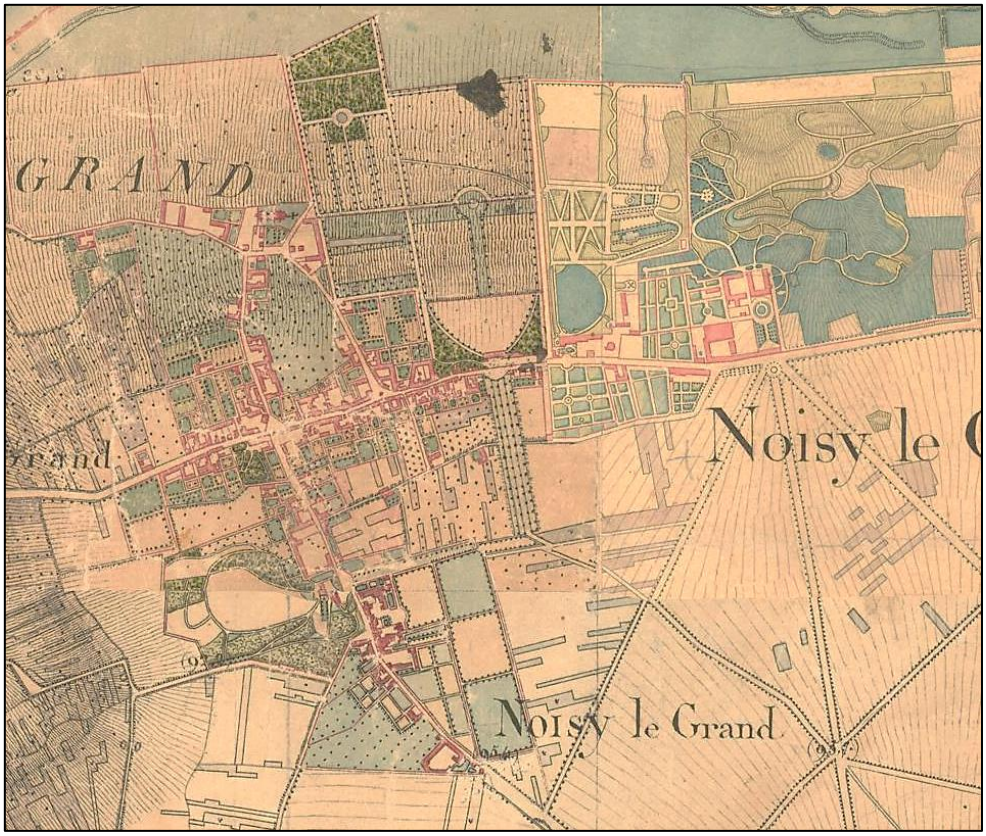

7. Extrait de la Carte du Dépôt de la Guerre, vers 1870 [Services Patrimoines et Inventaire, Région IdF]

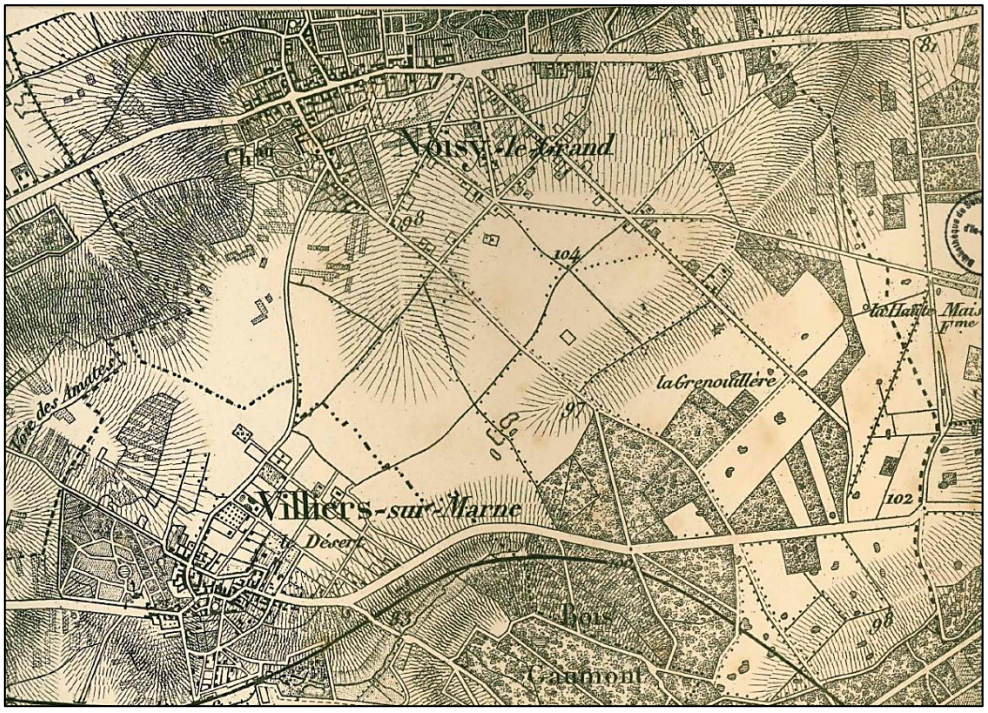

La Carte d'Etat-major et celle du Dépôt de la Guerre reproduisent avec une bonne précision le viaire, l'emprise du bâti et les différents types d'utilisation et d'exploitation du sol.

8. Plan de la Monographie communale de Noisy-le-Grand, 1899
   [Archives départementales Seine-Saint-Denis]

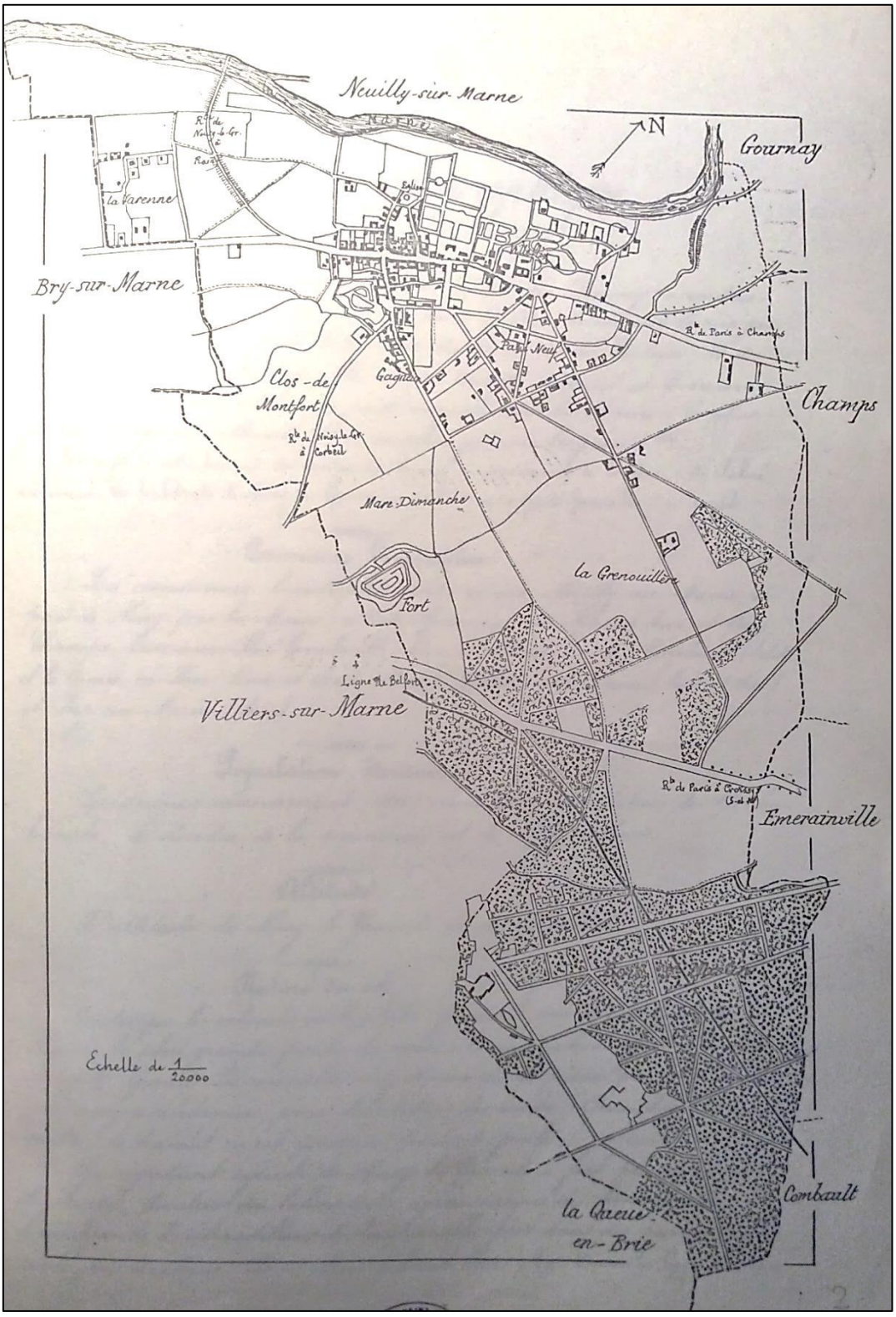

Le plan de la commune de Noisy-le-Grand réalisé à mainlevée par l'instituteur M. Philippe représente grossièrement le bourg ancien et les demeures bourgeoises de la seconde moitié du XIXe siècle mais reste fidèle dans les tracés viaires et très instructif pour connaitre l'emprise de la commune à la veille du XXe siècle.

9. Carte topographique des environs de Paris, 1906 [Géoportail]

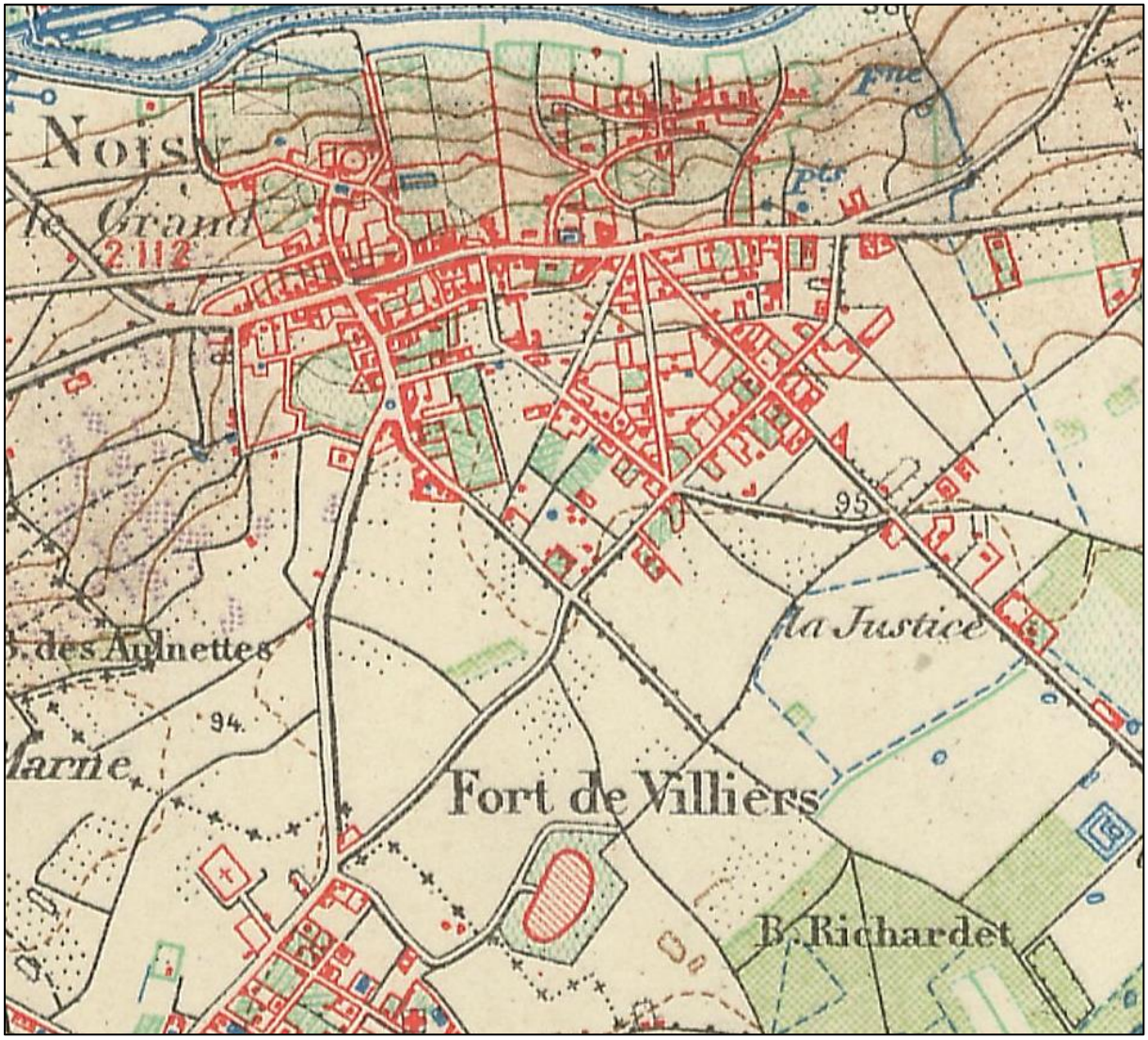

La carte topographique de 1906 est le dernier document qui fait l'état des lieux du village avant l'extension urbaine qui débute dans l'entre-deux-guerres et qui est documentée par les photographies aériennes dès les années 1920.

HISTOIRE URBAINE DE NOISY-LE-GRAND

Noisy-le-Grand se situe à environ 15 km du centre de Paris et constitue le point le plus méridional de la Seine-Saint-Denis, à la limite de la Seine-et-Marne à l'est et du Val de Marne à l'ouest. D'une longueur de 7,5 km sur 4 km maximum de largeur, Noisy possède une superficie d'environ 13 km² et accueille aujourd'hui 65 000 habitants. Pourtant, l'urbanisation de ce vaste territoire s'est faite tardivement, parallèlement dans un premier temps à l'émergence de la banlieue parisienne au début du siècle dernier, et depuis les années 1980 dans le cadre de l'aménagement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée.

Le site

D'un point de vue topographique, la commune se situe sur un promontoire formé par les coteaux de la vallée de la Marne. Ainsi, trois types de relief caractérisent Noisy-le-Grand : les bords de Marne, le coteau et le plateau. La Marne, où viennent se jeter de nombreux rus et sources qui ressortent à flanc de coteau[5], constitue la limite septentrionale de la commune dont elle a modelé la topographie. Noisy-le-Grand est d'ailleurs concernée par un Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Marne, sur lequel on remarque que les quartiers de la Varenne, de la Rive Charmante et la zone limitrophe vers Gournay-sur-Marne sont classés en zones d'expansion de crues[6]. Le coteau n'est quant à lui pas régulier sur la rive de Noisy-le-Grand. Il possède une pente de 10 à 13%, la plus forte étant au niveau du centre bourg qui offre une vue en balcon sur la vallée et les coteaux sud de Neuilly-sur-Marne, plus adoucie en amont et aval où la vallée est plus ouverte, et proche des 5% à l'ouest vers Bry-sur-Marne. L'arête du coteau correspond à la rue Pierre Brossolette, ancienne Grande rue du village historique de Noisy-le-Grand. Au sud de cette ligne de démarcation, jusqu'au Bois Saint-Martin, s'étend le plateau de Noisy, limite occidentale du plateau briard. Sa topographie est globalement plate et varie entre 90 et 100 m d'altitude, les points culminants étant souvent artificiels tels que les opérations sur dalle de la ville nouvelle. La Marne au nord et le Bois Saint-Martin au sud constituent les frontières naturelles très nettes de Noisy-le-Grand, contrairement aux limites communales orientales et occidentales qui sont peu marquées, le passage sur les communes voisines se faisant sans aucune rupture. Les grandes voies de communications (N 370, RER A, A4, voie ferrée Paris Mulhouse devenue ensuite RER E) traversent toutes Noisy-le-Grand d'ouest en est et créent des discontinuités sur le territoire et des limites internes à la commune, peu perméables.

[5] On dénombre une petite dizaine de sources sur le territoire de Noisy-le-Grand, autrefois utilisées pour alimenter les bassins des parcs et les châteaux grâce à des galeries souterraines. Voir la carte de l'hydrographie communale dressée dans VILLE DE NOISY-LE-GRAND, *P.L.U. de la commune de Noisy-le-Grand - Diagnostic*, approuvé par délibération du conseil municipal le 16 novembre 2011, p. 119.

[6] VILLE DE NOISY-LE-GRAND, *Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Marne*, approuvé par délibération du conseil municipal le 15 novembre 2010.

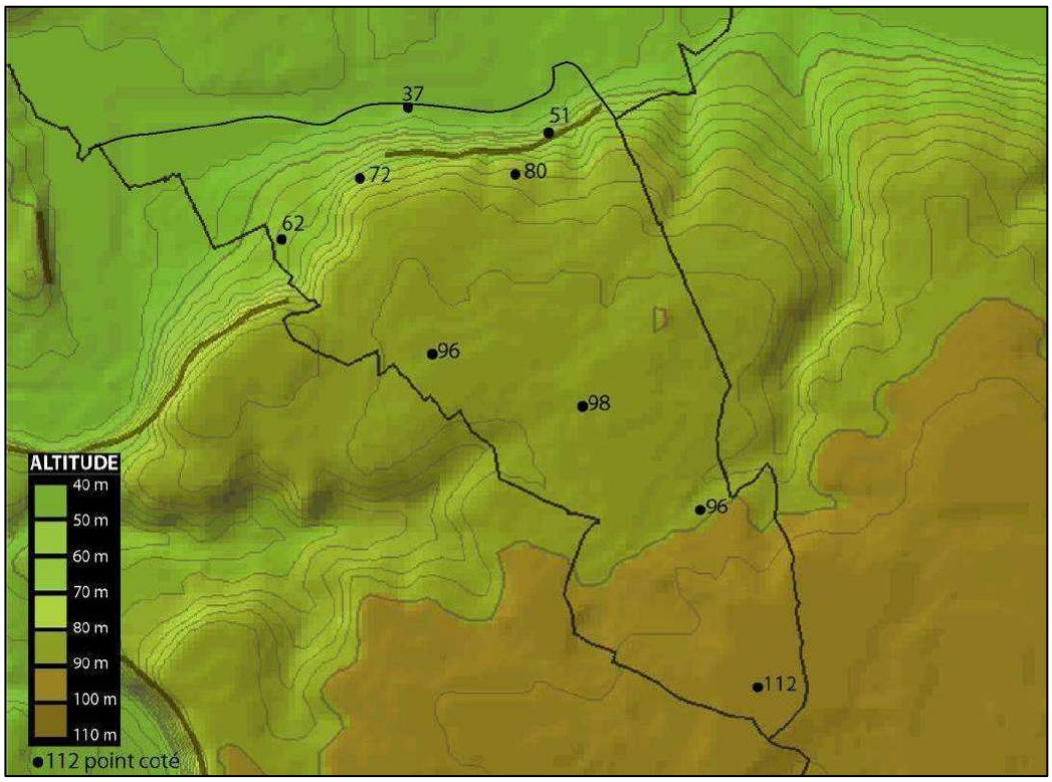

Extrait de la carte du relief, 2015, IAU d'Ile-de-France

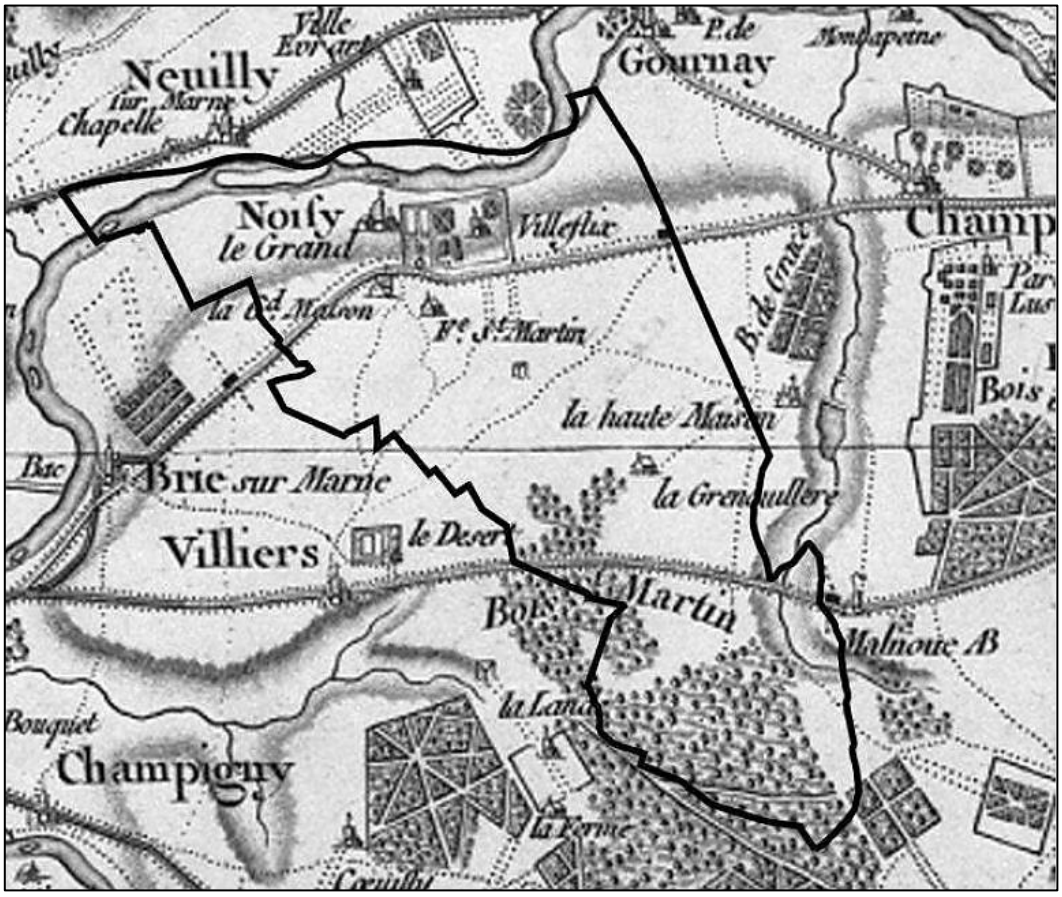

Extrait de la Carte de Cassini, vers 1750, Service Patrimoine et Inventaire région IdF

I – Le Haut Moyen-Age

1. Toponymie

La toponymie du site possède deux explications plausibles. La première, évoquée par l'Abbé Lebeuf dans son histoire de Paris et de son diocèse (1758), est d'y voir une traduction du nom latin du noyer, *nux eis*, autrement dit un lieu planté de noyers[7]. Cette version se justifie par l'ancienne dénomination de *Nucetum* attestée dès le VIème siècle. La seconde interprétation, exposée par Adrien Mentienne dans sa monographie de Noisy-le-Grand (1919), puise dans une potentielle étymologie gaëlique ou kymérique des *noïs* ou *noïo* signifiant hauteur, éminence[8]. La topographie du site est effectivement celle d'un promontoire dominant le lit de la Marne. L'adjectif « le Grand » qui apparaît au XIIème siècle pourrait résulter d'une survivance du dieu gaulois Granus selon Mentienne, mais plus probablement du caractère royal et des dimensions de ce territoire selon Lebeuf et d'autres auteurs.

2. Site royal mérovingien

La première mention de Noisy-le-Grand est faite par Grégoire de Tours à la fin du VIème siècle. Dans son *Histoire des Francs*[9], il rapporte l'assassinat à Noisy, en 583, de Clovis, fils de Chilpéric Ier et arrière-petit fils de Clovis Ier, à l'instigation de sa belle-mère Frédégonde. Il évoque un oratoire au pied duquel fut enterré Clovis, ainsi qu'une *villa regia*, probablement bâtie sur le site d'une ancienne villa gallo-romaine[10], que l'on situe aujourd'hui à l'emplacement de la cour Chilpéric. Il s'agirait là, d'après la tradition[11], d'une dépendance ou d'un relais de chasse du palais mérovingien de Chelles également mentionné par Grégoire de Tours. Ensuite, sous la dynastie capétienne, le domaine royal de Noisy est progressivement morcelé pour être en partie distribué aux leudes, officiers royaux, qui en forment des fiefs[12]. En tout cas, la récente découverte d'un ensemble funéraire de 600 sépultures mérovingiennes et carolingiennes, à l'angle des rues Pierre Brossolette et de la rue du Docteur Sureau, témoigne de l'occupation du site de Noisy du Vème au Xème siècle[13]. La situation de ce cimetière éloigné de l'église peut signifier qu'il existait déjà du temps des Gallo-romains où la coutume était de placer les sépultures en dehors des zones habitées.

---

[7] LEBEUF Jean, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, tome 4, Paris, Féchoz et Letouzey, 1883, p. 621.

[8] MENTIENNE Adrien, *Histoire de Noisy-le-Grand: Domaine royal du temps des mérovingiens, devenu ensuite sous la domination des moines Saint-Martin*, Paris, Librairie Honoré Champion, 1919, p. 1.

[9] TOURS Grégoire de, *Histoire des Francs*, livre I, Paris, A. Picard et fils, 1893, p. 184.

[10] ROUSSEAU Denis (Société historique de Noisy-le-Grand), « En lisant Grégoire de Tours », *Noisy magazine*, n°11, 1990.

[11] MENTIENNE Adrien, *op. cit.*, p. 1 et 114.

[12] LEBEUF Jean, *op. cit.*, p. 623 ; MENTIENNE Adrien, *op. cit.*, p. 1 et 40 ; SOCIETE HISTORIQUE DE NOISY-LE-GRAND, GOURNAY-SUR-MARNE, CHAMPS-SUR-MARNE, *Bulletin de liaison*, n°1, décembre 1982, p. 14.

[13] Voir le Communiqué de presse du 10 mars 2009 de l'INRAP.

II – Le Bas Moyen-Age

1. Fief monacal

En 1060, une charte d'Henri Ier donne une partie du domaine royal de Noisy-le-Grand aux moines de Saint-Martin-des-Champs dont l'abbaye vient d'être fondée à Paris[14]. Un clocher de style roman bâti vers 1140 constitue l'élément le plus ancien de l'actuelle église de Noisy, vraisemblablement à l'emplacement d'un ancien lieu de culte préroman ou roman[15] dont l'existence est attestée en 1089[16]. La nouvelle église dédiée à la Sainte-Vierge ne sera consacrée que deux siècles plus tard en 1484[17]. Au Bas Moyen-Age, les habitations peu nombreuses se concentrent dans la pente autour de l'ancienne villa royale (cour Chilpéric) et de l'église, ainsi que le long du chemin qui mène à Bry (actuelle rue Pierre Brossolette). Au contraire, les moines établissent leur hôtel seigneurial et leur ferme dans le haut du pays sur le plateau, à l'emplacement de l'actuel Jardin des artistes. Petit à petit, les religieux vont acquérir des terres, inféoder les fiefs laïcs voisins et agrandir leur territoire de juridiction[18]. Les moines de Saint-Martin seront les maitres pendant plus de 640 ans de la seigneurie de Noisy-le-Grand, dont ils développent l'agriculture et exploitent les revenus des terres, des bois, des vignes, du commerce fluvial et routier, et imposent les habitants.

2. Permanence des routes et chemins

De la période médiévale, il ne reste aucun habitat mis à part quelques tracés viaires et la toponymie des anciens fiefs et lieudits qui marque encore les noms de rue et de quartiers. Parmi les tracés hérités du Moyen-Age, on trouve notamment la rue Pierre Brossolette, ancienne rue principale du village, la route de Gournay, la rue du Docteur Sureau, la rue des Mastraits, la rue du Clos Montfort, la route de Villiers, la rue Rouget de l'Isle et l'avenue Médéric. Le Parc de Villeflix, la rue du Brayer, la rue du Clos de Montfort héritent de la toponymie des anciens domaines féodaux qu'ils traversent, et la rue de la Justice porte la mémoire du lieu où étaient les potences et les fourches de la justice seigneuriale[19]. Enfin, la rue du Vieux Moulin rappelle que la ville fut meunière et que les moines possédaient deux moulins à eau sur la Marne (XIVe et XVIe siècle)[20]. Mis à part cela, seules l'église Saint-Sulpice, commencée au XIIe siècle et consacrée en 1484, ainsi que la cour Chilpéric aux soubassements vraisemblablement anciens, constituent le patrimoine médiéval bâti de Noisy-le-Grand.

---

[14] Recueil des chartes de Saint-Martin-des-Champs par J. Depoin, Archives nationales, S 1407 et S 1408.
[15] LAFARGE Ivan, JABARD Sarmad, *Noisy-le-Grand, Eglise Notre-Dame et Saint-Sulpice et extension du cimetière*, DFS de fouille d'évaluation archéologique, INRAP, 2003, p. 40.
[16] « Ce fut en l'an 1089 que Geoffroy, Evêque de Paris, donna à ce Monastère [de Saint-Martin] l'autel de ce lieu, *altare apud villam* Noisiacum […] ». LEBEUF Jean, *op. cit.*, p. 622.
[17] Voir la pierre de dédicace située à l'intérieur de l'église Saint-Sulpice.
[18] MENTIENNE Adrien, *op. cit.*, p. 40 et 50.
[19] *Ibid.*, p. 52.
[20] VILLE DE NOISY-LE-GRAND, *P.L.U. de la commune de Noisy-le-Grand - Diagnostic*, approuvé par délibération du conseil municipal le 16 novembre 2011, p. 30.

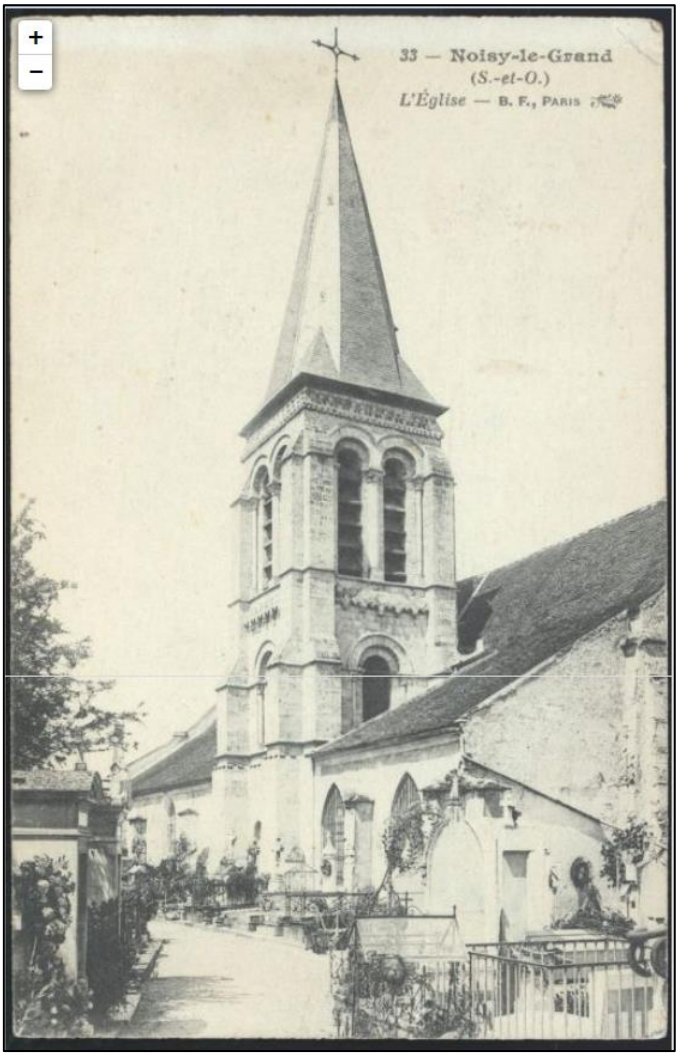

Eglise Saint-Sulpice, carte postale, 1900-1910,
AD 93 2Fi Noisy-le-Grand 46

Cour Chilpéric, carte postale des années 1925-1935, AD 93, 2Fi Noisy-le-Grand 53

III – La période moderne et révolutionnaire

1. Etat des lieux de la période moderne

A partir du XVIe siècle, très peu de moines vivent à Noisy qui est confié à travers un bail à un fermier, un notable qui avait en charge l'exploitation des terres et l'exercice des droits seigneuriaux pour le compte des religieux de Saint-Martin-des-Champs qui ne se déplacent que quelques fois par an de Paris[21]. A la fin du XVIIe siècle, les moines commencent à céder leurs droits[22] et en 1706, Paul Poisson de Bourvalais, seigneur de Champs-sur-Marne, devient seigneur de Noisy en rachetant leur domaine[23] à l'exception de la ferme. A la fin de l'Ancien Régime, le paysage de Noisy-le-Grand se compose de quelques grands domaines organisés autour de fermes et de châteaux hérités des anciens fiefs, et les habitations sont groupées entre l'église et la rue Pierre Brossolette, sur cette dernière et sur une petite partie nord de la rue du Docteur Sureau. A la veille de la Révolution, la population est d'environ 1 000 habitants[24] et regroupe cultivateurs et vignerons. Aujourd'hui, les noms de rues et de quartiers témoignent du passé viticole de Noisy : le terme de « clos » désigne par exemple un terrain cultivé de vignes et fermé de murs ou de haies, près de zones bâties[25].

2. Démembrement révolutionnaire des propriétés

Durant la Révolution, les grandes propriétés qui couvraient le territoire de la commune sont cédées à titre de biens nationaux et leurs châteaux démantelés. Noisy n'est pas vraiment touchée par la tempête révolutionnaire et voit même s'installer la première structure industrielle sur son territoire en 1790. Il s'agit de la manufacture Mabille de tissage et de filature qui s'établit dans la rue de Beauvais, actuelle rue du Docteur Sureau[26], vraisemblablement au cœur de l'ancienne ferme des moines. En 1791, les biens de la cure de Noisy et des moines de Saint-Martin-des-Champs sont vendus à Barthélémy Jean Louis Cousseur de la Norraye[27]. Le démantèlement des grandes propriétés foncières du clergé et des émigrés profite généralement aux notables voire aux commerçants, tandis qu'une bonne partie des biens communaux est donnée en location à de petits cultivateurs, chacun possédant un lopin de quelques hectares seulement. Cette division foncière est bien illustrée sur le cadastre napoléonien par un parcellaire finement laniéré qui caractérise encore une bonne partie du centre-nord de la commune.

---

[21] ROUSSEAU Denise (Société historique de Noisy-le-Grand), « Histoire. Comment les bons moines géraient Noisy », dans *Noisy Magazine*, n°9, 1er trimestre, 1990.
[22] MENTIENNE Adrien, *op. cit.*, p. 84.
[23] LEBEUF Jean, *op. cit.*, p. 625 ; SOCIETE HISTORIQUE DE NOISY-LE-GRAND, GOURNAY-SUR-MARNE, CHAMPS-SUR-MARNE, *Bulletin de liaison*, n°1, novembre 1989, p. 8.
[24] COQUARD Claude et Claudine, *Histoire de Noisy-le-Grand (1789-1958) : Du village briard à la grande ville de banlieue*, Association Noisy-le-Grand et son Histoire, Noisy-le-Grand, 2015, p. 3.
[25] Cf rue du Clos, chemin du Clos d'Ambert, Clos du Montfort, chemin du Clos Saint-Vincent (patron des vignerons).
[26] COQUARD Claude et Claudine, *op. cit.*, p. 5.
[27] Archives nationales, S 1406 à 1408 : Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, Titres des biens à Noisy-le-Grand (1164-1793).

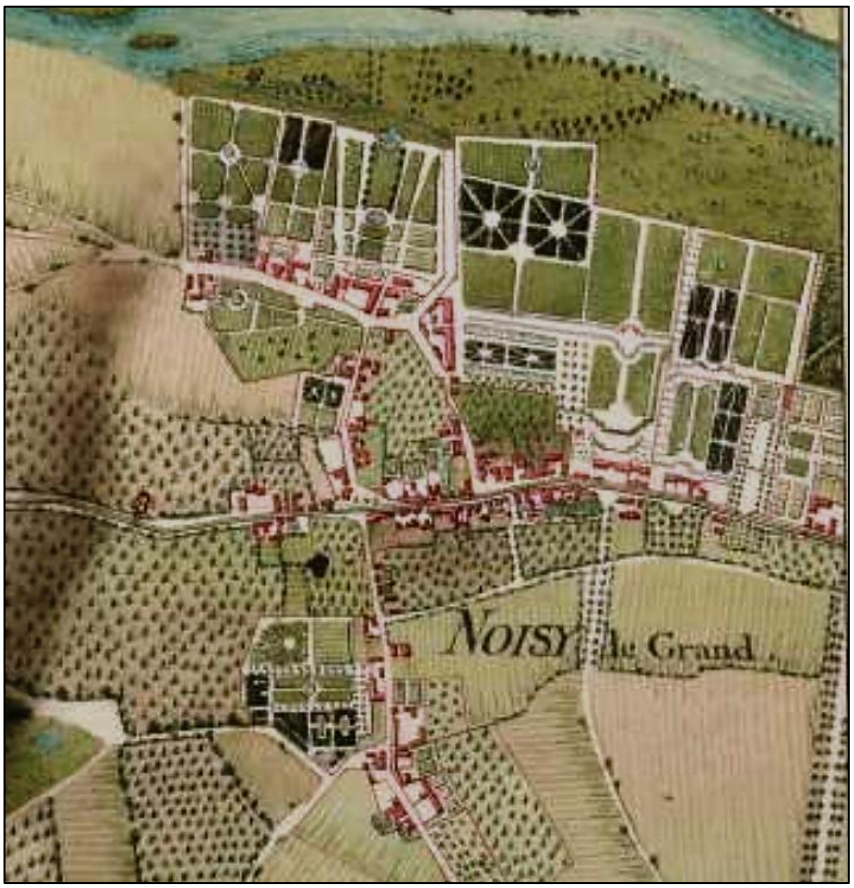

Extrait de l'Atlas de Trudaine, v. 1745-1780

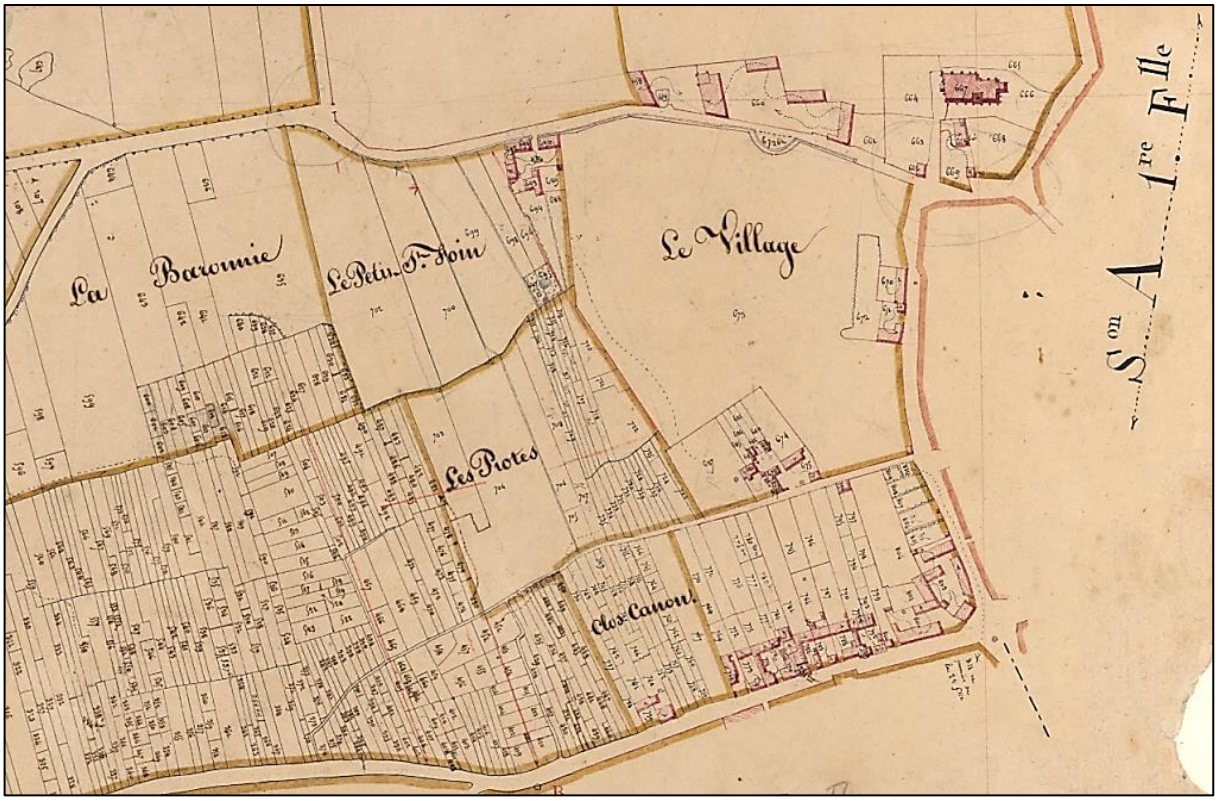

Cadastre napoléonien, 1819, détail de la section C - Clos de Montfort 1ère feuille

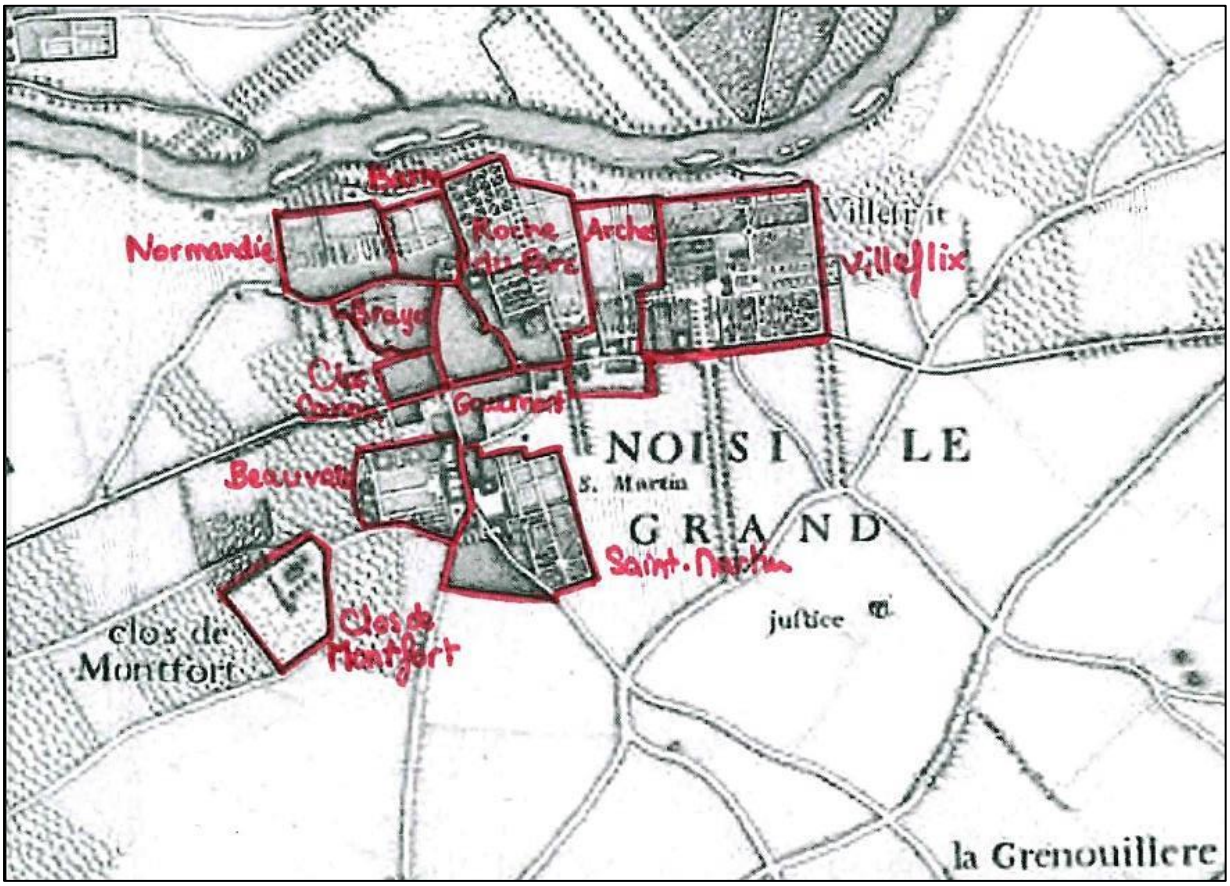

Emplacement supposé des anciens fiefs (Normandie, Barre, Brayer, Roche du Parc, Arches, Villeflix, Gaumont, Clos Canon, Beauvais, Clos de Montfort, Saint-Martin) d'après les descriptions d'A. Mentienne, carte de l'Abbé Delagrive, vers 1740

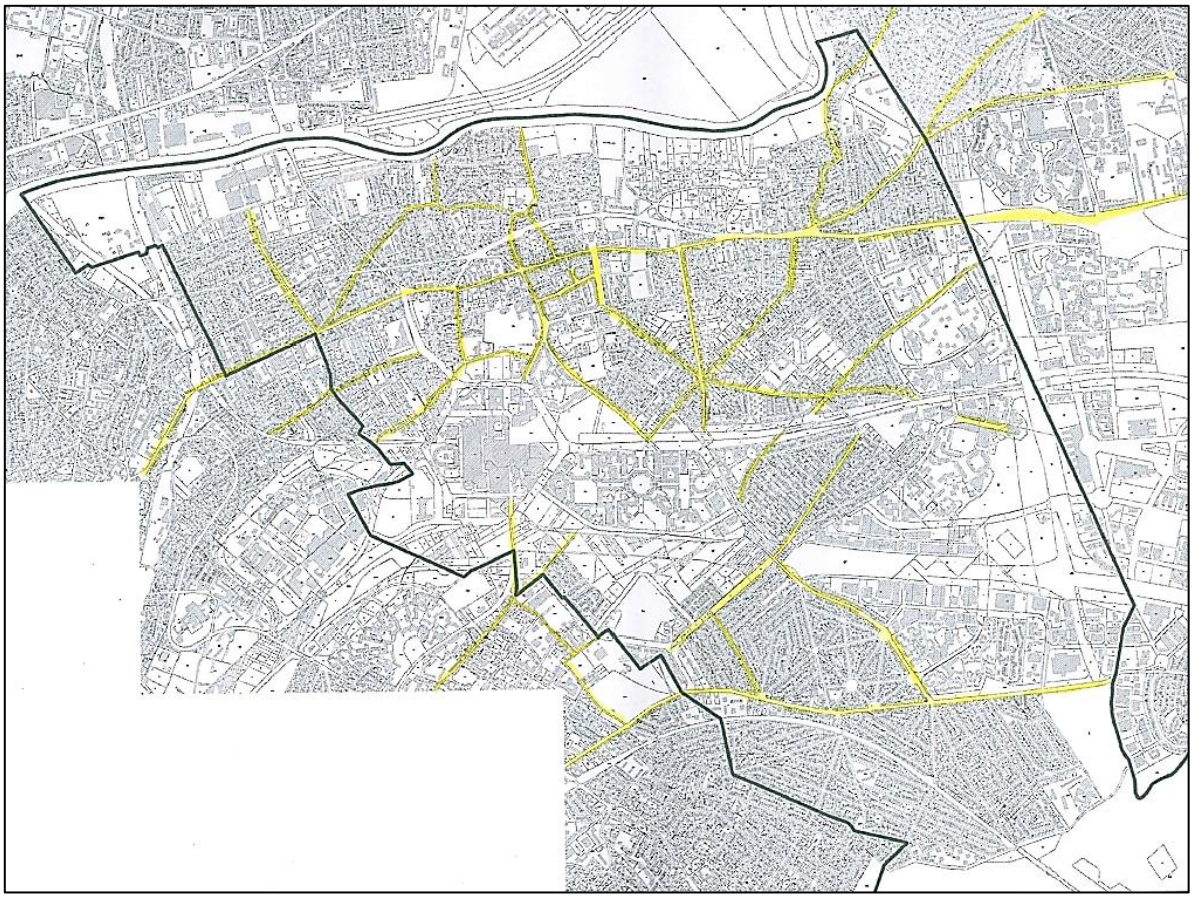

Permanences des tracés viaires de l'Ancien Régime sur le cadastre actuel

IV – Noisy au XIXème siècle

1. Emergence des grandes demeures bourgeoises et d'un site de villégiature

Avec la vente des anciennes grandes propriétés, des maisons bourgeoises se construisent. Signe de prise d'importance du village et de l'émergence d'une politique communale, la maison Desvignes est acquise par la municipalité en 1841 pour y installer la mairie-école. Sous la Troisième République, le village briard connait une croissance faible mais marquée, passant de 1 248 habitants en 1872 à 2 112 en 1911, soit une augmentation de 70% qui lui vaut dès lors le statut de ville. Le propriétaire du parc de Villeflix dont le château est rasé en 1808 y fait construire un haras dans les années 1830, divise son domaine en lots constructibles en 1852, lotissement qui s'accélère progressivement à partir de la cession de la voirie du parc en 1894 par son dernier propriétaire, le marquis Régnier de Massa[28]. Les berges prennent alors le nom évocateur de Rive Charmante et la baignade est autorisée à partir de 1888 au lieu-dit « La Baignade »[29]. A part quelques constructions ponctuelles le long de la Marne dans le parc de Villeflix, le long de la Grande rue en extrémité de bourg ou vers le Pavé Neuf, l'urbanisation de la fin du XIXe siècle reste relativement faible et concerne avant tout les maisons de notables. Aussi, dans ce contexte champêtre et fluvial, de nombreuses personnalités des arts se font construire leur demeure à Noisy-le-Grand. Théodore Poilpot, peintre et maire de Noisy (1887-1892) et le sculpteur Joseph Chéret s'installent rue de Malnoue, tandis que le compositeur Claude Terrasse construit une villa au cœur d'un vaste jardin rue du Brayer. A cet engouement pour Noisy correspond un premier effort d'urbanisme de la part la municipalité qui reconnait quarante chemins et sentiers comme voies communales entre 1882 et 1894, et commence à classer des voies telles que l'avenue Chilpéric (actuelle avenue du Général de Gaulle) dans leur largeur actuelle[30].

2. Industrialisation limitée et très tardive

Jusqu'au milieu du XXe siècle, Noisy-le-Grand est une commune rurale dont l'activité principale est l'agriculture et le maraîchage. La production est très peu exportée vers la capitale et la consommation reste locale, car il y a autant de terres labourables (blé, avoine, pommes de terre) que de terres incultes ou boisées sur le territoire communal. En ce qui concerne l'industrie, les usines Menier de Noisiel concentrant toute l'activité de la zone, Noisy n'est que faiblement touchée par la révolution industrielle. La filature Mabille (1790) persiste jusqu'en 1865, et seule la menuiserie Pascal, installée dans la cour du 205 rue Pierre Brossolette, est un atelier de renom. Il faut attendre l'entre-deux-guerres pour voir une activité industrielle s'implanter à Noisy-le-Grand, notamment dans le quartier de la Varenne.

---

[28] MENTIENNE Adrien, *op. cit.*, p. 120 et FLOHIC Jean-Luc, *Le Patrimoine des communes de la Seine-Saint-Denis*, Charenton-le-Pont, Flohic, 1994, p. 224.

[29] COQUARD Claude et Claudine, *op. cit.*, p.

[30] RUELLE-LAMORY Anne, *Un siècle d'urbanisation à Noisy-le-Grand*, étude universitaire, Marne-la-Vallée, Institut Français d'Urbanisme, 1991-1992 ; p. 6. L'avenue Chilpéric (Général de Gaulle) est issue de l'allée arborée qui menait droit au château de Villeflix depuis la campagne noiséenne.

Ancienne mairie, place de la Résistance, vers 1900, carte postale Delcampe

La Marne pittoresque, carte postale de début de siècle, AD 93, 2Fi Noisy-le-Grand 15

V – 1900-1945 : la naissance de la banlieue noiséenne

1. Importance des transports sur le développement touristique et industriel

La construction d'un pont reliant Noisy à Neuilly-sur-Marne en 1889, mais surtout l'arrivée du tramway en 1901 va transformer la ville au tournant du XXe siècle, en permettant d'acheminer les ouvriers vers Paris et les Parisiens vers la proche campagne. En effet, les bords de Marne constituent un lieu de baignade[31] et le village devient commerçant, ce qui attire une population bourgeoise qui s'y fait construire des villas. La commune reste à dominante agricole et maraîchère, et devient touristique avec ses guinguettes sur la Marne et ses rendez-vous de chasse dans le Bois Saint-Martin. Les berges de la Rive Charmante sont peu à peu aménagées pour les canotiers, les concours de pêche et la baignade[32], Noisy devenant un lieu de villégiature et de repos dominical. Parallèlement, les transports entrainent l'intégration de Noisy dans la banlieue parisienne par la croissance démographique et urbaine qui en découle, et l'implantation timide de l'industrie. Le travail textile, majoritairement féminin, est la première activité industrielle à Noisy et l'usine Pascal qui rayonne en ce début de siècle emploie modestement une dizaine d'ouvrier dans l'entre-deux-guerres. L'installation de la première usine en 1925 à la Varenne est celle de *Lick et Paramount* qui produit des articles de caoutchouc manufacturés et occupe environ 160 ouvriers dans l'entre-deux-guerres, une main d'œuvre spécialisée dont la moitié est locale[33].

2. Crise du logement et apparition des lotissements pavillonnaires

C'est dans l'entre-deux-guerres que la ville connait son premier essor, dans un contexte de difficultés de logement, de développement de l'industrie dans la proche banlieue et des transports ferrés puis automobiles. Une population ouvrière, plutôt qualifiée, et les salariés cherchant à devenir propriétaire vont peupler à Noisy-le-Grand les quartiers attendant d'être lotis. Pour répondre à l'expansion démographique sans précédent (environ 2 600 habitants en 1921 et 7 000 en 1936), de nombreux lotissements sont construits au milieu des champs. Les premiers se développent dès les années 1910 dans le quartier de la Varenne, nouvellement desservi par le boulevard du Tramway (1899-1900), actuel boulevard du Maréchal Foch, tandis que les lotissements des années 1920-1930 se concentrent sur les bords de Marne et en cœur de plateau (Grenouillère, Richardets, etc.). Pour chaque lotissement, une association syndicale (A.S.A.) doit être créée après la loi de 1924[34], chaque acquéreur en faisant partie, et assume les travaux d'équipement, d'entretien et de réparation de la voirie et des écoulements, dans l'attente de leur intégration au réseau viaire communal. Entre la fin du XIXe siècle et 1945, Noisy-le-Grand devient une petite ville de banlieue parisienne au caractère encore rural que l'on voit progressivement disparaître au profit de zones pavillonnaires éparpillées sur le territoire.

[31] En 1849, le canal de Chelles est percé et dévie le trafic sur la Marne alors libre à la pêche et à la baignade.
[32] On assiste à la construction d'une véritable baignade en 1901. COQUARD Claude et Claudine, *op. cit.*, p. 197.
[33] *Ibid.*, p. 238 et « Une usine de caoutchouc à Noisy », *Noisy magazine*, n°51, juin 2000, p. 23.
[34] Pour protéger les futurs propriétaires contre les lotisseurs, la loi de 1924 stipule que la vente et la location des terrains lotis ne peuvent se faire qu'après approbation des projets de réalisation des travaux d'aménagement, ce qui nécessite la constitution d'associations de propriétaires, les A.S.A.

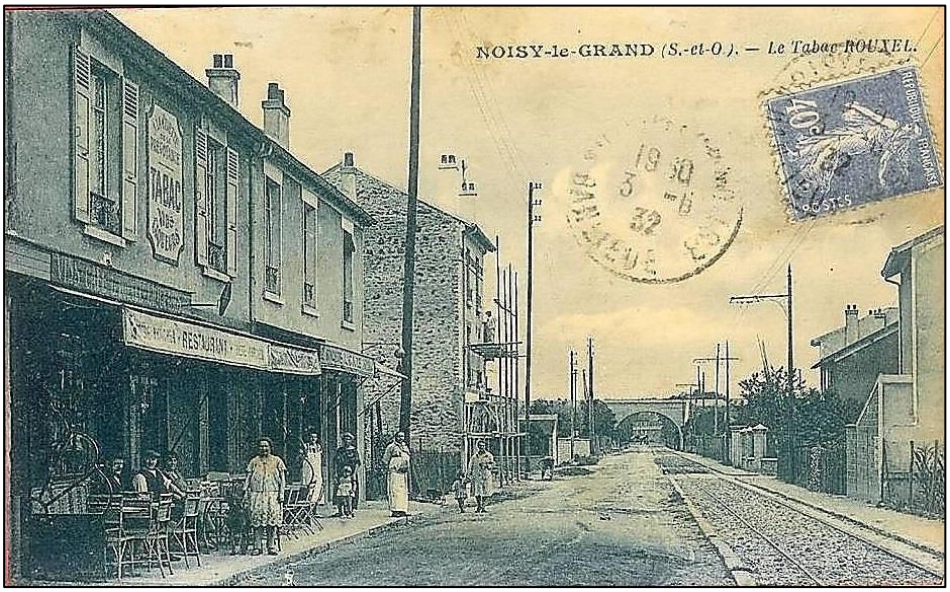

Ligne de tramway à La Varenne, boulevard du Maréchal Foch, fin des années 1920, carte postale

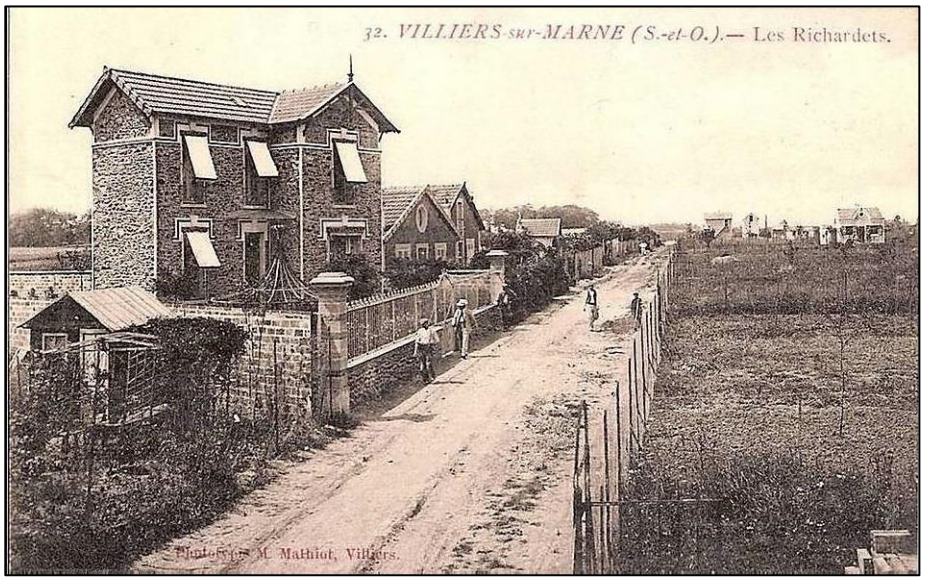

Constitution du lotissement du Richardet, rue du Richardet, vers 1910-1920, carte postale

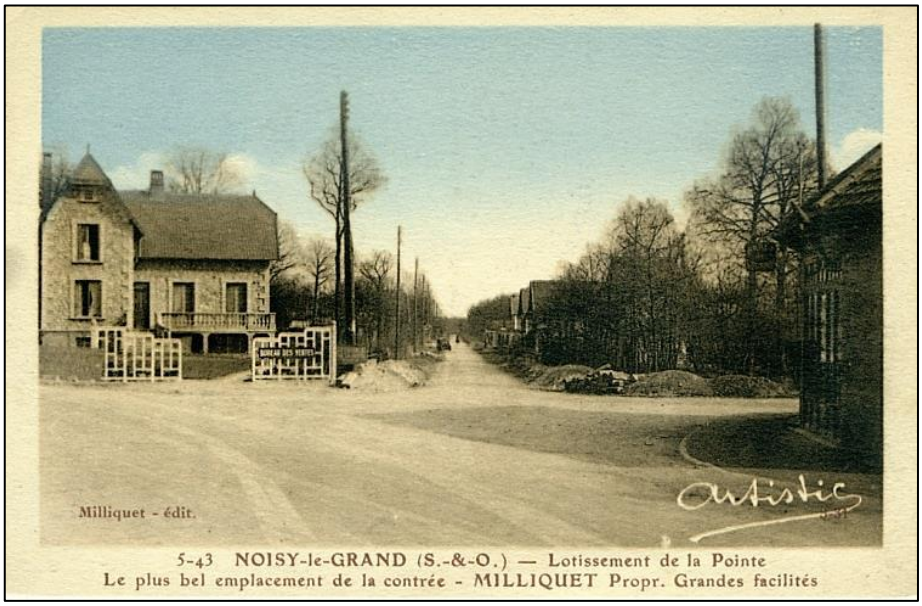

Constitution du lotissement de la Pointe, rue Roger Cailteux, années 1920, carte postale

Nouveaux tracés viaires des lotissements de l'entre-deux-guerres du nord de la commune (en haut) et du sud de la communes (en bas), photographie aérienne, 1933, Géoportail

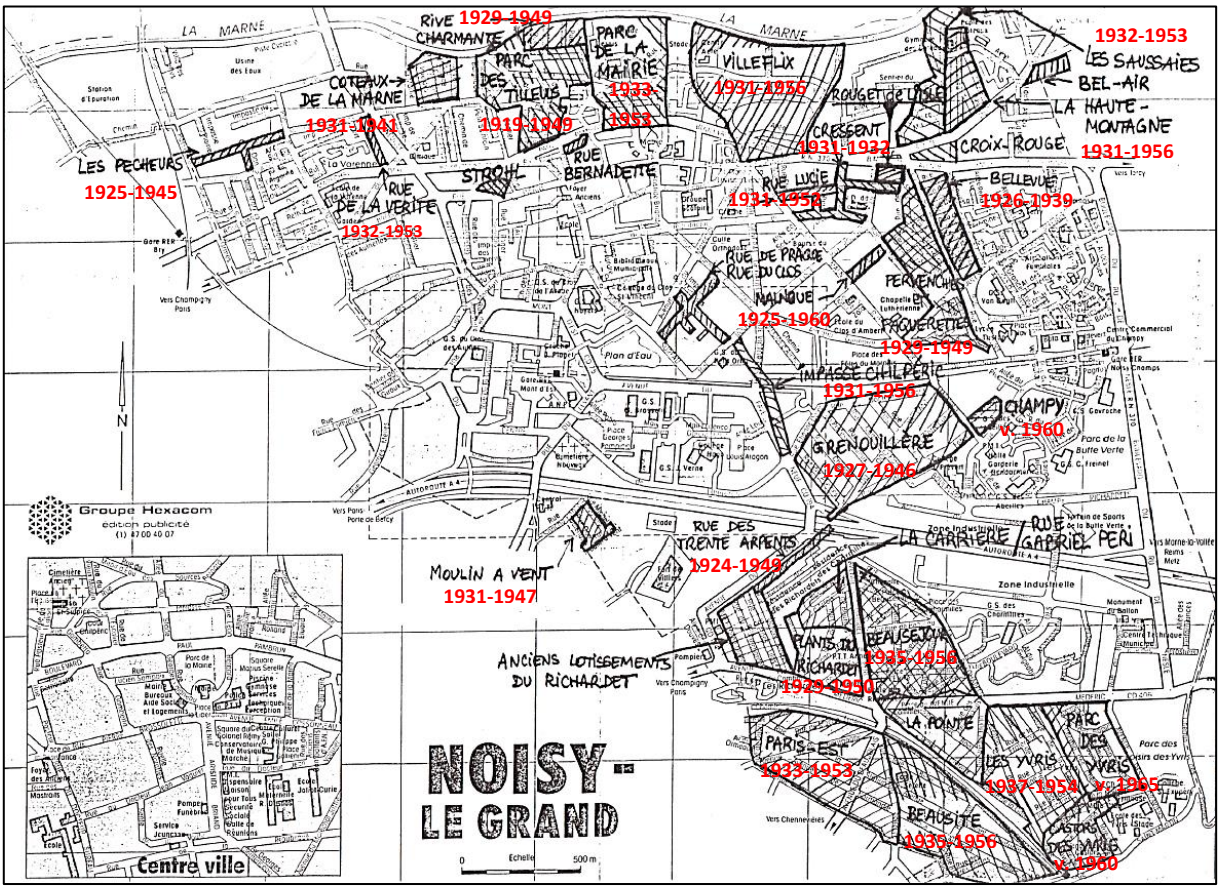

Carte associée à l'inventaire des fonds sur les lotissements de Noisy-le-Grand aux Archives municipales, avec les dates d'activité des A.S.A. des différents lotissements.

3. Adaptation des équipements

Infrastructures viaires et équipements municipaux s'adaptent à ces nouveaux besoins d'accueil de la population. Les extensions urbaines, une trentaine de lotissements entre 1894 et 1945[35], s'appuient sur de nouvelles trames viaires tracées *ad hoc* sur des terrains de culture et de vergers. D'autre part, dans les années trente, après une large campagne d'expropriations, le boulevard Souchet - prolongeant le boulevard du Maréchal Foch, ancien boulevard du Tramway - est percé, parallèlement à la rue Pierre Brossolette qu'elle rejoint à la place de la Résistance[36]. D'abord destiné à accueillir le tramway, il sera finalement pleinement utilisé par l'automobile alors en plein essor pour desservir les nouveaux quartiers nord de la Varenne et des Coteaux, en cour-circuitant le centre ancien préservé des opérations édilitaires d'extensions urbaines et de rénovation viaire. L'ancienne mairie (actuelle place de la Résistance) ne répondant plus aux besoins de ses habitants, la municipalité fait l'acquisition du château de la famille Périac en 1926 pour en faire le nouvel hôtel de ville[37]. S'ensuivent des travaux d'aménagement intérieur et la création d'une place mettant en valeur l'édifice et le nouveau cœur du centre-ville qui se déplace vers l'est. Mais c'est surtout l'enseignement public qui connait une forte croissance sur le territoire noiséen. L'école du Centre, actuel conservatoire de musique et de danse Maurice Baquet, est construite place Gallieni en 1908 pour répondre à l'insuffisance des classes de la mairie-école, mais subit dès l'entre-deux-guerres un agrandissement conséquent à partir de 1924, puis avec la création d'une Ecole de filles (actuelle maternelle Robert Desnos) au début des années 1930 à l'angle de la place Gallieni et de la rue Vaquier. Face à la pénurie de classes et à la fréquentation des écoles des communes limitrophes, on crée dans ces mêmes années 1930 l'école de la Varenne et des Richardets[38].

[35] RUELLE-LAMORY Anne, *op. cit.*, p. 9.
[36] COQUARD Claude et Claudine, *op. cit.*, p. 253.
[37] VIILE DE NOISY-LE-GRAND, *Noisy-le-Grand et sa mairie : 150 ans d'histoire*, catalogue d'exposition, document pdf, site de l'Office du Tourisme de Noisy-le-Grand, 2013.
[38] COQUARD Claude et Claudine, *op. cit.*, pp. 269-271.

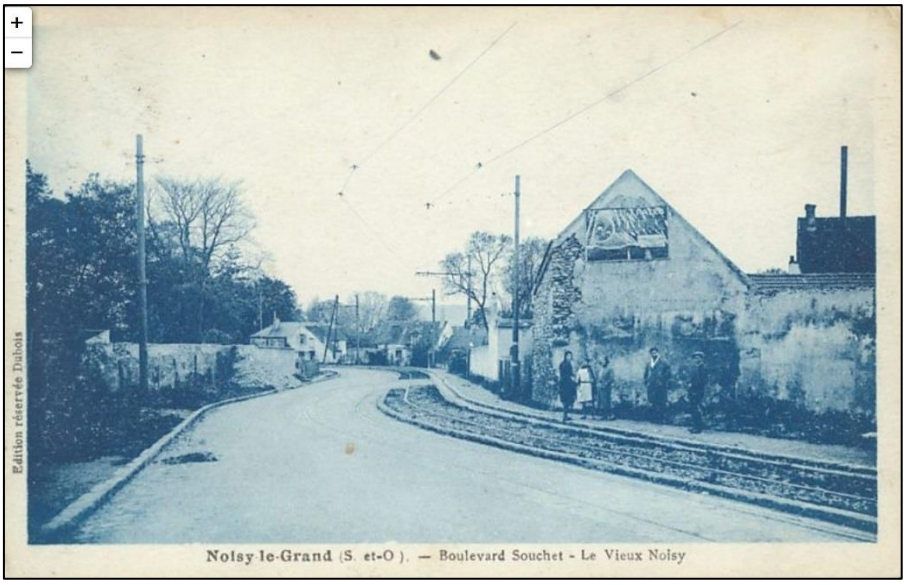

Boulevard Souchet, vers 1930-1937, carte postale, AD 2Fi Noisy-le-Grand 51

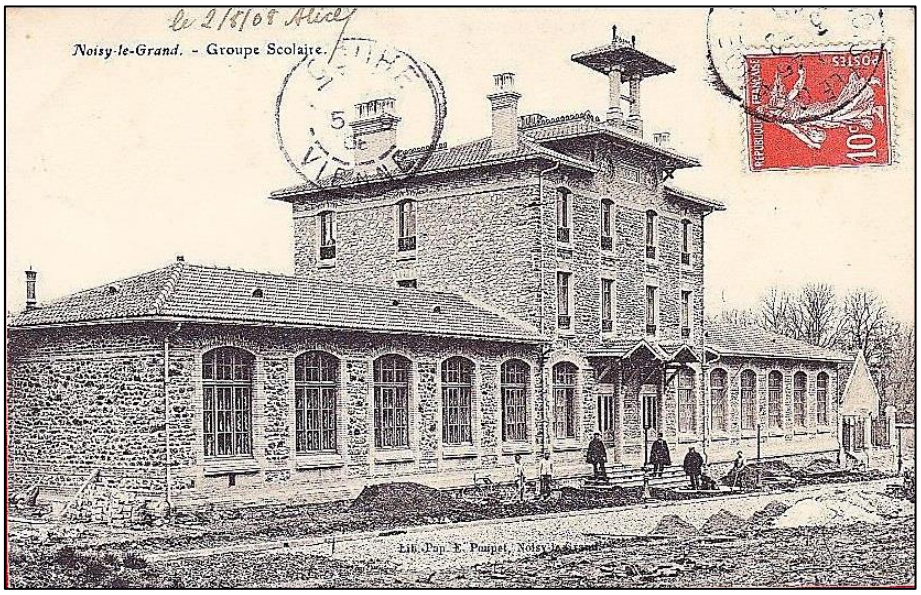

Groupe scolaire du Centre, place Gallieni (en cours d'aménagement), 1908, carte postale Delcampe

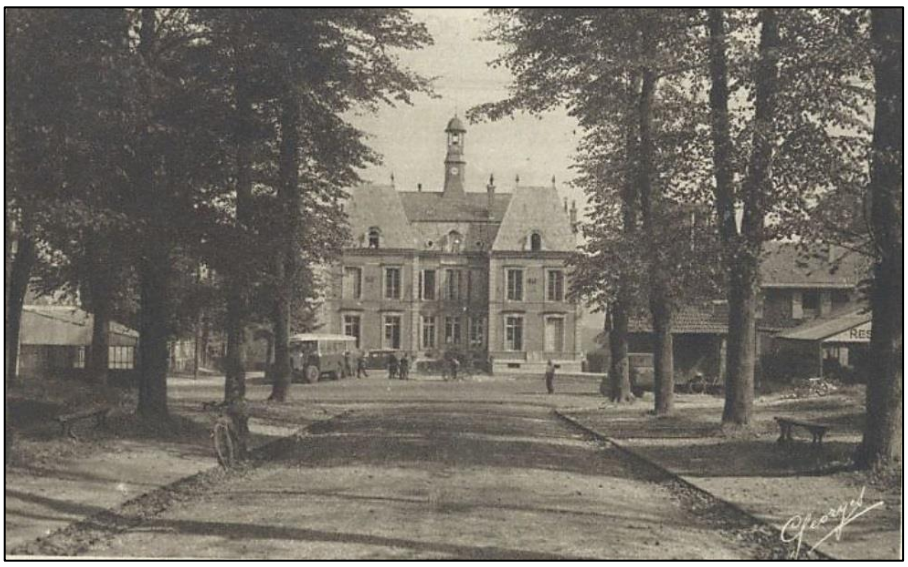

Nouvelle mairie, ancien château Périac, vers 1940, carte postale ancienne, AD 2Fi Noisy-le-Grand

VI – L'après-guerre (1945-1972) : le développement de la banlieue dortoir

1. Extension pavillonnaire

Dans l'immédiat après-guerre, entre 1945 et 1954, la population de Noisy ne croit que faiblement, n'entrainant qu'une faible extension des zones urbanisées. La période dite de la Reconstruction se perçoit à Noisy-le-Grand surtout entre 1954 et 1968, la population passant de 10 500 à 26 000 habitants[39]. La croissance rapide de la population francilienne entraine, d'une part, la constitution de l'un des bidonvilles les plus importants de la région, le bidonville du « Château de France », et d'autre part, des lotissements dortoir caractéristiques de la période, dépourvus d'équipements, comme celui du Parc des Yvris avec ses maisons Phénix et Castor. Mis à part celui-là, presqu'aucun lotissement n'est créé dans ces années 1950-1960, à l'exception du Champy (rue Mozart) et du Clos de Montfort situé à l'ouest, car c'est au sein même des lotissements préexistants semi-développés que se poursuit la construction de maisons individuelles. Au milieu des années soixante, on remarque l'implantation de quelques industries dans le quartier de la Varenne, une station d'épuration, une usine des eaux et quelques fabriques, qui confortent la fonction industrielle du nord-est de la commune. A la fin des années soixante, des terres de cultures subsistent entre les zones pavillonnaires qui restent isolées du reste de la commune, en particulier le quartier des Richardets.

2. Apparition des grands ensembles

Parallèlement, Noisy-le-Grand est aussi touchée par la politique des grands ensembles suite au boom démographique des années 1950. Sur le territoire communal, quatorze cités de petite taille sont construites et viennent en partie combler les vides du tissu urbain. Parmi elles, la cité Emmaüs construite comme « cité de transit » en 1968-1970 à l'emplacement de l'ancien bidonville à l'extrémité est de la ville[40], et plus au nord, Les Cormiers, gérée par la Société Coopérer pour Habiter. Il faudra attendre l'appel d'air provoqué par les opérations de la Ville Nouvelle pour voir de réels grands ensembles s'édifier sur le territoire de Noisy-le-Grand. Au tournant des années 1970, Noisy est une ville de banlieue résidentielle, mal desservie et peu structurée, dont le cadre rural disparaît progressivement.

[39] RUELLE-LAMORY Anne, *op. cit.*, p. 13.

[40] Le camp des Sans-Logis est créé en 1954 par l'abbé Pierre au lieu-dit du "Château de France" sur un ancien terrain d'épandage qui va progressivement se retrouver au coeur de la ville nouvelle. Le terrain d'environ 13 hectares accueille des mal-logés sous des grandes tentes "marabout", puis dans des abris en dur appelés "igloos" (baraquements en forme de demi tonneau en fibro-ciment et toit en tôles arrondi). Une "cité de transit", encore existante aujourd'hui, composée de 78 logements a été édifié à l'emplacement du camp entre 1968 et 1970 (cité du Château de France). Cette "cité de promotion familiale" était un projet pilote du mouvement international ATD Quart-Monde. Voir UNESCO, « La volonté de vivre en famille : projet pilote du mouvement international ATD quart monde : la cité de promotion familiale de Noisy-le-Grand », dans *Etablissements humains et environnement socio-culturel*, n° 39, Paris, Unesco, 1987.

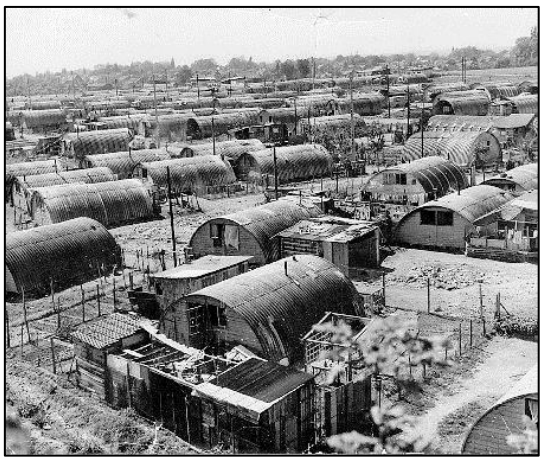

Camp des Sans-Logis, 1964, photographie, © ATD Quart Monde - CIJW

Cité de promotion familiale, 1971, photographie, © ATD Quart Monde - CIJW

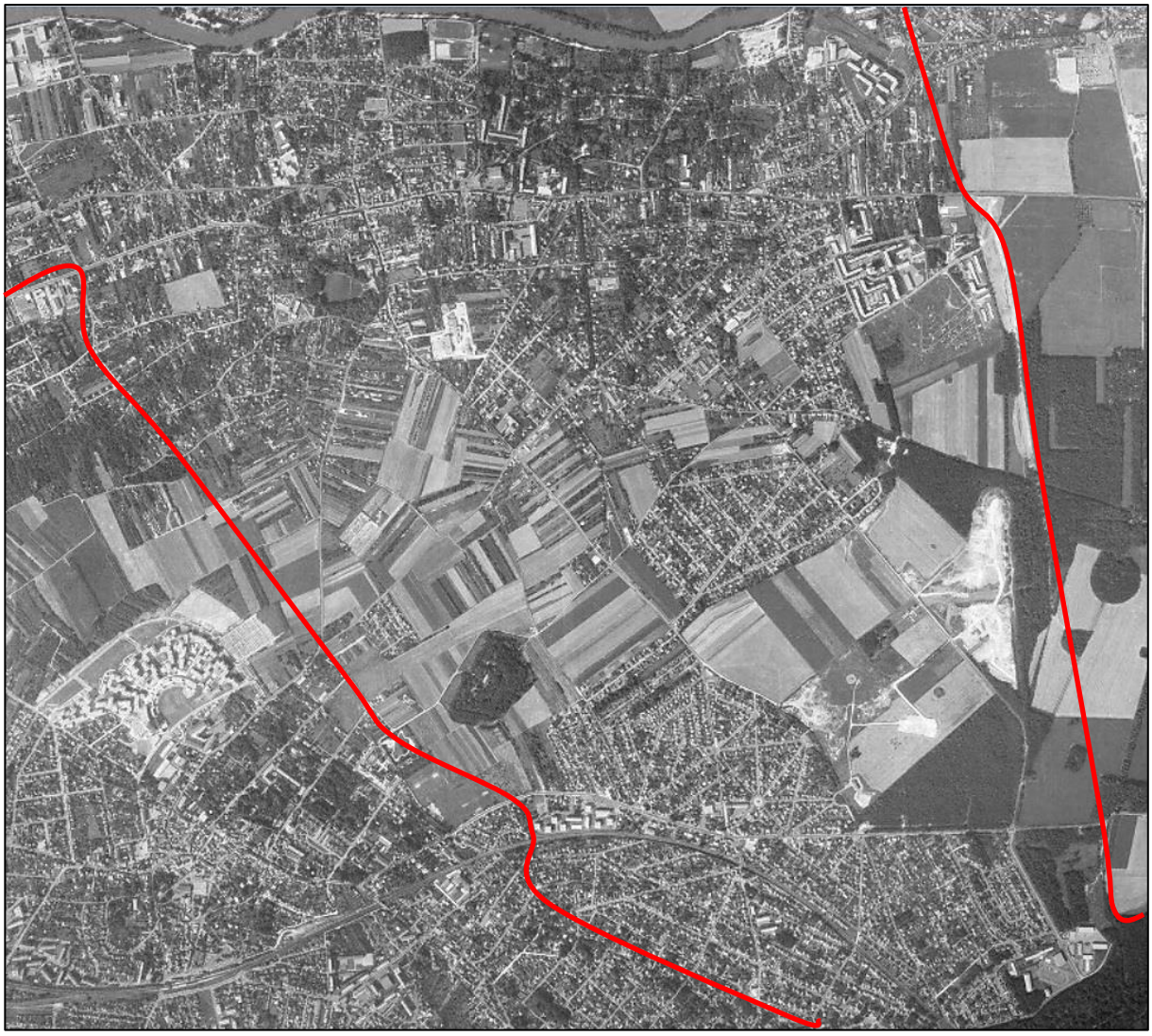

Noisy-le-Grand, 1972, photographie aérienne, Géoportail

VII – L'aménagement de Noisy-le-Grand dans le cadre de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée

1. La création de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée

A l'initiative de Paul Delouvrier[41], le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (SDAURP) prévoit en 1965 la création de « villes nouvelles » autour de Paris afin de limiter sa centralisation et maîtriser la croissance urbaine de la banlieue en créant de nouveaux pôles de développement équilibrés en résidence, emplois et offres culturelles et de loisirs. C'est à partir de ce document qu'est créée l'agglomération nouvelle de Marne-la-Vallée qui intègre la commune de Noisy-le-Grand dans son périmètre ainsi qu'une vingtaine de communes rurales située au sud de la vallée de la Marne. En 1972, l'EPA Marne (établissement public d'aménagement) est créé par décret pour prendre en charge la création et l'aménagement de Marne-la-Vallée. Par sa situation géographique d'extrémité occidentale du territoire de la future ville nouvelle dont elle est aussi le seul centre urbain, Noisy-le-Grand est appelé à en devenir la porte d'entrée tournée vers Paris. Dans un premier temps, les transformations de Noisy sont timides jusqu'en 1978, puis sont liées à des opérations de grande envergure jusqu'en 1987, et relèvent enfin d'une nécessité d'harmoniser la commune divisée entre l'ancien et le récent.

2. Les phases de la Ville Nouvelle à Noisy-le-Grand

La création de la ville nouvelle survient dans une phase de stagnation démographique à Noisy-le-Grand, après la forte poussée des années cinquante et soixante. Entre 1968 et 1975, la commune ne gagne que mille habitants[42]. Puis, en l'espace de 15 ans (1977 à 1992), la commune voit son parc immobilier doubler, passant d'environ 9 000 à presque 20 000 logements[43], et sa population connait la même évolution : entre 1975 et 1992, on passe de 27 000 à 55 000 habitants[44]. Le développement de Marne-la-Vallée se traduit à Noisy-le-Grand par la réalisation parallèle de deux zones d'aménagement concerté à bonne proportion de logement social qui prolongent l'urbanisation de la commune au centre du plateau encore vierge : la ZAC Est (Champy/Hauts-Bâtons/Butte Verte) et la ZAC du CUR (Centre Urbain Régional : Mont d'Est/Pavé Neuf). Le pôle de Noisy Est se construit dès 1977 dans la perspective de l'ouverture de la gare RER de Noisy-Champs. Dans le quartier de la Butte Verte, la cité de la Noiseraie (1977-1980, Henri Ciriani pour les 3F) constitue l'un des premiers ensembles de logements collectifs de la Ville Nouvelle et fait, pour cela, l'objet d'un concours d'architecture et d'un traitement monumental et novateur avant même l'aménagement du Pavé Neuf et des Espaces Abraxas. De l'autre côté du RER, accessible par un cheminement piéton, le Champy se développe dans les années 1978-1982 par la construction de logements collectifs le long de l'allée piétonne du Bataillon Hildevert et à proximité d'un centre commercial.

[41] Paul Delouvrier (1914-1995) était alors délégué général au District de la Région de Paris.
[42] RUELLE-LAMORY Anne, *op. cit.*, p. 13.
[43] VILLE DE NOISY-LE-GRAND, *P.L.U. op. cit.*, p. 88.
[44] RUELLE-LAMORY Anne, *op. cit.*, p. 13.

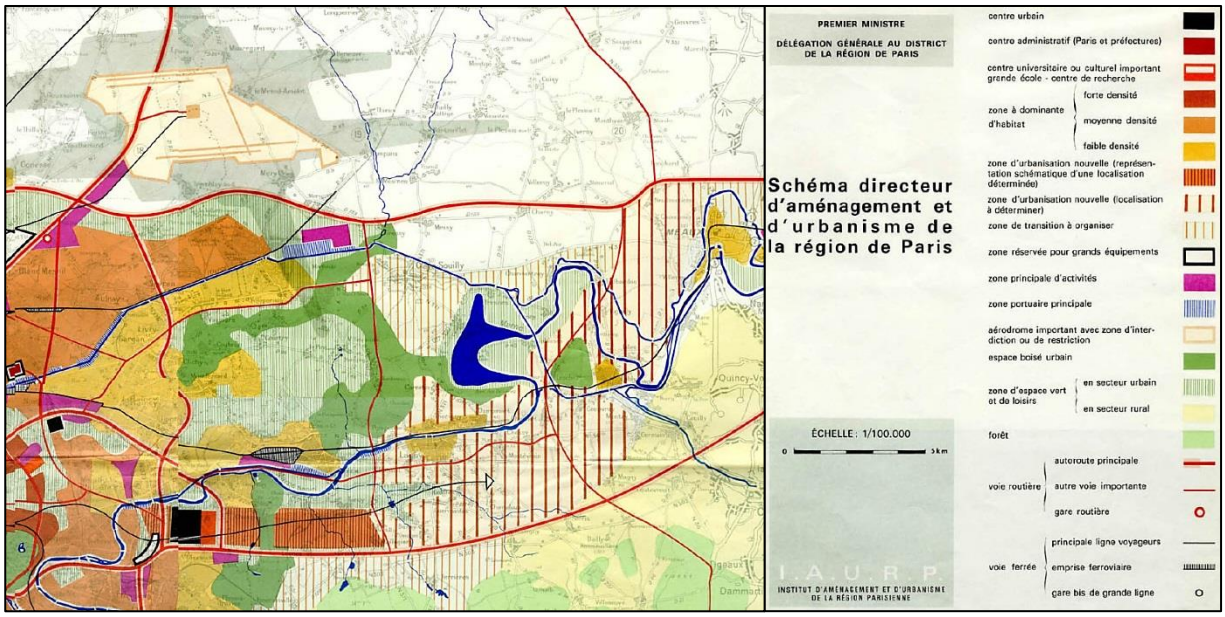

Extrait du SDAURP faisant apparaître la future Ville Nouvelle de Marne-la-Vallée, 1965, DRIEA Ile-de-France

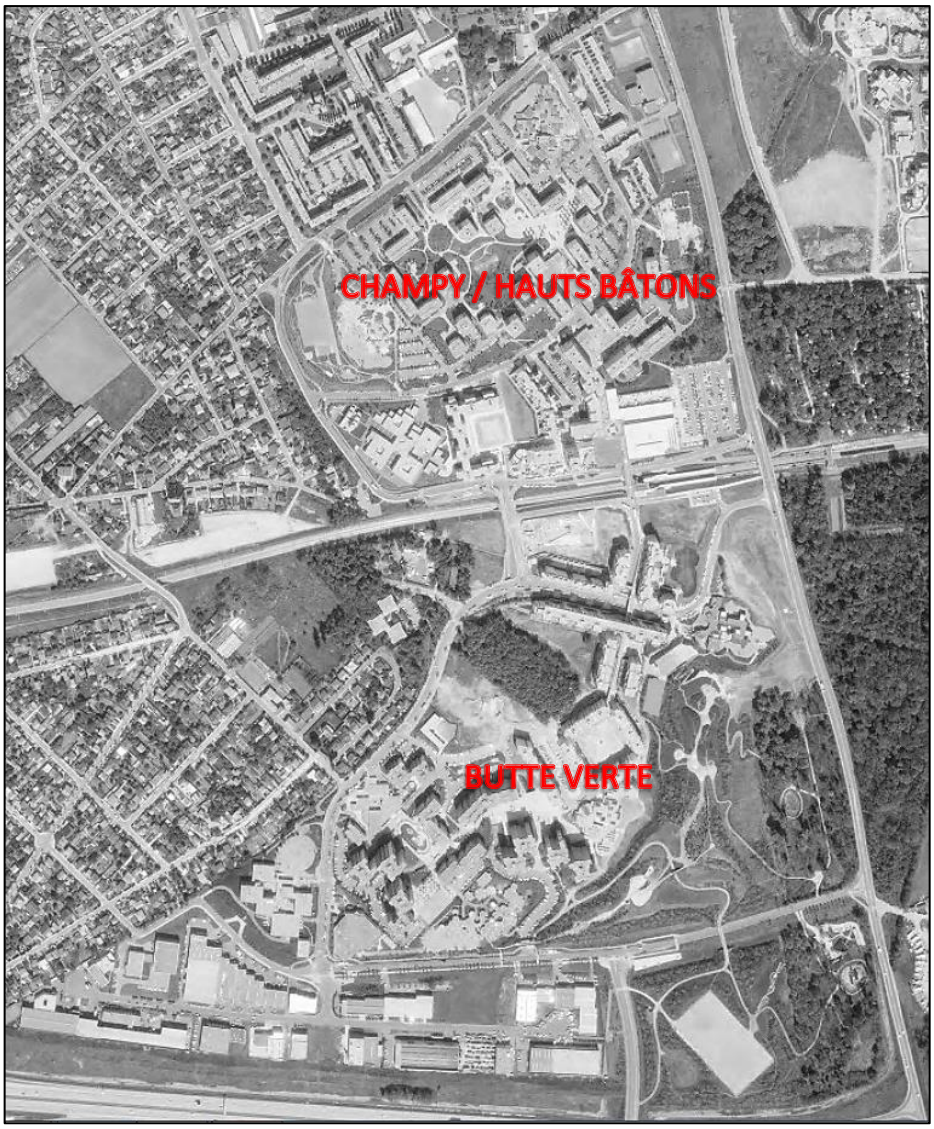

ZAC de Noisy Est, 1981, photographie aérienne, Géoportail

Parallèlement, EPAMarne construit à Noisy-le-Grand un véritable nouveau centre à double polarité. Situé sur le promontoire du plateau agricole, le quartier du Mont d'Est se construit dans la seconde moitié des années 1970 et constitue, avec ses Espaces Abraxas dus à Bofill (1978-1982), la figure de proue de la Ville Nouvelle symbolisant les Portes de Paris. Considéré comme une Opération d'Intérêt National (OIN) dans l'objectif de rééquilibrer économiquement l'Ouest et l'Est parisien, il s'agira du Centre Urbain Régional de Marne-la-Vallée et le premier quartier d'affaire de l'Est parisien rassemblant autour d'un urbanisme de dalle des commerces (31%, centre commercial Les Arcades), des bureaux (37%), des logements (31%) et des équipements (1%)[45]. Les travaux de voirie qui s'effectuent autour du centre urbain sont imposants et reflètent le souci de faciliter la circulation automobile. A proximité et de manière contigüe et continue, se développe le quartier du Pavé Neuf (1978 et 1984) en longueur entre l'A4 et la ligne de RER A jusqu'au quartier pavillonnaire de la Grenouillère à l'est. Son schéma d'urbanisme se présente comme une série de places le long d'un axe piéton Est-Ouest bordé de logements, dont la pièce urbaine majeure est le programme des Arènes de Picasso (1982-1984), réalisé par Manolo Nuñez, élève de Bofill. L'opération avait trois objectifs : promouvoir une architecture exceptionnelle pour du logement social, faire du logement social le support d'un morceau de composition urbaine et d'un monument repère, et enfin démontrer que les technologies modernes peuvent se mettre au service de la qualité esthétique[46]. Avec l'immeuble de Bofill, les Arènes de Picasso restent un monument repère, grâce à la dimension des disques et à leur position haute dans le site urbain, renvoyant l'image d'une cité marquée par le dynamisme et la modernité. Ces trois grandes opérations immobilières, Mont d'Est, Pavé Neuf et Noisy Est, réalisées entre 1977 et 1982, entraînent la construction de près de 10 000 logements au cœur de la commune, faisant disparaitre les dernières grandes zones agricoles et comblant les emprises disponibles entre le centre historique et les quartiers pavillonnaires du sud. Les points communs de ce double quartier central, Mont d'Est/Pavé Neuf, et du pôle de Noisy-Est sont la proximité avec un échangeur autoroutier, leur organisation autour de deux espaces verts (lac du C.U.R. et parc de la Butte Verte) et de deux stations de RER, la première inaugurée en 1977 et la seconde en 1980.

[45] COLLECTIF, *L'urbanisme de dalles : continuités et ruptures*, acte du colloque des Ateliers d'été de Cergy-Pontoise, 16-17 septembre 1993, Paris, Presse de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, 1995.

[46] BIZOUERNE-CESCAU Annick, *Innovation architecturale et logement social : le cas des Arènes de Picasso à Marne-la-Vallée*, mémoire, Paris, CSUIEP, 1987.

Centre Urbain Régional de Noisy-le-Grand, quartiers du Mont d'Est et du Pavé Neuf, vue satellite, 2015, Géoportail

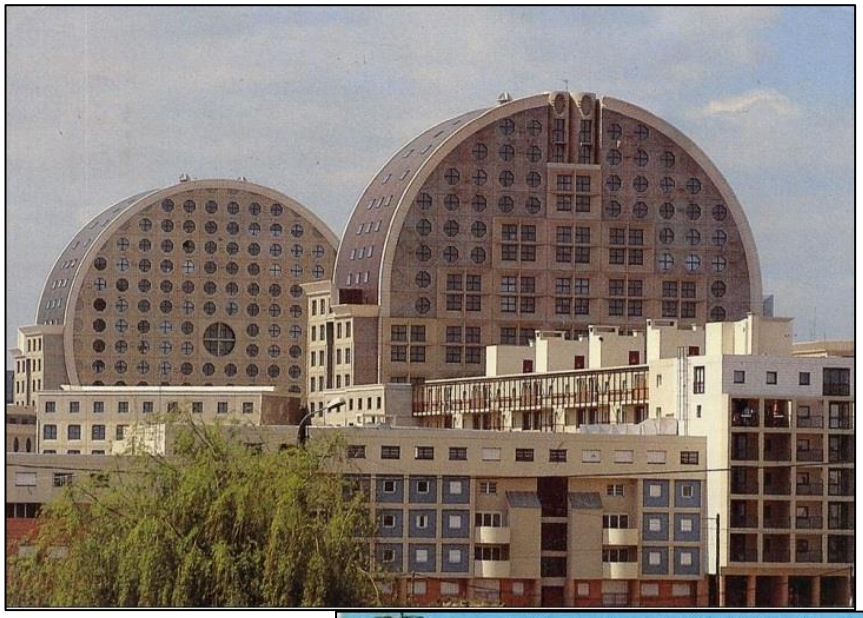

Les Arènes de Picasso, M. Nuñez, vers 1985, carte postale Delcampe

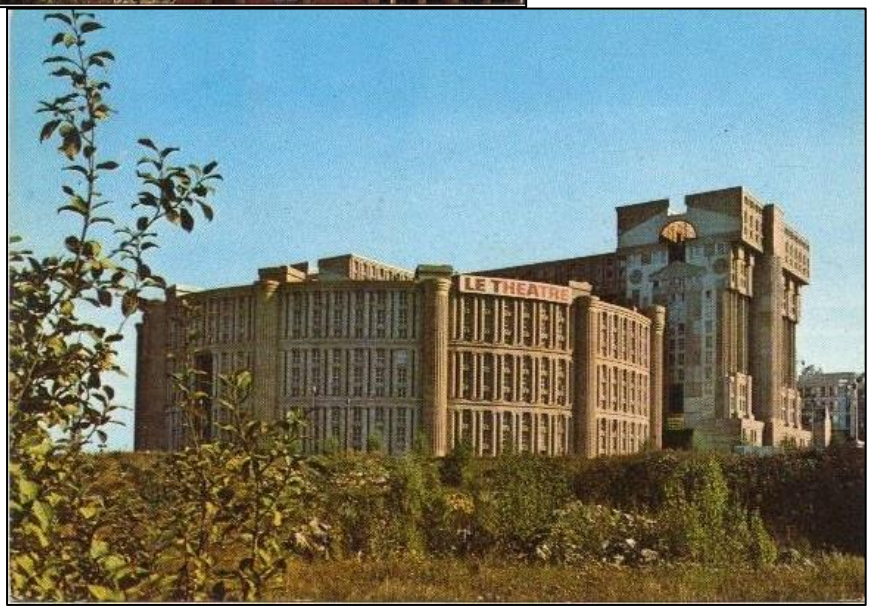

Le Théâtre d'Abraxas, R. Bofill, vers 1985, carte postale Delcampe

3. Centralité et impact de la desserte du RER A sur les nouveaux quartiers

Du point de vue socio-économique, l'ouverture de la ligne en 1977 facilite d'une part l'accès aux lieux de travail des Noiséens et favorise, avec l'ouverture de l'A4 en 1976, la création d'emplois à Noisy-le-Grand[47]. Du point de vue urbanistique, la nouvelle ligne de RER doit accompagner le développement des deux premiers secteurs d'urbanisation de la Ville Nouvelle à Noisy en desservant les nouveaux quartiers édifiés[48]. De fait, ceux-ci se jouxtent et se sont développés le long de l'autoroute A4 d'un côté, et de la ligne de RER de l'autre, qui les desservent aux deux extrémités de la communes par les gares de Noisy-Mont d'Est et Noisy-Champs. L'urbanisation, concomitante de la construction des gares et des échangeurs autoroutiers, se fait donc le long de ces axes en suivant le modèle linéaire choisi par l'EPAMarne pour Marne-la-Vallée et en créant une voie de circulation le long du RER, reliant les deux nouveaux quartiers entre eux et se poursuivant vers Champs-sur-Marne et à travers tout le territoire de la Ville Nouvelle. Les opérations de l'EPAMarne à Noisy-le-Grand illustrent ainsi les trois grands principes du parti d'aménagement qui sera celui de Marne-la-Vallée : un développement linéaire articulé autour des grandes infrastructures de transports, le RER reliant les centres de quartiers entre eux et l'autoroute en constituant une tangente sud, une urbanisation discontinue en chapelet d'unités urbaines autonomes, et un centre urbain régional, « à la fois pôle restructurateur de la proche banlieue et point d'appui des urbanisations nouvelles appelées à se développer vers l'Est[49]. » Ainsi, la desserte du RER A, doublée de la proximité de l'autoroute, vient renforcer le caractère de quartiers centralisateurs et multifonctionnel des grandes opérations de la ville nouvelle qui s'organisent de façon très ordonnée au niveau du plan en devenant les pivots des quartiers nord et sud de la commune, au croisement des anciens routes dont les tracés sont repris ou effacés par une reconfiguration parcellaire. Pourtant, la recherche sur les liaisons et transitions à assurer avec les quartiers préexistants n'est que tardivement abordée.

[47] L'autoroute terminée en 1976, on voit apparaître au sud de celle-ci une zone industrielle, la Zone d'Activités des Richardets.

[48] Parallèlement aux opérations de grande envergure de la Ville Nouvelle apparaissent quelques « villages à la Française » avec les lotissements des Charmilles, de la Boucle de la Nacelle et de la Montgolifère au sud de la ZA des Richardets et de l'autoroute. Ce sont des ensembles concertés de maisons individuelles réalisés par un promoteur chargé de la voirie, de la construction des pavillons qui sont semblables dans un même lotissement et des équipements collectifs tels que les écoles. RUELLE-LAMORY Anne, *op. cit.*, p. 14.

[49] COLLECTIF, *Guide de l'architecture dans les villes nouvelles de la région parisienne*, Paris, Hachette, 1979, p. 57.

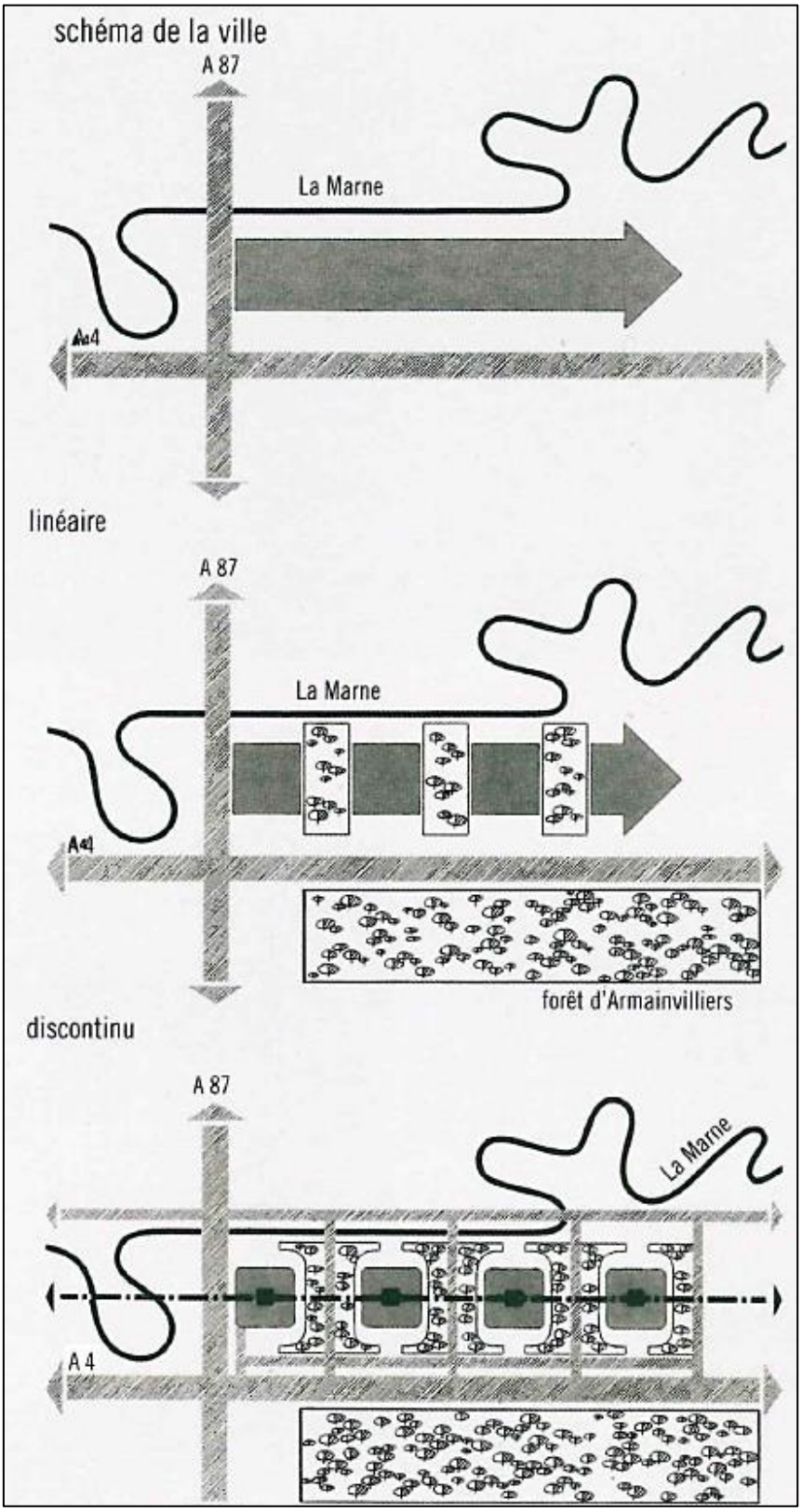

Le parti d'aménagement de l'urbanisation linéaire et discontinue de la vallée de la Marn, composée de centres urbains séparés par des coupures vertes et reliés par une ligne de RER transversale et une voirie autoroutière tengentielle, Cahiers de l'IAURP, n°21, 1970.

4. Les années de soudure (1990-2000)

Depuis les années 1990, on a tendance à vouloir harmoniser le reste de la ville aux nouveaux quartiers récemment développés. Les emprises construites sont peu denses et pas du tout sociales, elles se composent surtout de petits collectifs de standing et de maisons individuelles, sous la forme de zones pavillonnaires traitées en bandes ou en « villages à la française » venant combler les vides du tissu urbain. A la toute fin du siècle dernier, la commune est clairement entrée dans une ère post ville nouvelle. Elle cherche désormais à redynamiser son centre ancien tout en confortant les grandes polarités notamment économiques (Mont d'Est, ZAE Richardets) et d'équipements issus de la Ville Nouvelle. L'enjeu pour la municipalité était de réconcilier deux entités communales, celle de la Ville Nouvelle et celle de la ville historique, en faisant un travail sur les liens et les transitions entre les quartiers et des formes urbaines très différentes. C'est ce qui a été fait avec le nouveau quartier de la ZAC du Clos Saint-Vincent aménagé dans les années 1990, composé de petits collectifs de standing disposés autour du Jardin des Artistes, et de petit pavillonnaire en bande. Dans la même décennie, le quartier du Montfort au sud de l'autoroute et autour du Fort de Villiers subit lui aussi une opération de lotissement. Enfin, le projet Maille Horizon Nord qui s'exécute depuis 2013 va combler le vide du quartier dit des Bas-Heurts avec plusieurs îlots d'habitations et de bureaux, un collège et un lycée internationaux, une place haute faisant la liaison avec le Mont d'Est qui sera en partie éventré, une promenade en balcon et un parc en terrasses destiné à être prolongé par une voie verte jusqu'à la Marne. Le parti pris d'aménagement est d'exploiter les vues ménagées par le dénivelé de 30 mètres entre le Mont d'Est et la rue des Bas-Heurts pour créer un nouveau quartier mixte.

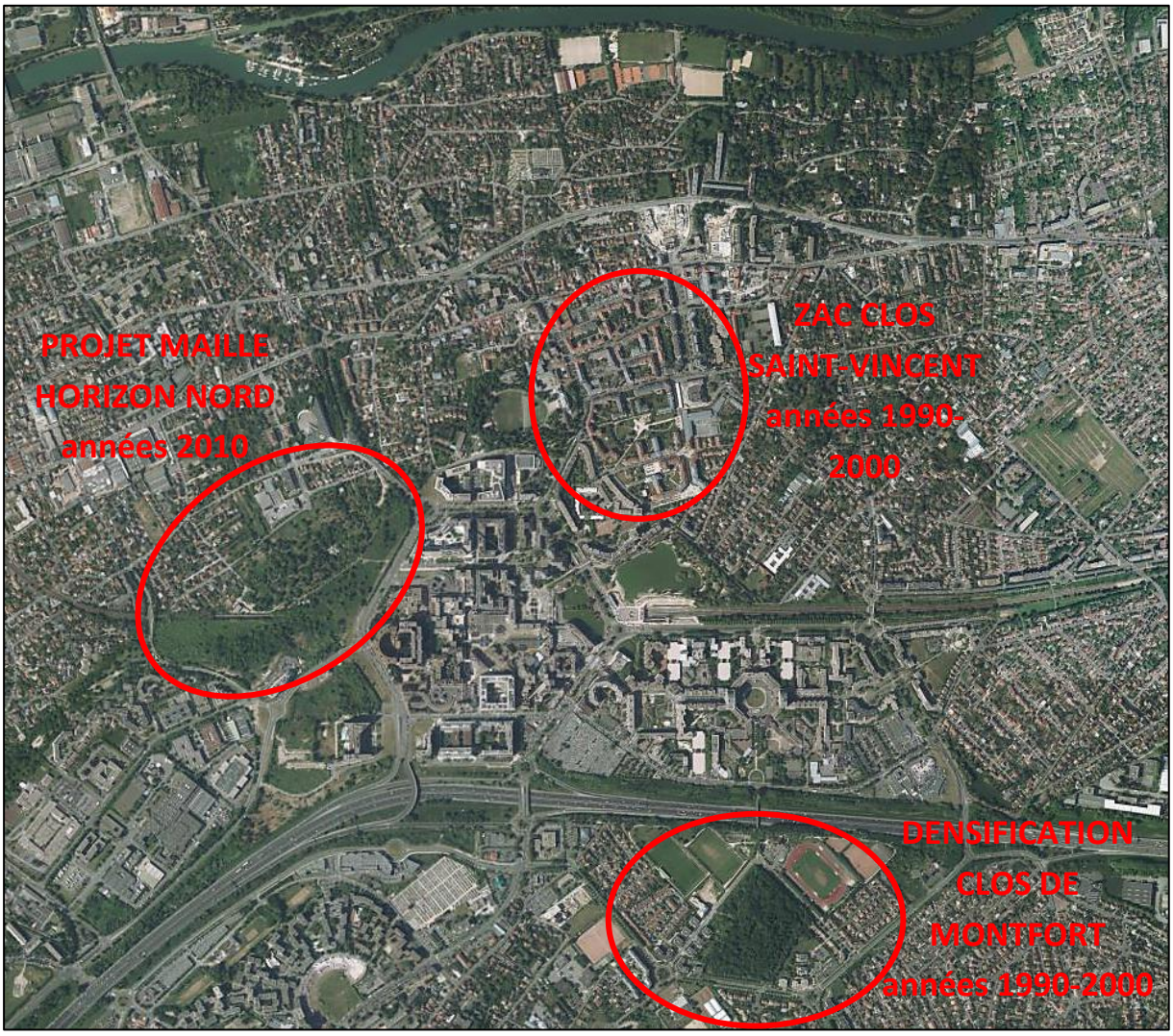

Zones de « coutures urbaines » des dernières décennies, vue satellite 2015, Géoportail

Conclusion

Commune rurale puis lieu de villégiature au début du siècle dernier, Noisy-le-Grand intègre la banlieue parisienne grâce au développement des transports. Elle connait une croissance démographique et économique forte depuis la fin des années 1970 suite à la réalisation sur une partie de son territoire des premières tranches de la Ville Nouvelle de Marne-la-Vallée. Grâce à cette opportunité, elle a intégré un grand projet urbain novateur à l'échelle d'une vingtaine de communes, et a profité de sa position géographique et de son état de développement pour prendre une place particulièrement dynamique au sein de cette Ville Nouvelle. Aujourd'hui, elle constitue le pôle économique tertiaire de Marne-la-Vallée, et le second pôle d'emploi de bureaux en Ile-de-France après la Défense. Effectivement, la commune jouit d'une situation privilégiée de véritable carrefour d'échanges aux portes de Paris. Avec ses deux lignes, la A et la E, ses 3 stations de RER (Noisy-Champs, Noisy-Mont d'Est et les Yvris) et ses 3 échangeurs autoroutiers, elle est au cœur d'un réseau dense et constitue une polarité majeure de l'Est Parisien qui va bientôt être renforcée par le projet du Grand Paris Express, la gare de Noisy-Champs étant l'une des stations du futur train[50].

Sur le terrain, Noisy-le-Grand porte la marque de son histoire que nous avons détaillée, histoire brusquement accélérée depuis une trentaine d'années par la volonté de l'Etat et par un développement sans précédent. Le résultat est celui d'un paysage composite, formé de quartiers totalement différents. C'est là toute sa spécificité, bien qu'il soit difficile d'y trouver une unité, une cohérence urbaine qui caractérise la plupart des villes de banlieue. Or, les opérations d'aménagement qui sont en cours sur le territoire communal tendent à uniformiser la forme urbaine et à en annuler l'histoire et les témoins bâtis. Tandis que les autres communes du périmètre de Marne-la-Vallée continuent à être aménagées par l'EPA Marne pour une continuité de la Ville Nouvelle, la municipalité de Noisy-le-Grand a fait le choix de ne pas faire partie du Syndicat Communautaire d'Aménagement (actuel Syndicat d'Agglomération Nouvelle), structure décisionnelle et administrative créée par la loi Boscher en 1970 pour assurer le développement des villes nouvelles. Par conséquent, les compétences en matière d'aménagement relèvent uniquement de la mairie et de sa politique urbaine[51].

[50] Le projet du Grand Paris Express, dont le schéma définitif a été adopté le 26 mai 2011 par le conseil de surveillance de la Société du Grand Paris, permettra de rendre les déplacements plus fluides notamment dans la partie est de l'Ile-de-France. Noisy-le-Grand est concerné par ce projet, la gare de Noisy-Champs étant l'une des stations du futur train.

[51] La mairie donne son avis sur les ZAC, sur les permis de construire, son accord ou non pour la délégation de maitrise d'ouvrage à l'EPA pour la réalisation des équipements, etc.

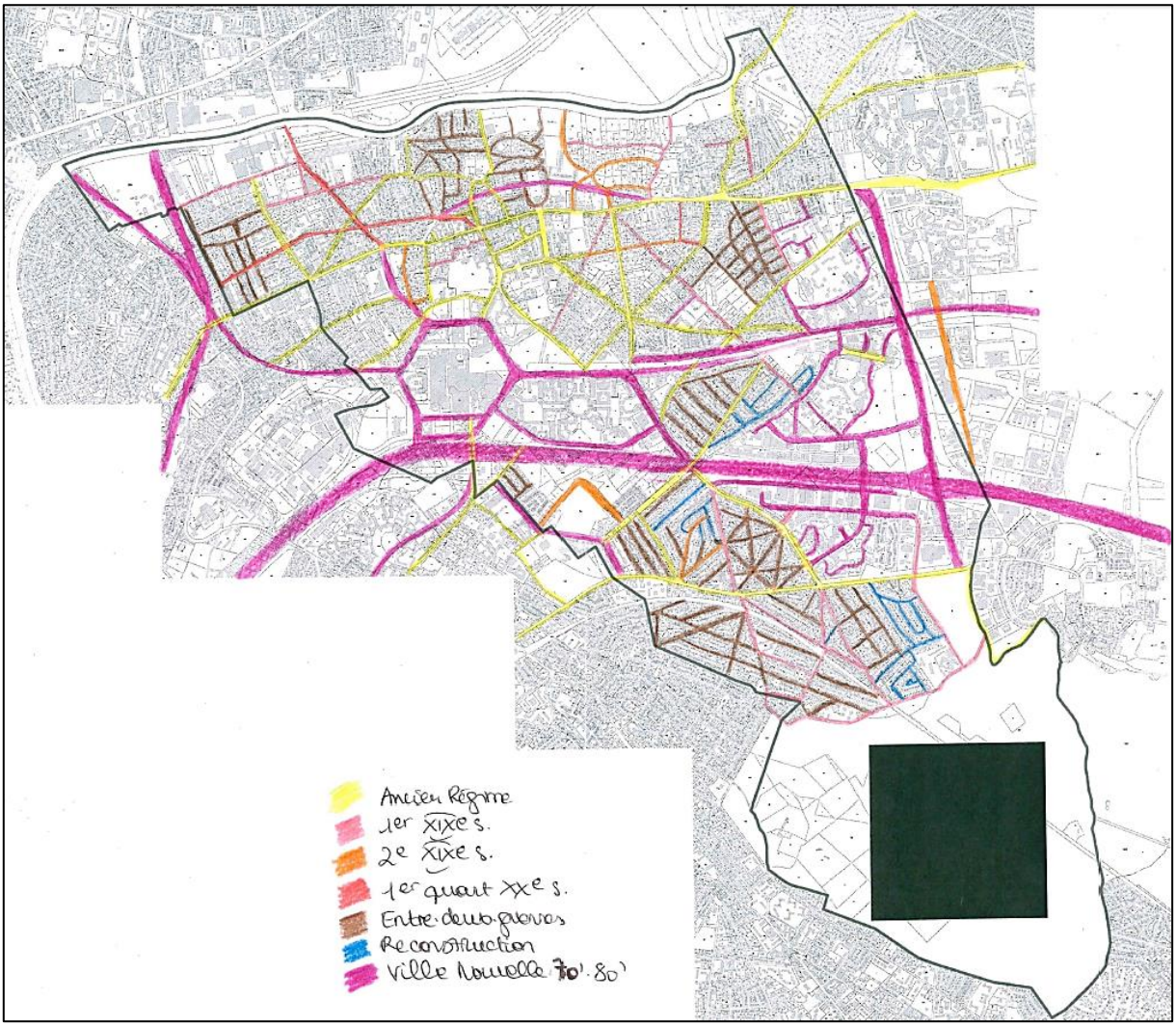

Urbanisation / Evolution de la trame viaire de Noisy-le-Grand

Etat des lieux patrimonial

Le patrimoine de Noisy-le-Grand est aussi varié que les typologies du bâti sont diversifiées. Si le pavillonnaire domine, Noisy-le-Grand est riche de formes urbaines liées à son territoire vaste et hétérogène et à son développement particulier marqué par un morcellement chronologico-spatial. Le diagnostic territorial effectué à l'occasion de la révision du P.L.U. de la commune en 2011 souligne la dimension de mosaïque urbaine et surtout une transition peu ou tardivement travaillée entre des ensembles bâtis très différents[52]. L'étude urbaine ayant été réalisée par les services concernés, il n'est pas nécessaire d'y revenir. Pour résumer notre étude du terrain, nous nous pencherons plutôt sur l'état des ressources patrimoniales de la ville qui ne se limitent pas au centre ancien, aux châteaux et belles demeures, ainsi que sur les paysages urbains et naturels - aménagés ou non - qui offrent des espaces de qualités à préserver et à valoriser. Noisy-le-Grand est véritablement une ville du XXe siècle, c'est pourquoi nous tâcherons d'expliquer les traces significatives de son développement et de son identité contemporaine peu valorisée voire menacée.

[52] VILLE DE NOISY-LE-GRAND, *P.L.U. de la commune de Noisy-le-Grand - Diagnostic*, approuvé par délibération du conseil municipal le 16 novembre 2011, pp. 16-39.

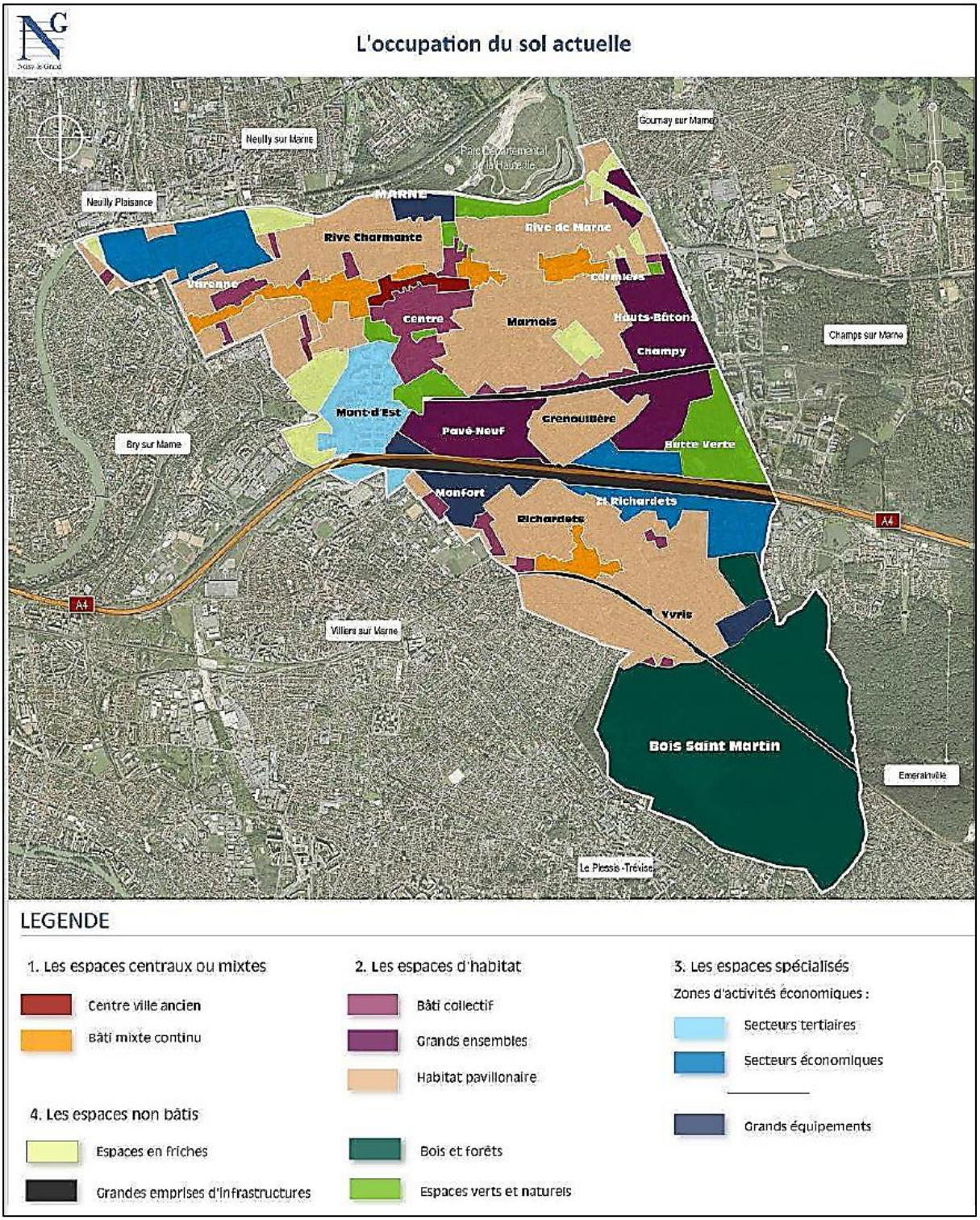

Typologies des espaces bâtis et non bâtis, P.L.U. de la commune de Noisy-le-Grand - Diagnostic, 2011, p. 16

I - Le patrimoine d'Ancien Régime

1. Généralités

Le bâti ou les formes urbaines héritées de l'Ancien Régime, c'est-à-dire d'avant la Révolution française, sont documentés par le cadastre napoléonien de la commune de Noisy-le-Grand, daté de 1819. Le périmètre du centre historique se situe au nord de la ville, sur les hauteurs des coteaux de la Marne, autour de l'ancienne Grande rue formant la ligne de crête du plateau. La voirie du village ancien s'organise autour de la rue Brossolette orientée Est-Ouest, entre le carrefour avec le boulevard Paul Pambrun à l'ouest et la place de la Libération à l'est. Le parcellaire s'y développe en lanières plus ou moins étroites depuis la rue Brossolette. La profondeur des parcelles permet l'implantation du bâti autour de petites cours intérieures, autrefois occupées par des artisans et ouvriers agricoles. Le bâti forme dans ce quartier un ensemble unitaire, dense et continu de maisons à boutique et/ou à porte charretière, à R+2 la plupart du temps. Les bâtiments sont alignés et constituent un front de bâti homogène du point de vue des gabarits et des hauteurs de façade, typique des centres bourgs d'Ile-de-France. Malgré un niveau élevé de dénaturation dans le quartier (reprise des ouvertures, lissage des façades suite à un ravalement, enduit ciment…), cet ensemble cohérent forme un paysage urbain historique relativement préservé.

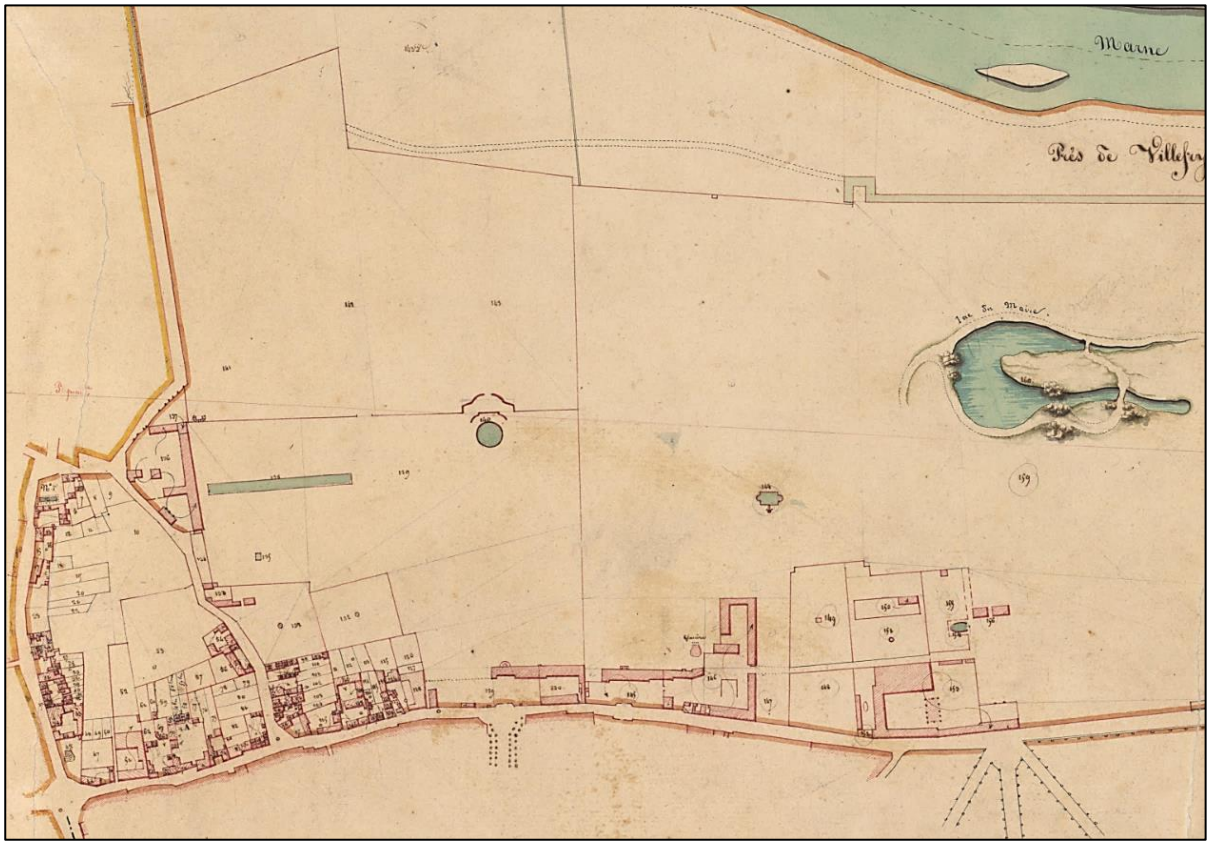

Détail de la section A - Village (partie est du centre ancien)

Détail de la section C - Clos de Montfort 1ère feuille (partie ouest du centre ancien)

2. Le patrimoine religieux médiéval

L'église Notre-Dame et Saint-Sulpice

Le monument médiéval majeur de Noisy-le-Grand est bien entendu l'église Notre-Dame et Saint-Sulpice[53]. Elle est édifiée à partir de la première moitié du XIIe siècle par les moines de Saint-Martin-des-Champs à l'emplacement d'une église carolingienne attestée en 1089[54] et à proximité d'un oratoire mérovingien pas clairement localisé, cité au VIe siècle dans les écrits de Grégoire de Tours comme lieu de culte rattaché à la *villa regia* de Noisy-le-Grand. Le rapport de fouilles réalisé par l'INRAP en 2003 résume ainsi l'historique de la construction :

> « L'élément le plus ancien est une abside en cul de four conservée à l'est du bas-côté nord que l'on fait généralement remonter au XIe siècle à cause des caractères morphologiques qu'elle présente malgré de très mauvaises restaurations (cul de four, fenêtre en plein cintre haute et étroite, travée associée voutée en berceau). Le clocher, les quatre piliers de la croisée du chœur et le bas-côté sud sont reconstruits entre 1130 et 1140. Le chœur, la nef et la chapelle de la Vierge vers 1245, avec un chevet plat, comme les églises de Saint-Maur et Nogent qui relèvent également de Saint-Martin-des-Champs. Mais il est certain que l'édifice gothique rayonnant n'a jamais été terminé. La dédicace est d'ailleurs tardive : 1484 et correspond certainement à une nouvelle phase de travaux. Les fenêtres de la façade et des bas-côtés semblent attribuables au XVIe ou au XVIIe siècle, de même que la frise à la base de la voûte. La voûte en plâtre de la nef est certainement du XVIIe siècle. La charpente de la nef, en partie apparente, est contemporaine de celle-ci et correspond à un type d'assemblage d'un type fréquent à partir du XVIIe siècle. La charpente du chœur est quant à elle caractéristique des assemblages réalisés localement au XVIIIe siècle. A partir de 1760, les travaux touchant à l'église sont liés à des restaurations[55]. »

L'église se compose d'une nef à trois vaisseaux de cinq travées, un chœur à chevet plat, et possède un plan basilical sans transept. Le bas-côté sud, voûté d'arêtes, est antérieur (XIIe) au bas-côté nord, voûté d'ogives à clés sculptées (XIIIe). L'ornementation sculptée a été en grande partie préservée. L'interruption des colonnettes des fenêtres hautes indique par contre la présence d'une voûte en pierre dont les arcs venaient s'appuyer sur les chapiteaux des petites colonnettes du deuxième niveau, et qui, après avoir subi de graves dommages, n'a jamais été reconstruite. Elle est remplacée au XVIe ou XVIIe siècle par une voûte en plâtre en berceau, renforcée par une charpente semi-apparente, qui a été éliminée au moment de la campagne générale de restauration terminée en 2013 pour faire place à une charpente en bois entièrement découverte.

[53] Tandis que le clocher roman et la frise de la nef du XIIIe siècle sont inscrits en 1926, l'édifice est entièrement protégé au même titre depuis le 22 décembre 1999. Notice PA00079942.

[54] « Ce fut en l'an 1089 que Geoffroy, Evêque de Paris, donna à ce Monastère [de Saint-Martin] l'autel de ce lieu, *altare apud villam* Noisiacum […] ». LEBEUF Jean, *op. cit.*, p. 622.

[55] LAFARGE Ivan, JABARD Sarmad, *op. cit.*, p. 15.

Eglise Notre Dame et Saint-Sulpice (XIIe-XVe)

En haut : façade occidentale, © J-B V.

A droite : vue orientale du chevet et du clocher, © J-B V.

En bas : vue intérieure

On trouve un certain nombre d'objets mobiliers remarquables dans l'église, les dalles funéraires de Perette Franchin datée de 1659[56] et de Frère François Ducray datée de 1727[57], et la plaque commémorative de la consécration de l'église de Noisy en 1484[58]. Concernant les vitraux, les plus anciens datent sans doute des travaux de réfection de l'église suite aux destructions de 1870, faisant disparaître les verrières du XIIIe siècle mentionné par Jean Lebeuf au milieu du XVIIIe siècle[59]. Les vitraux abstraits de type anagogique sont dus au peintre verrier Mauméjean qui les exécute dans l'immédiat après-guerre (le curé d'Ars est réalisé par Pelletier en 1947), et la restauration récente a donné lieu à l'installation de 12 nouvelles verrières (Didier Sancey et maitre verrier Bruno, 2013).

La croix de cimetière

Au nord de la façade, sur le parvis de l'église, une croix médiévale en pierre prend place à un endroit inhabituel. L'existence de cette croix de cimetière est attestée au début du XIVe siècle dans le registre des actes de justice à Noisy entre 1317-1332, où elle est appelée « la croix de Dame Ysebael » en référence à la dame du fief de Beauvais, épouse du seigneur de Bry[60]. Elle était effectivement placée à l'origine dans le fief de Beauvais, à l'angle du cimetière des Mastraits[61], première nécropole de Noisy-le-Grand, et prendra place dans le cimetière de l'église Saint-Sulpice au milieu du XVIIIe siècle. Cette croix a été inscrite au titre des Monuments historiques en 1926[62] et tardivement transférée sur la place de l'Eglise. Le monument consiste en un socle carré sur lequel prend place un fût de section octogonale à chapiteau feuillagé. A l'intersection des bras de la croix figurent, côté sud, une crucifixion, et côté nord, une Vierge à l'Enfant. Cette sculpture daterait plutôt du XVe siècle et serait donc peut-être postérieure à l'édification de la croix[63].

[56] Classée MH depuis 1973, cette dalle de forme ovale porte l'inscription suivante : « DOM PERRETE FRANCHIN PAVVRE FEMME DES BIENS de CE MONDE MAIS RICHE DES BIENS DV CIEL REPOSE CY DESSOVS SA CHAVMIERE FVT LE PORT de SALVT A PLVSIEURS PRINCIPALEMENT PENDANT LES 18 ANS DERNIERS de VIE LES HERECTIQVES de CE LIEV FVRENT CONVERTIS LES PAVVRES REPVS SPIRITUELLEMENT et NOVRIS PAR CES SOINS CORPORELLEMENT ELLE A EMPLOIE SES MEILLEVRS JOVRS A SOVLAGER LES MALADES et DONNE SES PARTICVLIER AFFECTIONS AUX DECORATIONS de CETTE EGLISE QVELLE A PROCVRE AU-DELA de LA SOMME de TROIS MIL L ELLE TRE PASSA AGEE de 61 ANS LE 7 JANVIER 1659 PRIEZ DIEV POUR SON AME PAR VN AMY AD. »

[57] Inscrite depuis 1978, la dalle est gravée de l'inscription suivante : « CY GIST / PIERRE FRANCOIS / DUCRAY RELIGIEUX / CONVERS DU PRIEURE / ROYAL DE ST. MARTIN / DES CHAMPS A PARIS / AGE DE 26 ANS ET DE / PROFESSION. RELIGIEUSE / QUATRE DECEDE LA 5 NOVEMBRE 1727 ».

[58] La plaque de la consécration de l'église porte l'inscription incomplète suivante : « Bonnes gens plaise vous de savoir que cette présente église de nostre Dame de saint ... fut dédiée le 2ème dimanche de may l'an mil IIII cent XX IIII et quatre par la main de Révérend père du lieu Monseigneur Loys de la ... évêque de Paris ... et vous plaise savoir ... Thomas Gaignez et Pauline sa feme lesquels ont de leurs biens fait dédier cette présente église. Priez Dieu pour eulx. » Elle est classée au titre des objets MH en 1915.

[59] LEBEUF Jean, *op. cit.*, p. 622.

[60] MENTIENNE Adrien, *op. cit.*, p. 82.

[61] *Id*.

[62] Notice PA00079941.

[63] FLOHIC Jean-Luc, *op. cit.*, p. 222.

En haut : Croix de cimetière, XIVe- XVe siècle, place de l'Eglise, © J-B V.

En bas à droite : détail avant, Crucifixion

En bas à gauche : détail arrière, Vierge à l'Enfant

3. La persistance des structures rurales du village ancien

Les cours communes

On retrouve dans le tissu urbain du village ancien des exemples caractéristiques d'occupation des parcelles, rappelant le passé agricole et maraîcher de Noisy-le-Grand qui disparait progressivement dans l'après-guerre. Système d'organisation de plusieurs modules d'habitat ou de lieux de travail et de stockage autour d'un espace ouvert, les cours communes se concentraient autour des principaux axes du village, la rue Pierre Brossolette (ancienne Grande rue), Gambetta et Pasteur (vers l'église), ainsi que celle du Docteur Sureau (vers la ferme des moines de Saint-Martin). Aujourd'hui, seules trois d'entre elles subsistent sur la **rue Pierre Brossolette** et sont encore relativement lisibles du point de vue de la morphologie des bâtiments et de leur organisation, malgré leur transformation en logements et la dénaturation qui en découle. Bien souvent, elles sont marquées par une maison à porte charretière qui ouvre sur un espace ouvert, clos sur ses quatre côtés. Au **n°120** se trouve une cour commune avec en front de rue un long bâtiment à un étage carré qui pourrait avoir servi d'auberge ou de relais de poste, et une série de petits bâtiments organisés en circuit fermé à l'arrière, probablement des annexes d'ateliers ou lieux de stockage, voire des logements d'ouvriers artisans ou agricoles. Au **n°173**, on trouve une autre cour commune incluant une maison sur rue dénaturée à porte charretière, un bâtiment à corniche ancienne qui lui est perpendiculaire et qui a été transformé en logement à la fin du XIXe ou au début XXe, ainsi qu'une ancienne grange en retour sur cour. Cette grange possède un passage charretier qui devait servir de petite étable à chevaux par les supports de bois saillants du mur. La cour possède une rigole pavée et des chasse-roues au niveau des passages charretiers, indiquant une probable activité artisanale et la circulation de véhicules dans cet espace. On trouve aussi une grange antérieure au cadastre napoléonien complètement transformée pour sa reconversion en logement au **n°183** de la même rue Pierre Brossolette. Ce type d'organisation perdurera après la Révolution au cours du XIXe siècle qui reste très agricole. Au **n°179**, une cour commune tout en longueur dans le sens du coteau a conservé une grange et un puits qui datent de cette époque-là.

N°120 (à gauche) et 173 (à droite) rue Pierre Brossolette, aujourd'hui et en 1819 (cadastre napoléonien)

Cour commune du 120 rue Pierre Brossolette, © J-B V.

Cour commune du 173 rue Pierre Brossolette, © J-B V.

Passage charretier de grange du 173 rue Pierre Brossolette (petite étable à chevaux ?)

Ancienne grange dénaturée dans sa reconversion, 183 rue Pierre Brossolette

Cour commune du 179 rue Pierre Brossolette, © J-B V.

Détail de l'ancienne gragne du n°179.

La maison de bourg, à boutique et/ou à porte charretière

La seconde typologie majoritaire du centre ancien est celle de la maison de bourg, progressivement dotée d'une boutique en rez-de-chaussée. Effectivement, à la fin du XIXe siècle, le caractère rural du centre bourg est modifié par la dimension commerciale qui se développe dans la commune qui s'embourgeoise et est de mieux en mieux reliée à la capitale. La maison de bourg est une bâtisse modeste implanté en front de rue sur une parcelle étroite, à un étage et souvent à comble à lucarne, de 2 ou 3 travées. Elle peut être dotée d'une porte charretière pour donner l'accès aux véhicules à la cour arrière où se trouve parfois un puits, des annexes, et un espace de culture vivrière. Par exemple, au **n°106 rue Pierre Brossolette**, une maison à porte charretière antérieure au cadastre napoléonien de 1819 présente une bâtisse sur rue dénaturée et un bâtiment en appentis formant retour sur la cour arrière. En ce qui concerne les maisons à boutiques, ces dernières sont à Noisy toujours dénaturantes pour le bâtiment. Il reste une ancienne devanture de magasin au **183 rue Pierre Brossolette** qui permet de restituer les règles de composition qui avaient cours à l'époque et qui tenaient compte de l'ensemble de la façade.

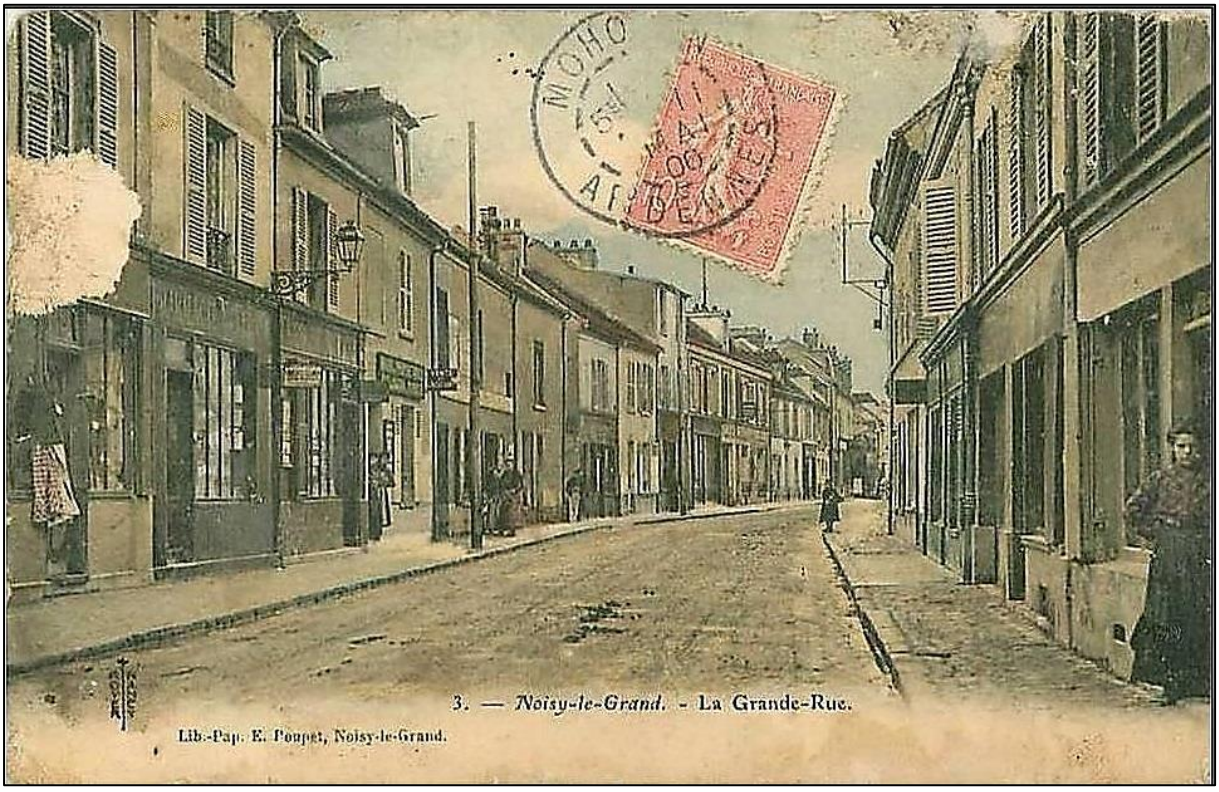

Ancienne Grande rue (actuelle rue Pierre Brossolette) avec ses maisons à boutiques, avant 1906, carte postale Delcampe

Maison à porte charretière, 106 rue de Brossolette

Exemple de maison à boutique à devanture d'époque, début XXe, 183 rue Pierre Brossolette, © J-B V.

4. Les vestiges des domaines seigneuriaux

La cour Chilpéric

La cour Chilpéric, à quelques centaines de mètres de l'église de Noisy, est traditionnellement présentée comme les dépendances d'une ancienne villa royale mérovingienne à Noisy-le-Grand, rendez-vous de chasse du roi Chilpéric Ier, à proximité du palais de Chelles[64]. Bien qu'aucune source archivistique ou cartographique ne nous permette de prouver l'adéquation entre cette cour et ladite demeure du VIe siècle, le site reste un exemple d'ancienne organisation sur cour. Le témoin significatif de ce vieil ensemble est le mur épais (80 cm *ca*) renforcé par des contreforts aujourd'hui bétonnés qui clôturait la cour et constituait le mur de soutènement imposé par la déclivité du terrain. Les bâtiments disposés en U étaient à l'origine de plain-pied avec combles. L'épaisseur des murs et les quelques caves voûtées qui subsistent en sont les seuls indices d'ancienneté, tant la dénaturation de ces maisons rurales est importante (surélévation, reprise des ouvertures, enduit au mortier de ciment, extension...). Sur le côté nord de la cour, on observe des gabarits d'origine et des exemples de toitures à lucarnes passantes caractéristiques du bâti du bourg ancien. Côté est, il pourrait s'agir d'un ancien corps de ferme, morcelé et transformé en habitations individuelles[65].

[64] TOURS Grégoire de, *op. cit.*, p. 184 et MENTIENNE Adrien, *op. cit.*, p. 1 et 114.
[65] VILLE DE NOISY-LE-GRAND, Annexe 7.3.j « Ensembles bâtis cohérents », *P.L.U. op. cit.,* p. 16.

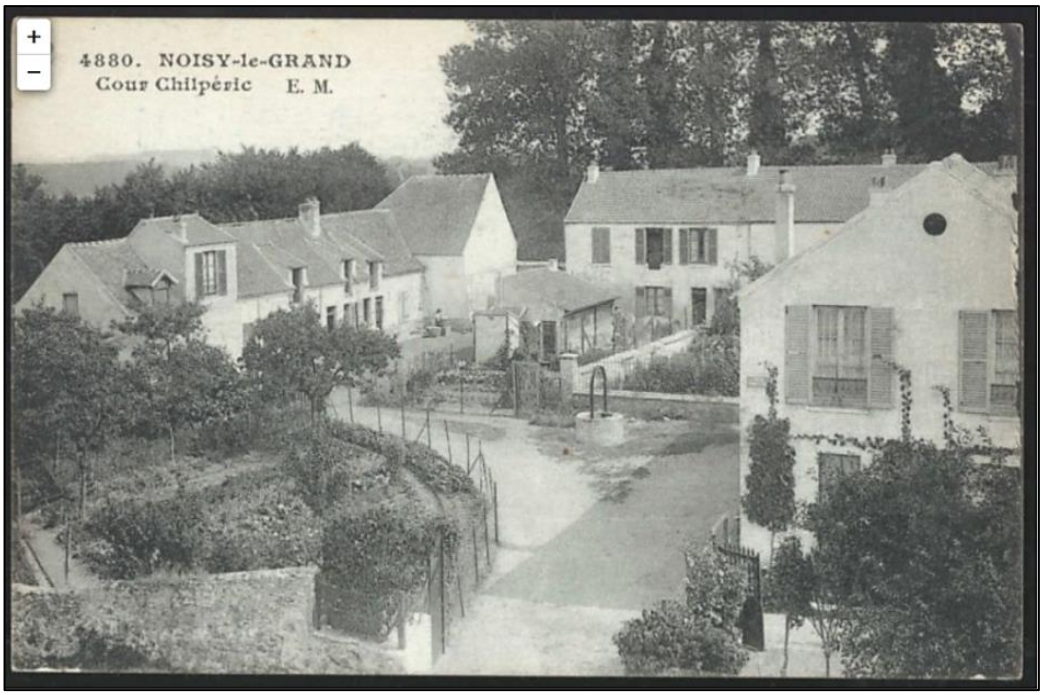

Cour Chilpéric vue de l'Ouest, carte postale des années 1925-1935, AD 93, 2Fi Noisy-le-Grand 53

Cour Chilpéric vue du Nord-Ouest par André Hurtret vers 1925 ? Musée de Sceaux 60-16-82

Cour Chilpéric aujourd'hui vue du Nord-Est

Cour Chilpéric, vue satellite, 2015, Géoportail

Côté Nord de la cour Chilpéric, aujourd'hui

Le nymphée de Villeflix

Autre vestige des entités seigneuriales, le nymphée situé au **10 allée de la Grotte** dans le lotissement du Parc de Villeflix est un héritage du domaine du château de Villeflix bâti au milieu du XVIIe siècle, et l'une des rares grottes décoratives conservée en Ile-de-France. Elle fait, pour cela, l'objet d'une inscription au titre des Monuments historiques en 2000[1]. Il ne reste aujourd'hui qu'une partie de la grotte originelle, officiellement datée entre 1695 et 1708 sur la notice Mérimée, préservée dans une propriété privée du lotissement du Parc de Villeflix morcelé dans la seconde moitié du XIXe siècle. De style baroque, elle se présente comme une niche artificielle s'appuyant sur le coteau naturel dont l'entrée est marquée par un arc en anse de panier, construite en appareillage de pierre meulière, de rocaille et de silex, et distribuée en cinq niches avec des bancs de pierre intégrés. L'actuelle propriétaire en a fait la restauration en 2007-2008 et l'aménagement d'une interruption de la clôture de la propriété en permet la libre contemplation par les passants.

La grotte de Jean Marot

Une seconde grotte, du même domaine de Villeflix, a été identifiée aux **25-27-29 rue de la Terrasse** dans un article paru au bulletin municipal d'octobre 1984[2] et fait l'objet d'une note du service Documentation de la Ville[3]. Il s'agit du vestige invisible du public d'un véritable morceau d'architecture attribué à l'architecte Jean Marot (1619-1679), auteur des rocailles du château de Saint-Germain-en-Laye[4]. Son recueil de dessins d'architecture daté de 1659 comporte l'élévation, la coupe et le plan de la grotte[5] qui semble avoir été réalisée dans les mêmes années. On y admire une élévation symétrique formée d'un soubassement à bossages continus percé de cinq baies en plein-cintre, une entrée centrale flanquée de deux niches et surmontée d'un entablement à triglyphes et métopes reposant sur des colonnes à bossage un-sur-deux. Au niveau supérieur, la terrasse est dotée d'une balustrade et la grotte enterrée est matérialisée par un bâtiment de plan carré à toiture en pavillon brisé et fronton sculpté. Aujourd'hui situés dans l'ancien lotissement du Parc de la mairie, les vestiges de cette grotte monumentale se trouvent dans l'axe imaginaire de l'hôtel de ville, ancienne allée qui traversait cette partie du fief de Villeflix séparée à la fin du XVIIe siècle pour former la seigneurie de la Roche du Parc. Le soubassement de la grotte constitue actuellement une partie du mur de soutènement de la rue de la Terrasse, ancienne terrasse des jardins à la française dont elle est issue. La carte de l'Abbé Delagrive (1740) représente les anciens tracés et la terrasse mais ne figure pas la partie émergée de la grotte et pourrait, en cela, témoigner d'une destruction partielle de celle-ci au début du XVIIIe siècle.

[1] La grotte a été inscrite MH par arrêté du 2 mai 2000. Notice Mérimée PA93000013.
[2] « Cherchez la grotte… », dans *Noisy avenir*, Revue municipale d'information, n°2, octobre 1984, p. 25.
[3] BERTHÉ Soizic, « Nymphée rue de la Terrasse », Ville de Noisy-le-Grand, Service Documentation, Archives, Patrimoine, février 2012.
[4] FLOHIC Jean-Luc, *op. cit.*, p. 225.
[5] MAROT Jean, *Recueil des plans, profils et élévations des plusieurs palais, chasteaux, églises, sépultures, grotes et hostels bâtis dans Paris et aux environs par les meilleurs architectes du royaume desseignez, mesurés et gravez par Jean Marot*, 2e tiers du XVIIe siècle, pl. 85 à 87.

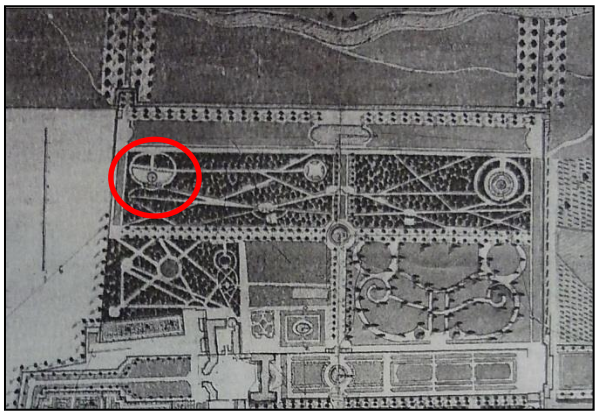

Seigneurie de Villeflix et emplacement supposé du nymphée éponyme, extrait du Plan du château et parc de Villeflix, 1744, Musée de l'Ile-de-France 37-2-137

Nymphée de Villeflix, vers 1900-1920, carte postale, AD 93 2Fi Noisy-le-Grand 57

Nymphée de Villeflix, 10 allée de la Grotte, vue générale et intérieure, © J-B V.

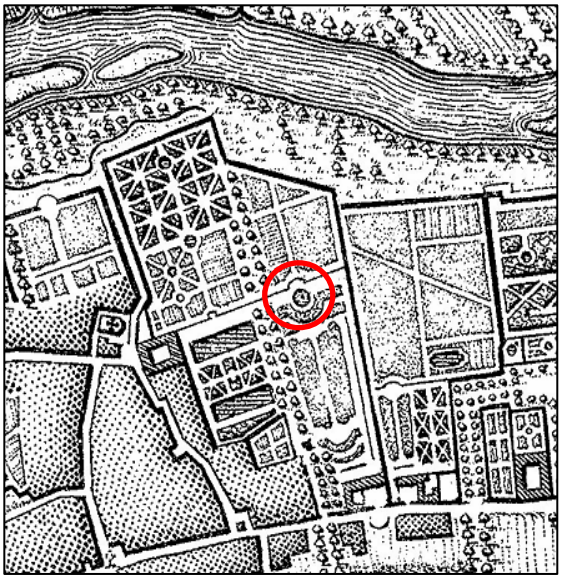

Seigneurie de la Roche du Parc et emplacement supposé de la grotte de J. Marot, carte de l'Abbé Delagrive, 1740, Gallica

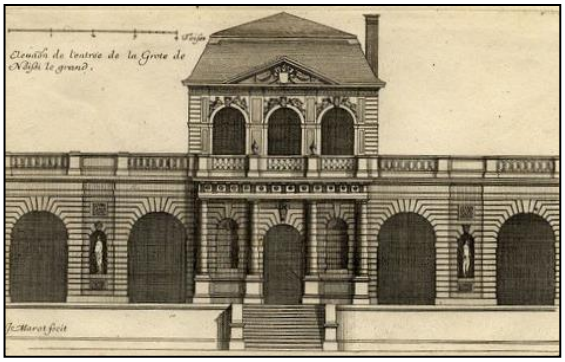

Elévation de l'entrée de la grotte de Noisy-le-Grand, MAROT Jean, Recueil des plans…, XVIIe s., pl. 87, Gallica

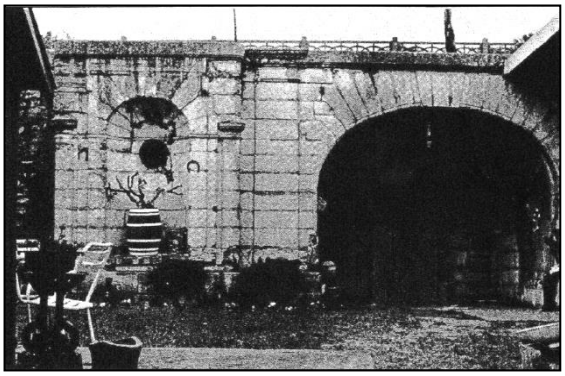

Vestige de la grotte de Jean Marot, 27 rue des Terrasse, cliché réalisé à l'occasion de l'article paru dans Noisy avenir, octobre 1984, p. 25.

Le Miroir d'eau

Le Miroir d'eau de la **place du Repos** située dans l'ancien lotissement du Parc de la mairie est lui aussi l'un des derniers témoins du jardin à la française du domaine de La Roche du Parc, seigneurie issue du démantèlement du fief de Villeflix à la fin du XVIIe siècle. Mentionné sur la carte de l'Abbé Delagrive (1740), il s'agit d'un bassin circulaire profond d'un mètre et alimenté par les eaux d'un ru et cerné d'une double rangée d'arbres. La pièce d'eau est suivie en contrebas d'une retenue d'eau flanquée d'escaliers monumentaux à double rampe et d'une étroite et longue volée de marches le reliant à l'actuelle voirie, parallèle au ru qui s'en écoule et qui descend vers la Marne.

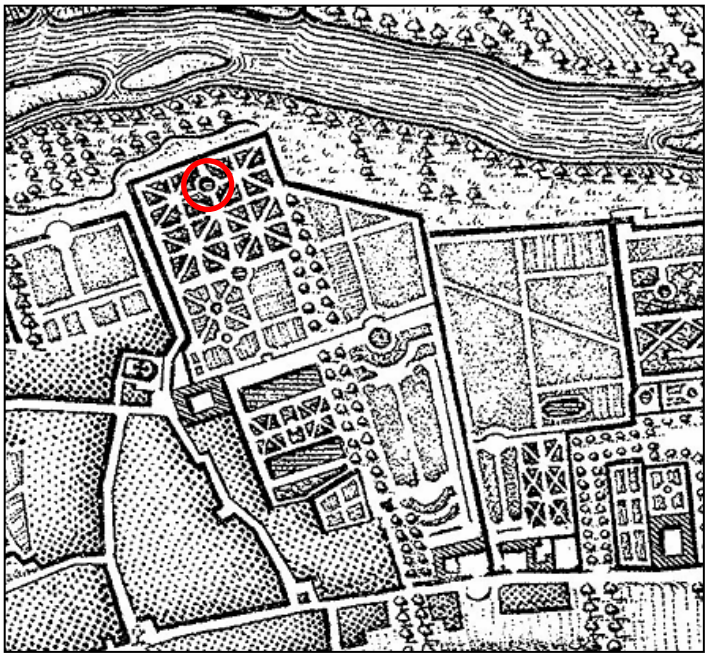

Seigneurie de la Roche du Parc et emplacement du Miroir d'eau, carte de l'Abbé Delagrive, 1740, Gallica

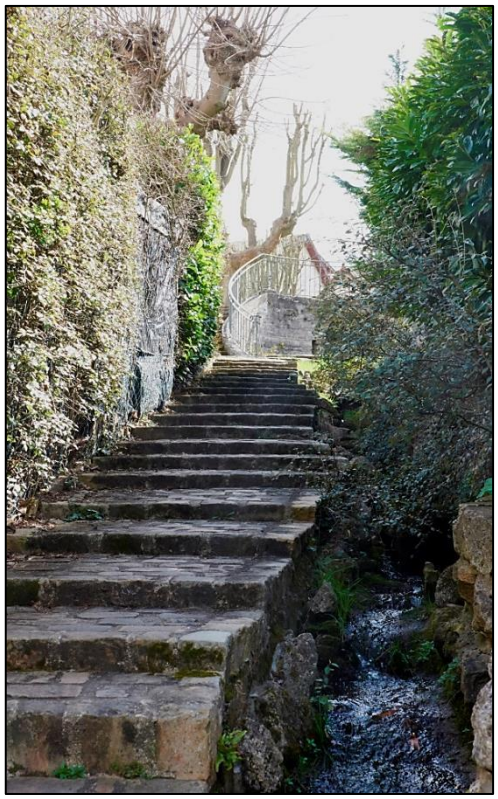

Rû, retenue d'eau avec escaliers monumentaux à double rampe, et Miroir d'eau aujourd'hui

L'ancienne demeure de Joséphine de Beauharnais

Parmi les anciens châteaux de l'époque moderne se trouve l'actuel bâtiment principal de l'Ecole Cabrini. Vraisemblablement édifiée dans le premier quart du XVIIIe siècle par le Comte de Tessé, la « Grand Maison », ainsi dénommée sur la carte de Cassini (1756), est située sur l'un des plus anciens fiefs de Noisy-le-Grand, le fief de Beauvais, probablement à l'emplacement de l'ancien *hostel de Beauvais*, en vis-à-vis de la ferme des moines de Saint-Martin. En 1776, Mme de Renaudin achète la demeure dont elle fait don à sa nièce, Joséphine Tascher de la Pagerie, future impératrice Joséphine, lors de son mariage en 1779 avec Alexandre de Beauharnais, son premier époux guillotiné en 1794. Vers 1890, M. Ruffin, ancien maire de Noisy-le-Grand, acquiert le château. En 1901, la Congrégation de Sainte-Anne de Feugarolles, rattachée à l'Œuvre d'Ormesson, rachète la propriété qui est alors remaniée pour devenir un sanatorium pour enfants tuberculeux. L'hôpital ouvre en 1904 mais la Congrégation fait faillite en 1914 et la demeure est rachetée par les Missionnaires du Sacré-Coeur qui y fondent un orphelinat pour jeunes filles italiennes dirigé par mère Françoise Cabrini dès 1916[69]. Le site accueille depuis 1976 un établissement d'enseignement privé de la maternelle au lycée, l'ensemble scolaire Cabrini, qui occupe plusieurs bâtiments dont la sobre demeure classique du XVIIIe siècle.

[69] Voir l'article « La demeure Cabrini » sur le site de l'Office du Tourisme de Noisy-le-Grand ; FLOHIC Jean-Luc, *op. cit.*, p. 224 ; BAFFET Francis, « Un domaine noiséen au 18ème siècle : l'ancêtre de l'ensemble scolaire Cabrini », dans NOISY-LE-GRAND ET SON HISTOIRE, *Bulletin*, n°4, mars 2014, pp. 3-16.

Ancienne demeure de Joséphine de Beauharnais, début XVIIIe siècle, actuelle Ecole Cabrini, rue du Docteur Sureau

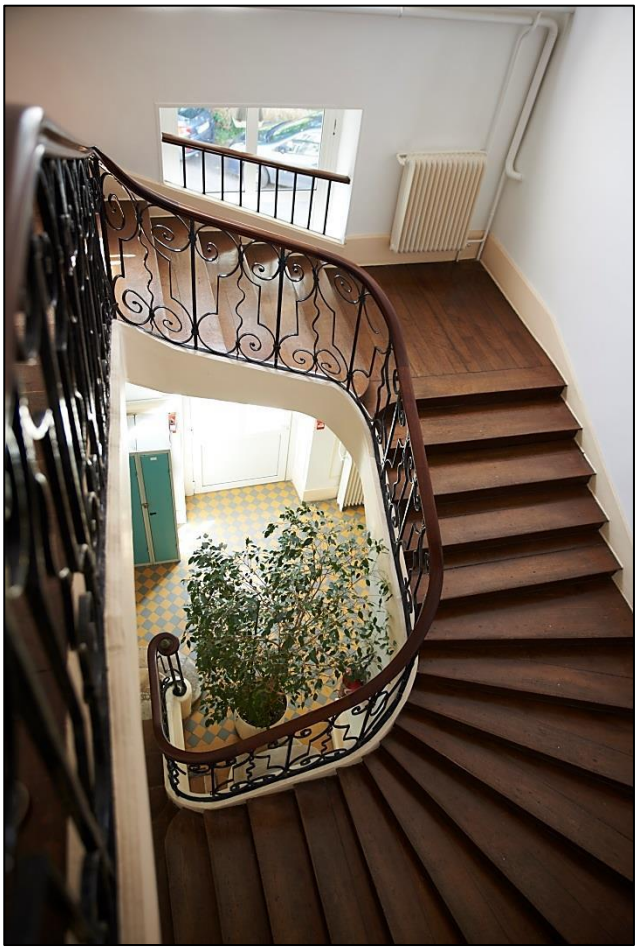

Ancienne demeure de Joséphine de Beauharnais, début XVIIIe siècle, escalier central

II - Grandes demeures bourgeoises et de villégiature du XIXe et du début du XXe siècle

1. Les maisons de notables au XIXe siècle

Suite au démantèlement révolutionnaire des grands domaines qui appartenaient aux nobles et au clergé, de nombreux bourgeois et propriétaires terriens font construire au cours du XIXe siècle leurs demeures à Noisy-le-Grand, bien souvent destinées à illustrer un nouveau statut social. La maison de notable est implantée en cœur de parcelle, en retrait par rapport à la rue avec une cour antérieure et un jardin arrière, à la façon des hôtels particuliers urbains. Elle présente une large façade ordonnancée percée de nombreuses ouvertures (trois à cinq) disposées de façon symétrique. L'élévation à rez-de-chaussée légèrement surélevé, à un étage carré et un étage de comble souvent à croupe et lucarnes, reçoit une modénature ouvragée généralement en plâtre. Sur le territoire de Noisy-le-Grand, on compte six maisons bourgeoises remarquables. La plus connue est la **Villa Cathala**, construite en 1869 par un certain M. Brochard sur l'ancien domaine de Villeflix, à proximité de l'ancien château éponyme démoli après 1808. D'inspiration néoclassique italienne avec une riche ornementation en plâtre, elle subit deux extensions latérales dans les années 1920. La "Villa Le Lac" est rachetée en 1945 par Charles Cathala, conseiller général de la Seine-et-Oise qui donne son nom à la villa, puis en l'an 2000, par la commune de Noisy-le-Grand qui l'aménage en Maison des arts et des associations dès 2010[70]. Dans le même lotissement de Villeflix, au sommet du coteau, la maison du **2 allée de la Marne** datée des années 1870-1880 est une bâtisse imposante à R+1+comble à croupe brisée, marquée par une riche ornementation en plâtre (soubassement à lignes de refends, encadrements, frontons, bandeaux, etc.), aujourd'hui entourée d'immeubles et peu visible depuis l'espace public. Dans la **rue Gambetta**, la demeure du **n°15**, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, date quant à elle des années 1815-1820. Située entre cour bordée de dépendances et vaste jardin, elle se caractérise par son alternance de frontons triangulaires au rez-de-chaussée et courbes à l'étage, et par son étage d'attique.

[70] Voir l'article « La Villa Le Lac, Maison des Arts et des Associations » sur le site de l'Office du Tourisme de Noisy-le-Grand.

Villa Cathala, 2 allée de Maintenon, 1869, © J-B V.

2 allée de la Marne, 1870-1880, © J-B V.

15 rue Gambetta, vers 1815

Au **96 rue Pierre Brossolette**, la maison de notable datée des années 1850-1860 possède 5 travées en façade avec une valorisation de la travée centrale par le perron et le balcon sur consoles du premier étage surplombant la porte bâtarde dont les menuiseries sont d'époque. La modénature est particulièrement soignée avec la corniche à modillons, les bandeaux moulurés, les faux chaînages d'angle et les fenêtres de l'étage noble surmontés de frontons à volutes et entablements denticulés. Au **4 bis rue Carnot** (1870-1880), la demeure à la croupe brisée présente un décor en plâtre (chainage d'angle, encadrement, clés, corniche moulurée), des lucarnes cintrées à volutes dont l'une comporte un vitrail, des oeils de bœuf et de belles ferronneries. Maison bourgeoise atypique, la vaste demeure dite **ferme du Clos Saint-Vincent** (105 rue du Docteur Sureau) a été construite vers 1890 pour un industriel parisien qui en fit un relais de chasse. Après avoir été un lieu de retraite catholique à partir de 1915, la propriété est achetée en 1937 par la famille Delaurier qui l'exploite comme ferme jusqu'en 1990[71]. Elle est constituée d'un petit pavillon central formant avant-corps, flanqué de deux longues ailes constituant les anciennes écuries et de deux pavillons en retour dont l'un est doté d'un pigeonnier. La maçonnerie enduite laisse apparaitre la brique des chaines d'angle et verticales traitées en harpe qui scandent une façade tout en longueur. Racheté par la ville en 2007, la ferme du Clos Saint-Vincent devient en 2013, après réaménagement, un accueil de loisirs pour les écoles du quartier[72] et a pu être préservée grâce à cette reconversion.

[71] Voir l'article « Les fermes de Noisy-le-Grand » sur le site de l'Office du Tourisme de Noisy-le-Grand.

[72] Le site accueille 100 à 120 enfants des écoles des Noyers, du Clos-de-l'Arche, Joliot-Curie et Clos des- Aulnes, avec une capacité pouvant atteindre 150 enfants.

96 rue Pierre Brossolette, 1850-1860, © J-B V.

4 bis rue Carnot, 1870-1880, © J-B V.

Ancien pavillon de chasse (vers 1890) puis Ferme du Clos Saint-Vincent, 105 rue du Docteur Sureau

2. Les rares immeubles du XIXe siècle

Noisy ne connaissant pas vraiment la pression foncière ressentie dans la petite couronne parisienne, on ne trouve que très peu d'immeubles collectifs dans le centre-ville (179, 128-132 et 200 rue Pierre Brossolette). Ils sont de petit gabarit et le plus souvent à deux étages au-dessus du rez-de-chaussée. Le plus remarquable est celui du **200 rue Pierre Brossolette**, bâtiment ordonnancé fait de brique et d'un décor en plâtre : soubassement, corniches moulurées séparant les niveaux, pilastres d'angle à bossage ou cannelés, entablements à denticules, niches. L'immeuble a subi une extension latérale pour la travée de l'escalier et une surélévation d'un étrange fronton percé de petites lucarnes ou bouches d'aérations. Vers 1900, bien que certains immeubles à boutique voient le jour à l'angle de nouvelles rues comme par exemple le bâtiment en brique à pan coupé très dénaturé du **2 rue de Stalingrad**, ce sont surtout les villas qui fleurissent à Noisy-le-Grand.

200 rue Pierre Brossolette, 2^{e} moitié XIXe siècle

3. Les villas du tournant de siècle

Contrairement aux maisons de notables qui sont de grande taille et disposent la plupart du temps de communs, la villa se caractérise par son gabarit de trois travées et d'un étage carré plus comble et par son moindre retrait par rapport à l'espace public. On en localise aux extrémités du bourg ancien, dans le parc de Villeflix et sur le plateau dans le Marnois. Au **94 rue Pierre Brossolette**, la villa est en léger retrait de la voirie et possède un vaste jardin à l'arrière qui allait jusqu'à l'actuelle allée Clovis avant le prolongement de la rue des Mastraits. Elle présente un décor en plâtre, un chainage d'angle et des encadrements de baies à bossage en harpe et clés en pointe de diamant. Avec son brisis en ardoises à œil de bœuf et son terrasson en zinc surmonté d'un lanternon à vitraux colorés, on peut la dater des années 1870-1880. Dans le quartier de la Varenne qui s'urbanise progressivement à partir de 1900, la villa du **1 rue des Ormes** en brique et décor plâtre se donne à voir par sa position d'angle entre deux rues, marquée par un large portail formant un pan coupé. Elle était en outre située à l'entrée de Noisy-le-Grand, sur le chemin venant de Bry-sur-Marne, et face à l' « Epicerie des 2 départements ». Une typologie semblable se retrouve au **24 rue Rouget de L'Isle** (vers 1900), avec une bâtisse d'angle en meulière à décor rocaille, chaines et encadrements plâtre en harpe. Au **31 rue Brayer** se trouve la villa (1880) habitée par le tailleur de Napoléon III à la fin du XIXe siècle puis par le compositeur Claude Terrasse, où séjournèrent notamment son beau-frère le peintre Pierre Bonnard et Alfred Jarry. A cette époque, la demeure est située dans un vaste parc radicalement réduit par le percement du boulevard Paul Pambrun dans les années 1970. A quelques centaines de mètres, le nouveau **presbytère** du 31 rue Gambetta, construit entre 1901 et 1905[73], est à ranger, par sa typologie, parmi les des villas 1900 en meulière, linteaux brique-métal et modénature de briques. Ses baies plus larges au rez-de-chaussée indiquent les pièces à vivre et de réception du prêtre.

[73] Voir AD 93, 93-251.

94 rue Pierre Brossolette, 1870-1880

1 rue des Ormes, vers 1900, © J-B V.

24 rue Rouget de Lisle, vers 1900, © J-B V.

31 rue du Brayer, vers 1870-1880, © J-B V.

Nouveau presbytère, 31 rue Gambetta, vers 1900, © J-B V.

Toujours dans le centre-ville, le lotissement du parc de Villeflix est parsemé de grandes propriétés construites à la fin du XIXe siècle et dotées de vastes jardins boisés. Parmi elles, la **Villa Emma** se démarque au 7 allée de la Grotte, encore imprégnée de style néo-Louis XIII (brique et pierre, toit brisé en ardoise, lucarnes à volutes) mais déjà marquée par l'Art nouveau (lucarne, ferronnerie). Trois autres villas remarquables illustrent ce courant des années 1900-1910. Celle du **65 rue de la République** en meulière et décor de brique, possède une cage d'escalier éclairée par des baies géminées à trumeau de brique jaune et couronnée par une lunette à bas-relief en faïence à motif végétal. La **Villa du Jeu d'Arc** (11 rue de Malnoue) est construite entre 1900 et 1910 par Antoine-Camille Pascal, menuisier-ébéniste fondateur de la menuiserie Pascal (205 rue Pierre Brossolette), pour sa retraite sur un terrain où se pratique le tir à l'arc[74]. On retrouve une ferronnerie à lignes en coup de fouet, un décor de brique polychrome sur les arcs déclinés en anse de panier, surbaissés et cintrés, et surlignés de carreaux de faïence bleus. La façade, couronnée d'un relevé de toiture soutenu par des aisseliers, est ponctuée de cabochons de céramique et d'un écriteau « Villa du Jeu d'Arc ». Autre villa Art nouveau bien conservée présentant un décor de brique et de faïence sur fond de meulière à joint en rocaille, et des ferronneries à motifs végétaux, le **97 rue Rouget de L'Isle**.

[74] Voir l'article « Camille Pascal (1858-1910) » sur le site de l'Office du Tourisme de Noisy-le-Grand.

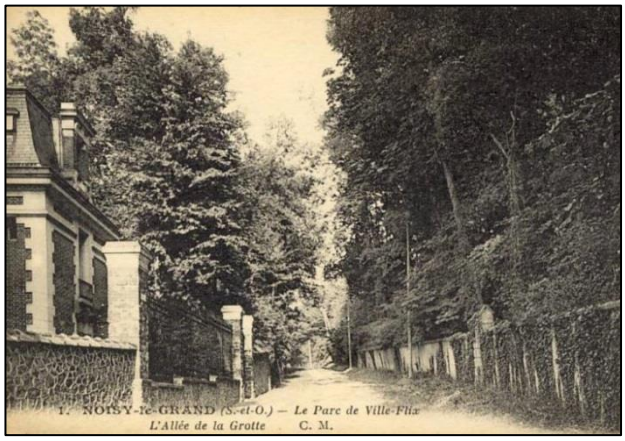

Villa Emma, 1900-1910, 7 allée de la Grotte, carte postale Delcampe (vers 1910) et aujourd'hui

65 rue de la République, vers 1900-1910

Villa du Jeu d'Arc, 11 rue de Malnoue, vers 1900-1910

97 rue Rouget de Lisle, vers 1910

III - Edifices publics majeurs

1. Les écoles

Outre les grandes demeures bourgeoises, le début de siècle est aussi celui de la construction à Noisy-le-Grand de grands édifices municipaux et républicains, concomitante de la hausse démographique et du développement des lotissements dans la commune. Les écoles sont l'urgence principale de la municipalité qui crée en 1908 le **Groupe scolaire du Centre** (architectes Feneuille et Lesage, place Gallieni) pour pallier au manque de place dans les classes de la mairie-école (place de la Résistance)[75]. Reprenant justement la typologie de la mairie-école classique, composée d'un corps central flanquée de deux ailes de plain-pied, elle était marquée par un clocher aujourd'hui disparu et un fronton à double cadran, une horloge et un baromètre. En moellons de meulière et de pierre calcaire, elle reçoit un décor de briques à deux tons simple ou en damier, de faïence au niveau des clés d'arc et des allèges des travées centrales. Pour s'adapter à la poussée démographique de l'entre-deux-guerres, la municipalité de Noisy-le-Grand fait agrandir le Groupe scolaire du Centre par l'édification de **l'Ecole de filles** en 1931-1939, actuelle Ecole maternelle Robert Desnos[76]. Edifice en béton et brique proche du style Art déco, on retrouve le schéma du corps central flanqué d'ailes, paré d'un décor incisé sur mortier de ciment représentant des écoliers évoluant dans un paysage rural, sorte de pastorale typique de cette époque, doublé d'une inscription peinte « RF ECOLE MATERNELLE RF / ROBERT DESNOS » qui a été modifié (auparavant « ECOLE DE FILLES »). Le dernier étage tout de brique est strié de bandeaux de briques brunes et couronné d'aisseliers. Troisième édifice scolaire remarquable, le **Groupe scolaire de la Varenne**, construit entre 1930 et 1935 dans un quartier entièrement dépourvu de service scolaire[77]. La façade Art déco en béton et parement brique présente des jeux de volume par son avant corps central de plain-pied et les travées des entrées latérales traitées en saillie, l'une réservée aux filles, l'autre aux garçons. L'horizontalité de la façade est renforcée par la stratification de bandes de parement brique et de béton enduit, et par les épaisses corniches séparant les différents niveaux.

[75] COQUARD Claude et Claudine, *op. cit.*, p. 161.
[76] Voir AD 93, 93/255.
[77] COQUARD Claude et Claudine, *op. cit.*, p. 272 et AD 93, 93/256 : Noisy-le-Grand, Groupe scolaire de La Varenne.

Groupe scolaire du Centre, 1908, place Gallieni, © J-B V.

Ancienne Ecole de Filles, actuelle école maternelle Robert Desnos, rue du Docteur Jean Vaquier, 1931-1939, © J-B V.
A droite : décor incisé, © J-B V.

Groupe scolaire de la Varenne, 16 rue de Verdun, 1930-1935, © J-B V.

2. L'Hôtel de Ville

L'Hôtel de Ville est le monument républicain par excellence, et son ouverture durant l'entre-deux-guerres marque une prise d'importance démographique de la commune et le déplacement de son centre-ville dans une urbanisation sans précédent. La demeure qui domine la Marne, communément appelée château Périac du nom de son dernier propriétaire, est choisie en 1932 pour recevoir la mairie dont les anciens locaux deviennent trop étroits face à la croissance de la population de Noisy-le-Grand. Le château est érigé en 1864-1865 sur l'ancien domaine de la Roche du Parc, l'un des grands fiefs seigneuriaux de Noisy, par François Augustin Périac et son épouse Sophie Louise Buisson (initiales PB sur la façade nord). En 1926, la commune achète le château à Mme Bobier, veuve de M. Périac. Le 31 juillet 1927 est inaugurée la nouvelle mairie et la place qui la met en valeur et l'intègre au réseau viaire dont elle était exclue. Le clocheton marquant le caractère républicain de la reconversion est quant à lui rajouté en 1931[78]. Il s'agit d'un château néo Louis XIII à maçonnerie de brique et pierre, toiture à la Mansart en ardoise avec lucarnes et oeils de bœuf, et une façade ordonnancée en trois parties. La façade sud se compose effectivement de deux pavillons latéraux formant avant-corps, tandis que la façade nord n'est faite que d'un seul tenant. Les murs présentent un damier de briques vernissées et la pierre de taille est utilisée pour le soubassement, les modénatures et les chainages du bâtiment.

3. Les bains-douches

Enfin, à quelques pas de la mairie, les **bains-douches** constituent l'autre édifice emblématique de la politique communale de l'entre-deux-guerres. Etablissement municipal construit entre 1934 et 1935 à l'angle des rues Lucien Sampaix et Georges Laigneau sur la proposition de la Société d'Habitations à Bon Marché, les bains-douches sont un nouvel outil d'hygiène permettant à la population qui ne dispose pas de salle de bains de venir se laver. Il bénéficiait des services de l'usine des eaux, construite à la fin du XIXe siècle, sur la rive droite de la Marne. En plus des douches et des baignoires, des bains médicamenteux, bains sulfureux, bains de son, d'amidon et de sels marins sont aussi proposés. La fréquentation décline à partir de l'installation de salles de bain privées dans les années 1950 et jusqu'en 1981, date à laquelle la municipalité décide de le fermer et de le réhabiliter pour accueillir des services municipaux et le centre communal d'action sociale[79]. Construit en brique dans un style Art déco sobre, le bâtiment est un marqueur urbain au croisement de deux rues avec son entrée sur pan coupé. Le rez-de-chaussée est surélevé par un soubassement qui absorbe la déclivité de la rue Georges Laigneau et la composition du bâtiment est pyramidale puisque chaque niveau comporte moins de travées que le précédent. L'entrée est surmontée d'une mosaïque de hasard en grès cérame portant l'inscription en rouge et noir sur fond doré « ET. MUNICIPAL / DE / BAINS / DOUCHES » et couronné d'un entablement faisant office de fronton portant mention de la ville de « NOISY LE GRAND ».

[78] Voir AD 93, 93/254 et VIILE DE NOISY-LE-GRAND, *Noisy-le-Grand et sa mairie : 150 ans d'histoire*, catalogue d'exposition, document pdf, site de l'Office du Tourisme de Noisy-le-Grand, 2013.
[79] Voir AD 93 : 93/257, l'article « Les Bains Douches » sur le site de l'Office du Tourisme de Noisy-le-Grand, et COQUARD Claude et Claudine, *op. cit.*, p. 263.

Le château Périac au début du XXe, carte postale Delcampe

La mairie vers 1940, carte postale, AD 93 2Fi Noisv-le-Grand 75

La mairie vers 1960, carte postale Delcampe

L'hôtel de ville aujourd'hui, après les travaux de restauration terminés en 2013, © J-B V.

Bains-douches, 9 rue Georges Laigneau, 1934-1935, © J-B V.

4. Le patrimoine industriel à Noisy

Le patrimoine industriel à Noisy-le-Grand se compose de quelques rares bâtiments. La commune n'a jamais été très industrialisée. Dans le quartier de la Varenne, qui a développé son caractère industriel et artisanal dès l'entre-deux-guerres, les rares usines (Lick et Paramount, l'imprimerie, etc.) n'ont laissé aucune trace, remplacées par des immeubles collectifs modernes[80]. La population ouvrière s'installe au début du XXe siècle principalement autour du nouvel axe parallèle à la rue Pierre Brossolette (ancienne Grand rue), le boulevard du Maréchal Foch où passe le tramway depuis 1901, seul véritable moyen de transport pour rejoindre la capitale ou sa proche banlieue. On note l'existence d'un **immeuble ouvrier** au **7 bd du Maréchal Foch**. Datant des années 1920, il est en léger retrait sur la rue et organisé en L autour d'une petite cour centrale. Entièrement bâti en brique, l'immeuble ne possède pour seule décoration que la polychromie des briques formant les arcs surbaissés de ses baies, polychromie aujourd'hui annulée par la peinture blanche qui recouvre les murs du bâtiment. Autre vestige du passé ouvrier du quartier, les **entrepôts du 31-33 rue Carnot** (angle de la rue Pierre Brossolette), constitués de six hangars en brique ouverts par de larges portes à linteaux métalliques, seront bientôt rasés pour faire place à un « lotissement privatisé haut de gamme » de 17 maisons, le « Hameau de Troy ». Au sud de la rue Pierre Brossolette, côté Bry-sur-Marne, d'autres fabriques et usines dont il reste des vestiges se sont développées dans ces mêmes années de l'entre-deux-guerres. A Noisy, le nord de la Varenne est aujourd'hui occupé par les usines du SIAPP et du SEDIF en bords de Marne et par une zone artisanale, mais elle reste enclavée entre la rivière et les emprises ferrées et souffre d'un manque de dynamisme. Dans le centre-bourg, une partie de l'ancienne **menuiserie Pascal** subsiste au **205 rue Pierre Brossolette**. Il s'agit de l'atelier des machines, une extension des années 1910-1920, tandis que l'atelier d'origine semble avoir disparu au milieu de la cour. Le bâtiment de plain-pied en brique avec une attique en bardage bois est accessible à travers une cour commune et a été reconverti en bureau d'études en bâtiment (« L'Arche »).

[80] L'entreprise Lick et Paramount se trouvait au 16 boulevard du Maréchal Foch, dans l'îlot formé par les rues Léo Lagrange et Marx Dormoy, et le boulevard du Maréchal Foch et la rue Pierre Brossolette. Elle a aujourd'hui disparu et se trouve remplacé par un immeuble de lotissement.

Immeuble ouvrier,
7 boulevard du Maréchal Foch,
vers 1920

Entrepôts industriels,
31-33 rue Carnot,
vers 1920

Atelier de menuiserie, salle des machines,
205 rue Pierre Brossolette,
années 1910-1920

V - Le pavillonnaire de l'entre-deux-guerres

1. Généralités

Les quartiers pavillonnaires couvrent plus de 40% de l'espace urbain de la commune[81] et se développent à partir des années 1910 sous forme de lotissements. Leur trame viaire est toujours homogène, rectiligne avec des voies parallèles se croisant à angle droit, parfois en étoile, autour de petites centralités de quartier. Les parcelles y sont petites ou moyennes, régulières, de forme rectangulaire perpendiculaire aux voies de desserte. Les jardins à l'arrière, ainsi que les clôtures mitoyennes ou en fonds de parcelles recevant une couverture végétale contribuent à la respiration en cœur d'îlot et à l'aspect vert de ces quartiers pavillonnaires. Le bâti est implanté en retrait par rapport à la rue, relativement serré dans le cas de zones densifiées, et les hauteurs ne dépassent généralement pas le R+1+comble. Comme nous l'avons précisé dans l'histoire urbaine de Noisy-le-Grand, les lotissements de l'entre-deux-guerres se construisent de façon non concertée, sans modèle architectural ou typologique, ce qui donne lieu à un bâti hétérogène et aujourd'hui très renouvelé. Les lotissements représentatifs de cette urbanisation sont le Moulin à Vent, les anciens lotissements du Richardet et la Grenouillère.

2. Le cabanon de jardin : témoin de la première phase d'urbanisation

Un élément patrimonial peu connu et surtout peu reconnu comme tel est le cabanon de jardin ou petit pavillon modeste, en bardage bois ou en matériaux de construction rapide, sans décoration, qui témoigne de la première phase d'urbanisation des terres agricoles de Noisy-le-Grand. Selon les lotissements et leur période de constitution, ces habitations pionnières datent des années 1910 à 1930. Il s'agit de modestes bâtisses implantées en milieu ou en fond de parcelle, destinées à héberger un membre ou une famille ouvrière entière. Cette solution est bien souvent provisoire, en attendant la construction d'un pavillon en dur, mais s'avère parfois durable, par manque de moyen, ce qui donne lieu à des bâtiments totalement transformés au fil des décennies. Généralement, ils ne possèdent pas de clôture digne de ce nom, un grillage et une porte en bois font souvent l'affaire, et ils s'accompagnent d'un jardin avant potager avec une allée centrale conduisant à l'entrée du cabanon. L'exemple du **8 rue de Mâcon**, témoin de la première urbanisation du lotissement de Paris-Est dans les années 1910-1920, est représentatif de cette typologie. Son bon état de conservation est dû à la construction attenante d'une maison en dur, le premier module d'habitation étant transformé en annexe. Dans le lotissement des **Trente Arpents**, on trouve un autre modeste module au **n°3** de la rue éponyme, datant des mêmes décennies 1910-1920, période antérieure à la phase principale du lotissement. De plain-pied et avec un jardin sur rue, clôture de fortune, seuls la marquise ajoutée, le décor d'enduit cerné et les volets bois donnent une allure d'habitation. On citera encore le **33 rue des Lilas** (anciens lotissements du Richardet), cabanon modifié mais morphologiquement intact, avec un jardin potager antérieur.

[81] VILLE DE NOISY-LE-GRAND, *P.L.U. op. cit.*, p. 19.

8 rue de Mâcon, © J-B V.

3 rue des Trente Arpents

33 rue des Lilas

D'autres petits pavillons du même gabarit sont construits plus durablement avec quelques éléments de décors comme des modénatures en mortier de ciment, des garde-corps en fonte, qui illustrent une installation plus pérenne ou pérennisée bien que très modeste. C'est le cas du **43 rue des Abeilles** (Grenouillère), du **7 rue des Trente Arpents** (Trente Arpents), du **3 rue des Ormes** (quartier de la Varenne), du **106 bd du Maréchal Foch** ou encore du **35 rue de la République**. Dans le lotissement du Moulin à Vent, on observe au **14 bis rue Michel Cervantes** un pavillon des années 1920, étrangement perpendiculaire à la rue et organisé sur cour où se trouve une annexe qui pourrait être l'ancien cabinet d'aisance de la maison. Ces petits modules d'habitation ne connaissaient effectivement pas encore les sanitaires et n'étaient pas raccordés au tout-à-l'égout dont les lotissements se chargent tardivement dans les années 1930-1940. Au **5 rue Don Quichotte**, on note un petit pavillon remarquable, préfabriqué, à structure en pan de fer à contreventement bois et remplissage de brique, dont l'entrée se faisait à l'origine par la rue Michel Cervantes. Les acrotères en terre cuite et les corbeaux sculptés témoignent quand même d'un relatif soin porté à cette maison modeste. Enfin, les deux maisons jumelles des **4 à 10 rue Léo Lagrange**, datées des années 1900, sont un exemple de maisons en bande caractéristique des quartiers ouvriers comme l'est celui de La Varenne. Sur une carte postale contemporaine de leur construction, on observe qu'il s'agit des premières maisons bâties du quartier : elles revêtent en cela un intérêt non seulement morphologique mais aussi historique.

3. Le pavillon des années 1910-1940

Outre ces exemples particuliers d'installation pavillonnaire, le pavillon le plus commun est caractérisé dans les années 1920 par sa forme typique triangulaire à trois travées et un rez-de-chaussée surélevé. La façade pignon comporte deux fenêtres latérales à linteaux métallique apparent ou non, une porte piétonne axiale ou latérale couverte d'une marquise et précédée de quelques degrés, et est couronnée d'une baie centrale, parfois une simple trappe, au niveau du grenier qui est rarement investi comme étage de comble mais parfois couvert d'un décor à faux pans de bois en mortier[82]. C'est le cas du **36** et du **44 rue Chappe** (Grenouillère), du **49 rue des Pêcheurs** (Pêcheurs), du **pavillon « Les Grillons »** du **22 rue de Picardie** (Plants du Richardet) et du **21 avenue Médéric** (anciens lotissements du Richardet). A partir des années 1930-1940, on voit apparaître des garages qui donnent lieu à une extension du pavillon comme au **13 rue Lucien Sampaix** ou de nouveaux modèles intégrant un sous-sol semi-enterré à entrée de garage comme au **60 rue du Maréchal Joffre**, au 19 avenue Beauséjour (Beauséjour), au **12 rue Roger Cailteux** (la Pointe).

[82] C'est aussi le cas du 56 boulevard du Maréchal Joffre, du 2 rue Leclère (lotissement des Coteaux de la Marne).

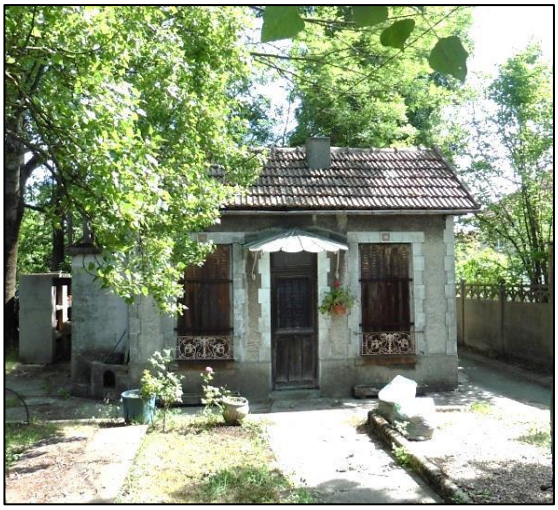

Exemple de petit pavillon des années 1910, 43 rue des Abeilles (Grenouillère)

Exemple de petit pavillon des années 1910-1920, orienté sur cour, 14 bis rue Michel Cervantes (Moulin à Vent), © J-B V.

Rare exemple de pavillon préfabriqué à pan de fer des années 1910-1920, 5 rue Don Quichotte (Moulin à Vent)

Vue de la rue de l'Epargne (actuelle rue Léo Lagrange), vers 1900, carte postale, AD93 2Fi Noisy-le-Grand 48

Deux maisons jumelles, 4 à 10 rue Léo Lagrange, vers 1900

Pavillons des années 1920, première phase de construction des lotissements de Noisy-le-Grand. 44 rue Chappe (Grenouillère), 49 rue des Pêcheurs (Pêcheurs), 22 rue de Picardie (Plants du Richardets)

Pavillons des années 1930, introduction du garage en extension ou en sous-sol semi-enterré. 13 rue Lucien Sampaix, 19 avenue Beauséjour (Beauséjour), 60 rue du Maréchal Joffre

4. La villa des années 1910-1940

La seconde typologie est la villa qui possède un terrain plus vaste, un étage carré supplémentaire et/ou un véritable étage de comble, ainsi qu'un traitement décoratif plus poussé. Dans l'entre-deux-guerres, la plupart des villas sont en moellons de meulière et/ou en moellons de pierre calcaire et silex, avec un décor de brique pour les encadrements de baies et les bandeaux marquant les différents niveaux, puis progressivement à partir des années 1930 en béton enduit. Un modèle fréquemment rencontré dans le premier quart du siècle est celui des villas à plan en L, comme au **3 rue du Richardet** (anciens lotissements du Richardet), datant des années 1910 et particulièrement bien conservée, ou encore au **50 avenue Emile Cossonneau**. La version classique de la villa des années 1920-1930 est celle du plan carré ou rectangulaire régulier, à trois travées, à pignon sur rue et demi-croupe comme au **47 bis Camille Flammarion** (lotissement de la Grenouillère), au **12 rue du Brayer** et au **93 bis rue Rouget de L'Isle**. Ensuite, on trouve une variante des années 1930-1940 présentant une asymétrie de façade souvent marquée par un bow-window comme au **14 avenue de l'Etoile** (lotissement Beauséjour) et un traitement plus soigné de l'entrée formant porche comme au **33 rue du Belvédère** (Haute-Montagne) ou même loggia souvent vitrée *a posteriori* tel qu'**au 10 rue Lucien Sampaix**, au **3 rue Stalingrad** (années 1940) et au **1 rue du Moulin à Vent** (lotissement du Moulin à vent) au style régionaliste néo-basque. Parmi les villas Art déco de Noisy-le-Grand, on citera le **39 avenue des Yvris** (années 1930) avec son muret de l'escalier décoré en bas-relief à motifs floraux, et ses fenêtres à angles brisés, ainsi que le **47 rue des Pêcheurs** (années 1940).

Exemples de villas à plan en L des années 1910-1920.

En haut à gauche et à droite : 3 rue du Richardet (anciens lotissements du Richardet), avant (carte postale Delcampe) et aujourd'hui

Ci-contre : 50 avenue Emile Cossonneau

Type classique de la villa des années 1920-30 à plan régulier et demi-croupe.
47 bis rue Camille Flammarion (Grenouillère) © J-B V., 93 bis rue Rouget de Lisle, 12 rue du Brayer

Villas à loggia : 1 rue du Moulin à Vent (Le Moulin à Vent)

Villa à bow-window :14 avenue de l'Etoile (Beauséjour)

Villa à bow-window et loggia à vitraux : 3 rue de Stalingrad

Villa à bow-window et porche d'entrée : 33 rue du Belvédère (Haute-Montagne)

Exemples de villas Art déco des années 1930-1940

Ci-dessus : 39 avenue des Yvris (Les Yvris) au décor en bas-relief dans le muret de la double rampe d'escalier

Ci-contre : 47 rue des Pêcheurs (Les Pêcheurs)

5. Eléments de centralité et de sociabilité des lotissements

Mis à part l'habitat individuel des lotissements dont nous avons tiré quelques exemples par typologies, le patrimoine pavillonnaire inclut également les lieux de convergence et de sociabilité de ces extensions urbaines. Autour des placettes en demi-lune ou en étoile, des carrefours à l'intersection de plusieurs lotissements, des petites centralités de quartier se créent mais restent loin de la plupart des pavillons, le manque de proximité commerciale favorisant les zones dortoirs. La forme urbaine est alors le support d'une organisation de quartier, et ces centralités ne consistent qu'en quelques structures. On observe ponctuellement, par exemple, des **café-hôtel-restaurant** comme **« Les Yvris »** (1 rue de la Providence) daté des années 1910-1920. Il se présente comme une maison à un étage à pan coupé en retrait de la route sur une parcelle d'angle entre l'avenue Médéric, ancienne route de Villiers à Champs-sur-Marne, et l'un des nouveaux chemins tracé pour le futur lotissement des Yvris. En effet, ce type de lieu était envisagé par le lotisseur avant même que les parcelles ne soient vendues et bâties. Sa fréquentation, sa dimension de point de repère et de centralité urbaine expliquent son traitement de qualité : une maçonnerie en brique blanche avec chaines d'angles, encadrements de baies et bandeaux en brique rouge, ponctuée de cabochons émaillés et de frises en ciment moulé. On en trouve un autre exemple dans le lotissement de Paris Est, à l'angle de l'avenue du Beaujolais et de la rue de la Station. Le **« Café bar hôtel aux Quatre Coins »** (années 1920) hérite probablement d'une de ces typologies commerçantes à la limite des lotissements de Paris-Est et de Beausite, avec une entrée à pan coupé formant terrasse, tout comme le **33 rue Jean Moulin** (années 1930) l'était sans doute pour les lotissements des Plants du Richardet, de la rue Gabriel Péri et de Beauséjour. Ces deux derniers exemples sont particulièrement dénaturés mais gardent la trace d'enseignes et de vitrines en rez-de-chaussée. On trouve aussi des places avec des petits commerces polyvalents. Le **carrefour de la Pointe** concentre par exemple des maisons à commerces aux angles des rues des lotissements du Plant des Richardets, de Beauséjour, de la Pointe, servant aussi quelques années plus tard des lotissements situés au sud des voies ferrées (Paris-Est et Beausite). Les trois principaux bâtiments à pan coupé du carrefour, c'est-à-dire l'ancienne quincaillerie, l'épicerie L'Union et le bistrot La Maison Miliquet dit aussi Café de la Pointe (café, tabac, bal, pompe à essence), ont été conservés bien que fortement dénaturés. Leur intérêt historique et urbain dans les extensions urbaines de l'entre-deux-guerres mérite que l'on préserve cette dimension conviviale et commerçante du carrefour au cœur de zones dortoirs. De même, pour les anciens lotissements du Richardet et des Plants du Richardet, l'urbanisation s'est faite de façon radioconcentrique à partir de la **place du Combat** qui formait, avec ses maisons à boutique, le centre du quartier des Richardets au bord de la route de Villiers-sur-Marne, actuelle avenue Médéric. Cette place en demi-lune rayonnante matérialisait en quelque sorte l'entrée des lotissements et constituait leur raccordement.

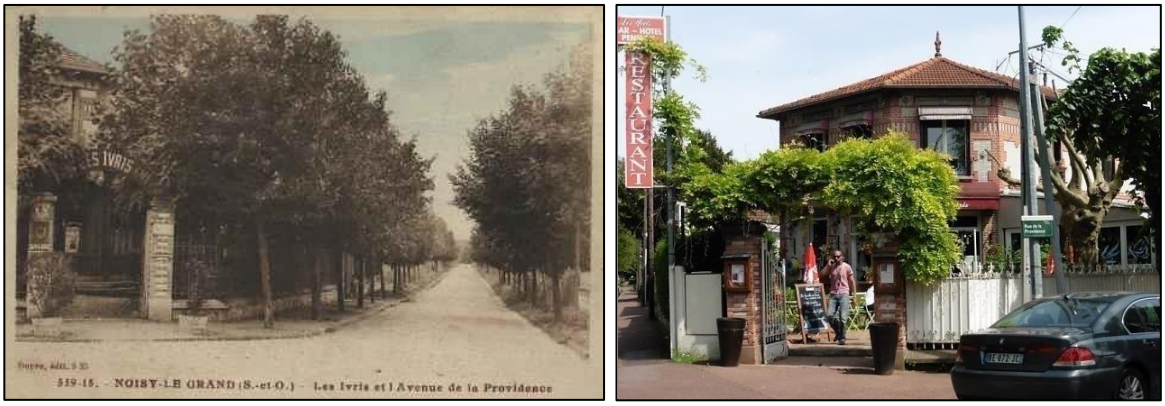

Café hôtel restaurant Les Yvris, années 1910-1920, carte postale Delcampe et aujourd'hui

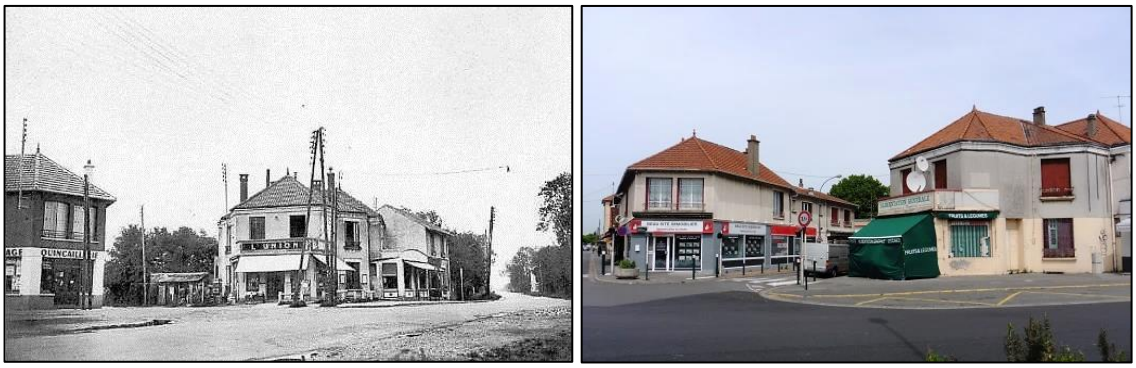

Carrefour de la Pointe, années 1910-1920, quincaillerie et épicerie, carte postale Delcampe et aujourd'hui

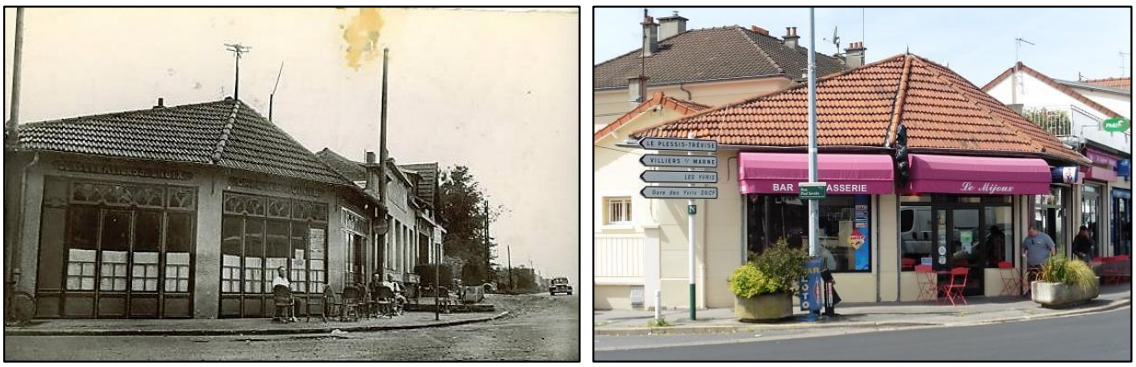

Carrefour de la Pointe, années 1910-1920, Maison Miliquet (Café de la Pointe), carte postale Delcampe et aujourd'hui

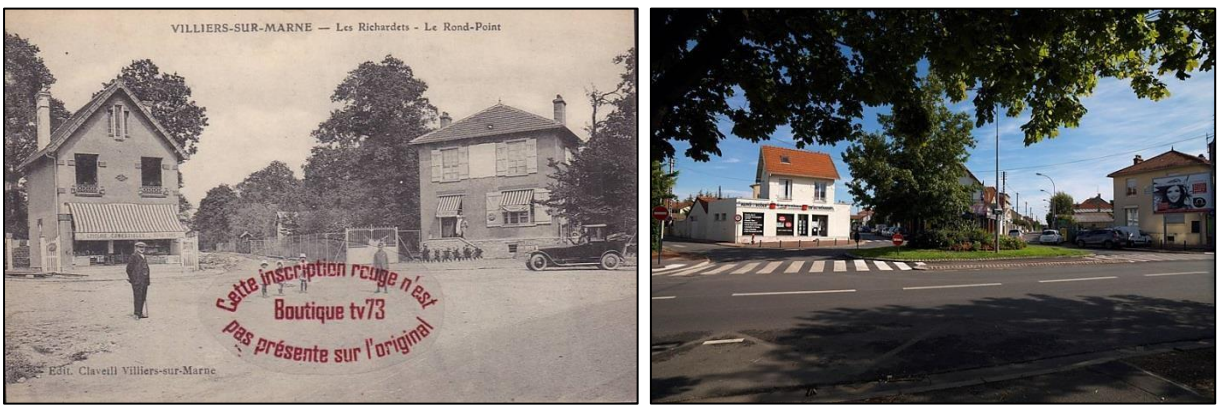

Place du Combat (Richardets), années 1910-1920, carte postale Delcampe et aujourd'hui, © J-B V.

VI - Le Noisy de la Reconstruction

1. Généralités

Durant les années 1950-1960, c'est au sein-même des lotissements préexistants de l'entre-deux-guerres, encore semi-développés, que se poursuit la construction de maisons individuelles. On assiste à une densification par ajout de bâtiment dans les vides séparatifs, souvent accompagné d'une subdivision parcellaire. Les maisons de la Reconstruction deviennent parfois mitoyennes et s'étalent en fond de parcelle. Elles sont en béton et présentent la plupart du temps un sous-sol à parement pierre traitée de façon rustique, peu élevé dans les années 1950 et formant un véritable niveau dans les années 1960, avec le garage et les pièces fonctionnelles (buanderie, cuisine, etc.). On y retrouve là aussi les deux typologies d'habitat que l'on distingue par la taille : le pavillon et la villa. Ce qui distingue l'élément patrimonial du tout banal dans ce troisième quart du XXe siècle, c'est une morphologie peu commune, un bon état de conservation dans un contexte noiséen de fortes mutations des quartiers, et/ou un traitement décoratif (éléments de ferronnerie par exemple) voire architectural (bow-window, loggia, terrasse, pergola, etc.) soigné et original.

2. Le pavillonnaire des années 1950

Pour le module pavillonnaire des années cinquante, on peut citer celui du **13 rue du Belvédère** (Haute-Montagne) avec son balcon filant et sa belle ferronnerie, celui du **18 rue Camille Flammarion** (Grenouillère) au soubassement en meulière et à l'étage carré en parement brique, ayant conservé sa clôture métallique à tubes, ou encore le **39 rue du Professeur Roux**, avec son toit en appentis et son débord de mur formant un angle rentrant. Pour ce qui est des villas des années 1950, on observe quelques réminiscences du plan en L de l'entre-deux-guerres, tels qu'au **19 rue du Docteur Vaillant** (Grenouillère) à parement en moellons de meulière assisés, et le **45 ter avenue des Yvris** (Yvris) en meulière et parement brique et demi-croupe. Ensuite, le type fréquent devient celui du **52 rue de la Croix-Rouge**, à plan rectangulaire ou carré régulier et toit en croupe, parement pierre en soubassement, et un balcon filant ici sur deux façades. On retrouve aussi souvent un modèle caractérisé par un bow-window à triplet de baies et à section semi-circulaire, à fenêtre en angle à trumeau central comme au **24 bis rue du Docteur Vaillant** (Grenouillère) ou à entrée traitée en terrasse (**1 rue des Pêcheurs**) avec ou sans pergola en béton armé (**2 rue Hudier**).

Pavillons des années 1950 : 13 rue du Belvédère, 18 rue Camille Flammarion, 39 rue du Professeur Roux

Typologies de villas des années 1950 :

19 rue du Docteur Vaillant (en haut à gauche, La Grenouillère)

52 rue de la Croix Rouge (en haut à droite, Les Pervenches et Pâquerettes)

24 bis rue du Docteur Vaillant (en bas à gauche, La Grenouillère)

1 rue des Pêcheurs (en bas à droite, Les Pêcheurs)

3. Le pavillonnaire des années 1960

Pour les années soixante, on peut mentionner le modeste pavillon du **8 avenue des Charmilles** (Beauséjour) qui est atypique par son gabarit de plain-pied et sa simplicité (clôture béton et bois, encadrements de baies préfabriqués) et illustre les opérations de densification intrusive et les subdivisions parcellaires dans les lotissements. A l'opposé, le **1 place de l'Etoile** (Beauséjour) représente un cas intéressant par sa position de représentation à un angle de deux rues sur la place de l'Etoile, effectivement en forme d'étoile, avec son portail à croisillons d'origine, les parements pierre et brique marquant la distinction entre soubassement et rez-de-chaussée surélevé avec son balcon filant. Parmi les villas des années 1960, on retrouve des modèles à plan régulier et toit en croupe, comme au **45 bd Paul Pambrun** ou au **58 rue du Docteur Vaillant** (Grenouillère), grande villa avec véritable sous-sol traité en parement pierre, une entrée sous un proche, une forte corniche et un bow-window à section semi-circulaire et à quatre baies faisant angle. La demeure du **37 rue des Lilas** (ancien lotissement du RIchardet) présente une terrasse au premier étage aux garde-corps en ciment armé et sur pilotis du même type. A la villa du **20 avenue Médéric** à parement brique, on trouve un traitement particulier de l'entrée située à l'angle de la maison, couverte d'un auvent ciment à murs rentrants, et avec un avant-corps côté jardin formant pignon. On trouve d'autres morphologies originales comme par exemple des cas de toiture en appentis non visibles depuis la rue à la villa du **9-11 rue de Picardie** (Plants du Richardet) avec sa façade en coffrage béton, et à celle du **32 rue des Frères Harbulot** qui possède un balcon sur pilotis et une clôture à motif de ferronnerie triangulaire. Pour finir, et avant d'évoquer les grandes années d'essor de la ville nouvelle à Noisy-le-Grand, mentionnons deux pavillons intéressants du début des années 1970 : le **13 rue Paul Lafargue** pour une version classique du pavillon péri-urbain, et le **8 rue du Baron Louis** (lotissement du Parc des Tilleuls), pavillon de plain-pied en cœur de jardin arboré marqué par un style régionaliste avec sa lucarne en trapèze et sa large et haute souche de cheminée.

Pavillons des années 1960 : le modeste 8 avenue des Charmilles et la maison d'angle du 1 place de l'Etoile (Beauséjour)

Villas des années 1960 (de gauche à droite) : 45 bd P. Pambrun, 32 rue des Frères Harbulot (Beausite), 58 rue du Dr Vaillant (Grenouillère), 9-11 rue de Picardie (Plants du Richardet), 37 rue des Lilas (anciens lotissements des Richardets)

13 rue Paul Lafargue, villa du début des années 1970

8 rue du Baron Louis (Parc des Tilleuls), villa du début des années 1970

4. Le patrimoine religieux de la Reconstruction

Généralités

Suite au boom démographique des années 1950, les lotissements continuent de se construire et de se densifier, tandis que les fidèles au nombre croissant doivent parcourir des kilomètres pour trouver une paroisse, celle de Saint-Sulpice pour les habitants du nord de la commune, et celles de Brie, Villiers, ou Champs pour ceux habitants les lotissements périphériques. Les nouveaux lieux de culte adoptent une architecture industrialisée, rapide et économe dans sa mise en œuvre, mais cependant très soignée et élégante dans sa pureté formelle.

La chapelle et l'église Sainte-Thérèse des Richardets

La chapelle Sainte-Thérèse (2 avenue Gabriel Péri) a été bâtie de façon simple et rapide pour répondre au besoin des nouveaux lotissements des Richardets et de Beauséjour vers 1950. Elle constitue ainsi un relais paroissial de la paroisse Saint-Sulpice. Construite en béton, ses murs gouttereaux sont scandés par des piliers de pierre et sa façade en moellons est couronnée d'un clocheton. Les nombreuses modifications, comme la reprise des ouvertures (petites baies cintrées remplacées par des portes et des fenêtres), le murement de la porte d'entrée, et la transformation intérieure (faux plafonds et cloisons formant de petits bureaux) ne nous permettent que d'en noter l'intérêt historique d'un bâtiment de culte dans le quartier. La croissance démographique nécessitera une décennie plus tard l'édification d'une église éponyme attenante, transformant l'ancienne chapelle en salle paroissiale Saint Marc. Les frères Arsène-Henry conçoivent en 1965-1966 une église économique de 300 places assises et 100 debout destinée à un quartier de pavillons ouvriers en pleine expansion. Quasiment identique à la chapelle Saint-Luc de Montrouge réalisée en 1961 par les mêmes auteurs[1], l'église Sainte-Thérèse-des-Richardets a pour plan centré un losange et se constitue d'un porche à trois grandes portes, une nef et un chœur dans l'extrémité de la forme géométrique où se trouvent deux vitraux abstraits de Gérard Lardeur. Elle est constituée d'une dalle en béton armé formant radier, une structure porteuse (piliers et charpente) de bois lamellé-collé et riveté donnant une apparence de forêt, d'un toit en ciment incliné, de murs latéraux de remplissage en parpaing enduit de ciment blanc à l'extérieur et d'un doublage en voliges vernies à l'intérieur. Des fenêtres en bandeau en partie haute des murs assurent la ventilation et l'éclairage naturel. Rappel de l'architecture religieuse traditionnelle, un clocher à flèche en béton, surmonté d'une croix discrète coiffe l'édifice. Outre l'intérêt que revêt cette architecture conçue dans une grande économie (250 000 F) et en quelques mois grâce à des éléments préfabriqués en atelier, on note la présence d'un orgue portatif qui est, avec les vitraux, le seul objet mobilier remarquable[2].

[1] Voir ASSOCIATION SPIRITUALITE ET ART, *Guide des architectures religieuses contemporaines à Paris et en Ile-de-France*, Paris, Alternatives, 2009, p. 141.
[2] Voir le n°8 de *Construire l'Eglise* de janvier 1967 et le n°22 des *Chantiers du Cardinal* de juin 1968.

Chapelle Sainte-Thérèse-des-Richardets, vers 1950, 2 avenue Gabriel Péri, carte postale Delcampe et aujourd'hui

Eglise Sainte-Thérèse-des-Richardets (arch. Arsène-Henry frères), 1966, 2 avenue Gabriel Péri, vues extérieure et intérieure

La chapelle Notre-Dame des Sans-Logis, dite chapelle ATD Quart Monde

La chapelle des Sans-Logis a été érigée en 1957 à l'initiative du père Joseph Wresinski (futur fondateur d'ATD Quart Monde) au cœur du camp du « château de France » qui accueillait des familles de mal-logés dans des « igloos » depuis 1954. Elle a été construite en 1957 sur le projet de Monique Midy (peintre et sculpteur) avec des matériaux de récupération. Le bâtiment avait à l'origine une toiture de tôle semblable à celle des igloos du camp et un sol en galets coulés dans le ciment, et était orné de cinq vitraux de Jean Bazaine évoquant les cinq Mystères Glorieux (Ascension, Assomptions, Résurrection, Pentecôte, litanies de la Vierge). La chapelle a été démontée pierre par pierre et reconstruite à quelques centaines de mètres au 77 rue Jules Ferry lorsque le camp a été remplacé par la « cité de promotion familiale » (Champy). Elle est ainsi le seul vestige du camp fermé en 1969 et a reçu en 2012 le label "patrimoine XXe siècle". De plan très simple, un seul vaisseau rectangulaire de 15m sur 8m, à chevet plat, construite en moellons de récupération, voûtée à l'origine en fibrociment comme les igloos du camp, les vitraux de Jean Bazaine en sont l'unique décor dont seules l'Assomption et la Pentecôte sont conservés. L'ancienne toiture en fibrociment ondulée a été rhabillée d'un revêtement synthétique qui couvre également en grande partie les murs latéraux et les rampants du mur-pignon, et la porte est bien plus étroite que celle d'origine. Son intérêt historique et son architecture sobre mais élégante lui ont valu le « label XXe »[3].

Notre-Dame de Lourdes

Au 22 rue Rouget de Lisle, l'église Notre-Dame-de-Lourdes a été construite en 1960 par l'architecte Mugniéry. La chapelle en béton enduite et à toit incliné prend le parti d'une grande simplicité architecturale en ne se distinguant des habitations voisines que par une simple croix de métal, à droite d'une porte en bois ordinaire. L'entrée est valorisée par un parement pierre traité de façon rustique qui tranche avec l'enduit jaune de la maçonnerie, et est couronnée d'une cloche. Des travaux y ont été effectués en 1977 pour y ajouter une salle paroissiale à l'arrière, marquée par une large baie circulaire éclairant les deux niveaux de l'extension.

[3] Voir VIGNES-DUMAS Claire (dir.), *Les édifices religieux du XXe siècle en Ile-de-France : 75 lieux de culte « patrimoine du XXe siècle »*, Paris, Beaux-Arts Editions, 2013, p. 100 et Dossier réalisé par la DRAC Ile-de-France pour la Commission régionale du patrimoine et des sites du 23 juin 2015.

Chapelle des Sans-Logis, dite aussi Chapelle ATD Quart Monde, 1957, 77 rue Jules Ferry

Eglise Notre-Dame-de-Lourdes (arch. Mugniéry), 1960, 22 rue Rouget de Lisle

VII - Les opérations significatives de la ville nouvelle

1. Architecture et urbanisme

Les grands ensembles de la ville nouvelle se localisent sur le plateau autour de trois nouveaux quartiers : le Mont d'Est, le Pavé Neuf, et l'ensemble formé par le Champy, les Hauts Bâtons et la Butte Verte. Ils présentent des formes architecturales diverses, des circulations douces et automobiles indépendantes, et des espaces publics importants organisés sur dalle, support théorique du commerce de proximité et des services socio-culturels. La voirie est avant tout organisée pour la desserte des parkings des logements mais ne traverse que rarement ces quartiers. Au contraire, des voies larges les contournent, ce qui limite leur interaction avec les quartiers limitrophes. Le bâti se caractérise par des immeubles de taille importante, avec une grande diversité des hauteurs allant de R+5 à R+15 selon les ensembles. On notera que les opérations les plus significatives, et qui font patrimoine par leur originalité formelle et urbaine et leur qualité matérielle, sont des objets architecturaux forts destinés, selon les projets de l'EPA Marne, à structurer l'urbanisation nouvelle et à jouer le rôle de vitrine de la modernité de Marne-la-Vallée. Les enjeux actuels y sont les transitions entre ces grands ensembles et les quartiers limitrophes, le renforcement des pôles commerciaux et la réhabilitation urbaine de ces quartiers. Nous aborderons ces entités d'un regard balayant d'ouest en est selon la logique urbaine, bien que la chronologie des opérations ne soit pas exactement aussi linéaire.

2. Le Mont d'Est

Généralités

Le Mont d'Est est le principal pôle d'activité tertiaire de la ville et est conçu comme une forteresse à échelle plus monumentale que le reste de la ville. Le cœur de quartier, constitué d'immeubles de bureau et d'habitat, est principalement piéton et organisé autour d'une dalle qui accueille le centre commercial Les Arcades. Il possède des accès peu compréhensibles, à différents niveaux, renforçant la dimension d'enclave du Mont d'Est. La voirie de desserte (2x2 voies avec terre-plein central) décrit une sorte de périphérique autour du quartier et coupe le quartier d'affaire du reste de la commune, contribuant à en faire une entité à part dans le paysage urbain de Noisy-le-Grand. Le quartier du Mont d'Est est marqué par quatre ensembles remarquables : les Espaces Abraxas, le parking régional, la dalle et la Résidence du Lac.

Vue aérienne du chantier en cours du Centre urbain de Noisy-le-Grand, source : SGVN, Villes nouvelles de France, 1981

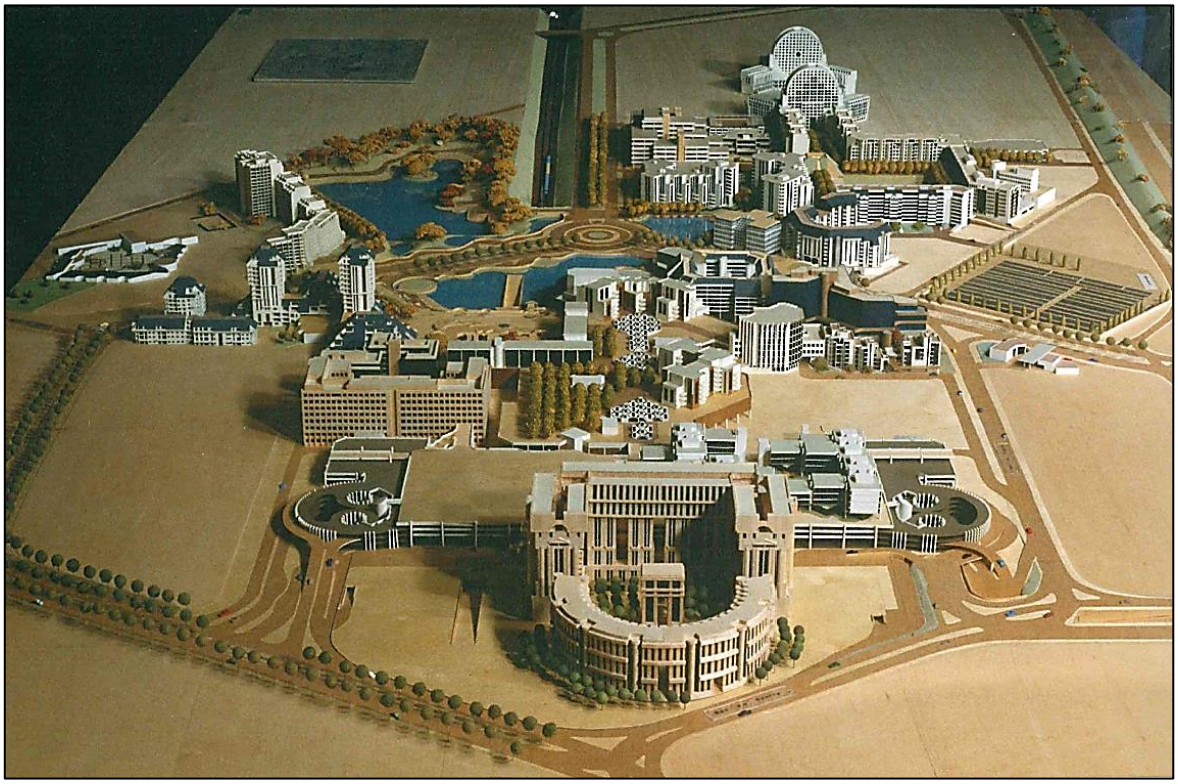

Maquette du Centre urbain de Noisy-le-Grand (quartiers du Mont d'Est et du Pavé-Neuf) en cours d'achèvement, vers 1982, EPA Marne

Les Espaces Abraxas

Conçu par l'EPA Marne et Ricardo Bofill comme une véritable proue occidentale de la ville nouvelle et un signe dans la ville de Noisy-le-Grand, les Espaces Abraxas (1978-1983) composés du Palacio, de l'Arche et du Théâtre constituent un manifeste de l'architecture post-moderne qui obéit à deux règles principales : la monumentalité et le vocabulaire classicisant de ses formes. L'architecte Ricardo Bofill, déjà auteur des Arcades du Lac à Saint-Quentin-en-Yvelines (1978-1981), réalise un ensemble immobilier de 600 logements rompant avec le modèle barres de la Reconstruction par sa mixité sociale et sa qualité esthétique des façades et des espaces publics. La place des Fédérés s'articule autour de trois bâtiments constituant les Espaces Abraxas. Ils se réfèrent directement au théâtre romain antique de plan semi-circulaire où le Palacio constitue le mur de scène. Celui-ci est un bâtimet massif composé de 18 étages, de 4 cages d'escaliers accueillant chacune environ 250 appartements. Au centre des Espaces Abraxas se trouve l'Arche aux dimensions plus modestes, constitué de deux cages d'escaliers se rejoignant au 7e étage pour former un arc. A l'extrémité occidentale de la place en gradins se trouve le bâtiment du Théâtre, moins haut que le Palacio, agencé en demi-cercle composé d'une dizaine de cages d'escaliers desservant une vingtaine d'appartements par cage, accessibles aux pieds des colonnes doriques vitrées qui constituent les bow-windows des appartements. Le Théâtre inspirera littéralement la place de Catalogne à Paris (14e arr.), réalisée par Ricardo Bofill dans la seconde moitié des années 1980. La monumentalité est tempérée par la richesse du traitement des façades. L'ensemble est fait de pièces préfabriquées en béton moulé, lasuré, aux teintes roses proche du grès, témoignant d'un travail plastique important en bas-relief. Les avancées et renfoncements créés par les colonnes pleines ou tronquées, lisses ou cannelées, les balcons et terrasses, renforcent ce jeu de clair-obscur, de pleins et de vides qui rythme les façades. La ghettoïsation ultérieure du site est due à l'absence de mixité fonctionnelle des bâtiments dévolus au logement, à l'échec des ventes aux plus aisés, mais surtout à la non intégration du complexe immobilier dans le tissu urbain alentour. L'ensemble monumental forme une pièce urbaine fermée à la circulation, puisqu'un accès débouche sur le périphérique du quartier, une quatre voie, et l'autre sur le parking à 4 étages du centre urbain régional. Les Espaces Abraxas sont un chef d'œuvre d'architecture domestique qui aurait pu fonctionner dans ses idéaux si le projet avait été intégré à un environnement mixte, et qui se retrouve comme une forteresse repliée sur elle-même, symbolisant certes les « Portes de Paris » mais aussi l'échec d'une architecture-objet.

Vue nord-est, © J-B V.

Vue de l'entrée orientale et de l'axe traversant est-ouest, © J-B V.

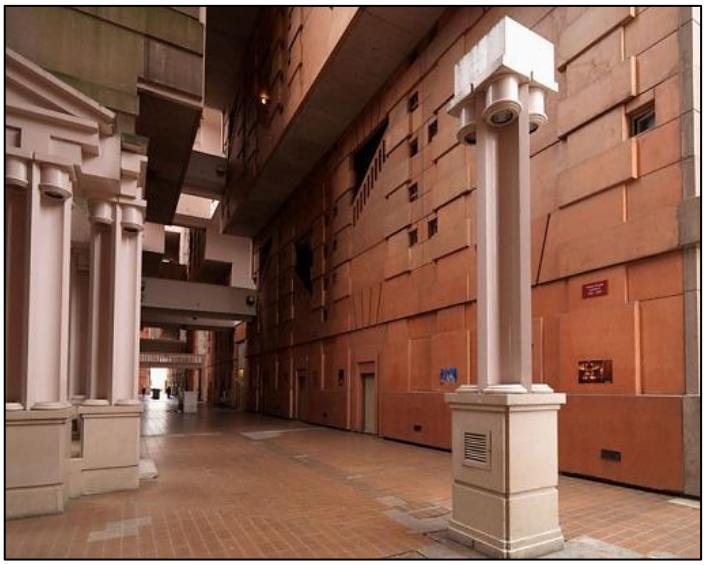

Espaces communs desservant les cages d'escaliers et d'ascenseurs, © J-B V.

Espace central du complexe. A gauche, le Palacio ; au centre, l'Arche ; à droite, le Théâtre. © J-B V.

Le parking régional

Le parking régional du Mont d'Est (1975-1977), dessiné par les architectes Kalisz Jacques, Salem Roger et l'urbaniste Aymeric Zublena en coordination avec l'EPA Marne, est un parc de stationnement de 4000 places réalisé pour répondre aux besoins des résidents, de la clientèle des commerces, des employés de bureaux, et des usagers du RER. Accolé au centre commercial Les Arcades dans un axe traversant l'hexagone du quartier, le parking se développe sur quatre niveaux desservis aux extrémités nord et sud par deux groupes de deux rampes hélicoïdales pour les voitures, et à l'ouest par trois cages d'escaliers pour les piétons. Le parking du Mont d'Est peut être considéré comme une pièce d'architecture d'équipement très singulière, par son caractère très travaillé et très dessiné jusque dans l'optimisation des espaces de circulation de type organique pour les piétons (passerelles parallèles aux plateformes) et les véhicules. La structure ouverte des rampes d'accès, rappelant une colonne vertébrale animale, et les piliers porteurs inclinés aménagent une ample visibilité pour les conducteurs. Les espaces couverts du parking sont aussi utilisés pour une traversée piétonne, un raccourci entre l'ouest du Mont d' Est (Espaces Abraxas) et le centre commercial ou la gare de RER.

© J-B V.

© J-B V.

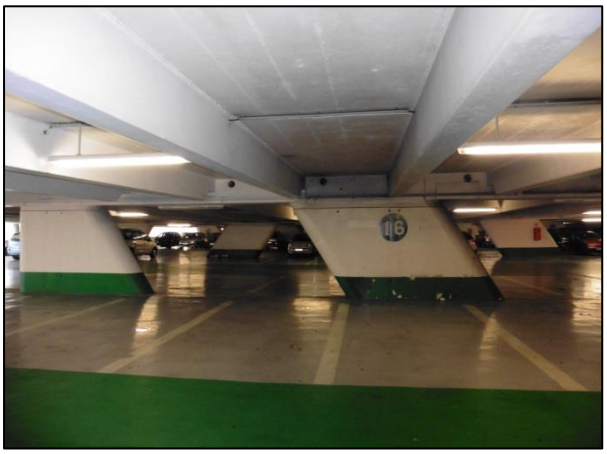

© J-B V.

© J-B V.

Les accès piétons

Le trait d'union entre le parking et la station Noisy-Mont d'Est était assuré par un **grand hall** à deux niveaux, complètement réhabilité et modernisé en 2005. Réalisé par les architectes Michel Andrault, Pierre Parat, et Aydin Guvan (futurs auteurs du Palais Omnisport de Bercy), il était couvert d'une série de dômes laissant pénétrer la lumière par des baies latérales et rappelle, par ses piliers à chapiteaux à section hexagonale recevant les voûtes, l'architecture des grands bazars persans[4]. Autre accès, la **place Jean-Baptiste Clément**, square typique des années 1970-1980 en creux, avec ses murets et ses bancs en béton gravillonné et le parement en carreaux de faïence bleu, ses barrières en ferronnerie et ses petits arbustes. Resté à ce jour conservé, il est relié au centre commercial par une **passerelle piétonne** en béton (1975-1980). Portée par des poutres et des piliers en béton armé, elle est couverte d'une structure métallique façon pergola, et surplombe d'ailleurs la bien nommée rue de la Pergola. Le long de la passerelle, les murets sont en béton moulé traités en cannelures, et de petits renfoncements semi-circulaire à décor de fresque et à bancs intégrés dans la masse forment autant de lieux de rencontre. Enfin, de ce côté-ci, les murs du centre commercial sont revêtus de carrelage bleu, bleu clair et blanc.

[4] COLLECTIF, *Guide de l'architecture dans les villes nouvelles de la région parisienne*, Paris, Hachette, 1979, p. 59.

Place Jean-Baptiste Clément, vers 1979, © J-B V.

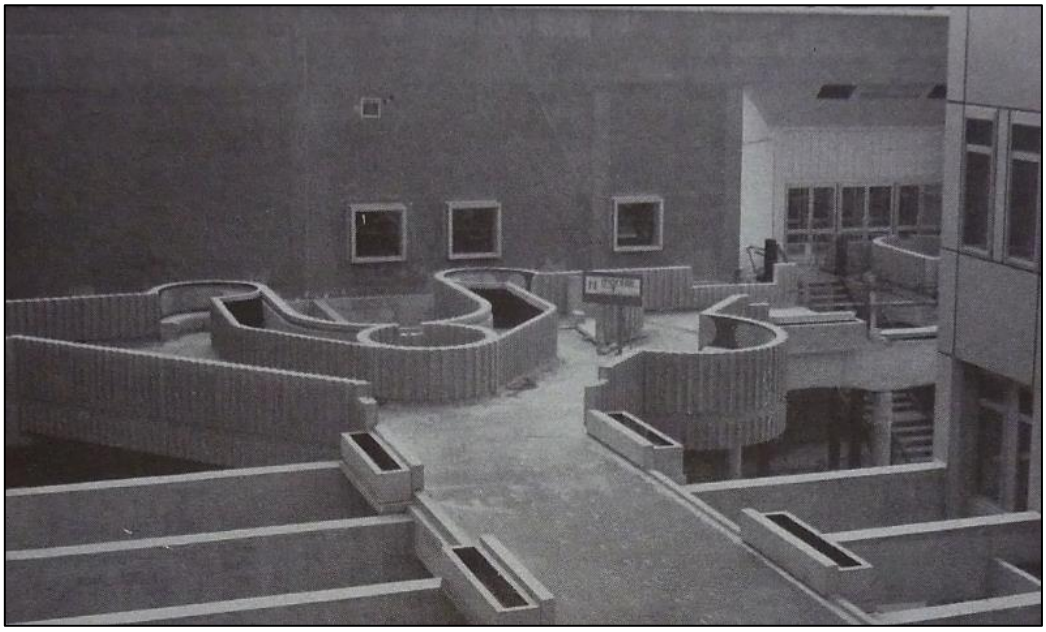

Passerelle, rue de la Pergola, vers 1975-1980, photographie du chantier en cours et d'aujourd'hui, © J-B V.

La dalle

La dalle, ou place de la Commune de Paris, constitue la couverture de la gare de RER et un espace public réservé aux piétons pour accéder au centre commercial, aux bureaux et au centre-ville depuis la station, et *vice versa*. Elle surplombe une pièce d'eau formellement appelée « Lac du Centre Urbain Régional », dont une petite partie se trouve à l'intérieur de l'hexagone du boulevard du Mont d'Est. La dalle a pour fonction initiale d'être le point de rencontre et de distribution des flux piétonniers du quartier Mont d'Est. Mise à part l'extension du centre commercial et la création d'un hôtel à la place des équipements publics, peu de modifications ont été apportées au projet d'origine. On y trouve un amphithéâtre (espace semi-circulaire en gradins) héritier des idées de lien social post 68, un faux beffroi marquant la ville nouvelle, un traitement du béton en cannelures, un revêtement de galets au niveau du sous-sol (bouche de RER), de carreaux de faïence sur les murets, du mobilier urbain (lampadaires en béton armé recouverts de carreaux de faïence, bancs en béton moulé typiques de la ville nouvelle) et un groupe sculpté de quatre taureaux en béton armé gravillonné et décor de faïence tournés vers le quartier du Pavé Neuf, autre secteur emblématique de la ville nouvelle, sur lequel donnent de petits belvédères semi-circulaires. La dalle possède un ensemble de logements collectifs (1978-1979) à la morphologie intéressante, composé de trois bâtiments présentant une recherche volumétrique, reliés par un portique à l'italienne de type Renaissance florentine (arcades reposant sur colonnes avec médaillons en céramique dans les écoinçons) desservant commerces et services. Le bâtiment central est le plus haut des trois. Il possède un toit en croupe interrompu par des terrasses, des balcons vitrés et des travées en surplomb sur consoles rappelant l'architecture domestique médiévale. Les deux autres bâtiments sont plus bas et possèdent le même type de toiture en ardoise à croupe mais cette fois-ci prolongée jusqu'aux arcades avec le même creusement en terrasses formant une façade-toit en gradins.

© J-B V.

La Résidence du Lac

Réalisée vers 1977-1979, la Résidence du Lac est le premier ensemble de logements créé près du nouveau centre urbain entrepris parallèlement dont elle constitue la vitrine. La Résidence du Lac présente un intérêt morphologique et urbain par le rapport fort entre son architecture d'inspiration balnéaire plongeante avec son profil en pente douce et le parc marqué lui aussi par des lignes courbes. La jonction entre les deux est faite par la promenade des Mares Dimanches aménagée sur deux niveaux, au pied de la résidence et sur les bords du plan d'eau grand de 2 hectares, et animée par des jeux de murets et une décoration semblable à celle de la dalle du Mont d'Est (béton cannelé, motifs et lampadaires à carreaux de faïence colorés). Premier grand espace vert aménagé de la ville nouvelle, il offre de grands talus verts et des spécimens d'arbres aux essences diverses en plein cœur du nouveau centre de Noisy-le-Grand, et sert à combler l'emprise foncière située entre les deux nouveaux quartiers du Mont d'Est et du Pavé Neuf.

Résidence du Lac (1977-1979) et Lac du Centre urbain régional, carte postale Delcampe (années 1980) et aujourd'hui

3. Le Pavé Neuf

Généralités

Situé sur le plateau agricole de Noisy-le-Grand, le quartier du Pavé Neuf (1978-1984) se constitue à proximité de la gare de Noisy-Mont d'Est (1977) et de l'échangeur de la nouvelle autoroute de l'Est (1976). Il se développe en longueur entre l'A4 et la ligne de RER A, et entre le quartier pavillonnaire de la Grenouillère à l'est et le Mont d'Est à l'ouest. A l'origine, l'Université Paris Est devait s'y établir, puis l'idée d'un quartier multifonctionnel (logements, bureaux, commerces) a remplacé celle du campus universitaire. Jean-Jacques Villey, architecte-urbaniste coordinateur du centre urbain de Noisy, et Patrick Albrecht ont travaillé en collaboration avec le sculpteur Ervin Patkaï pour définir à partir de perceptions sensibles un schéma d'urbanisme qui se présente comme une série de places le long d'un axe piéton Est-Ouest, trame minérale coupé en son milieu par une trame végétale perpendiculaire[5]. Cette pièce urbaine d'une étendue de 27 hectares s'inscrit dans un hexagone viaire avec une composition symétrique basée sur des perspectives axiales et une valorisation de l'espace public qui va de pair avec une forte ordonnance architecturale. Le quartier du Pavé Neuf subit depuis la fin des années 2000 une opération de requalification qui touche notamment ses places autrefois minérales et désormais végétalisées. Une nouvelle végétation, des bassins et fontaines ainsi que des jeux pour enfants sont destinés à égayer le quartier et éviter les regroupements indésirables. D'ouest en est, en suivant la trame piétonne principale, nous trouvons après quelques marches générées par l'urbanisme de dalle, une place carrée jouant le rôle de rotule urbaine[6], l'église Saint-Paul-des-Quatre-Nations puis, au bout du mail Victor Jara, la place Pablo Picasso et ses Arènes de M. Nuñez.

La place Georges Pompidou / Le jardin des Sources

La place Carrée ou place Salvator Allende, première composante du nouveau quartier du Pavé Neuf réalisée vers 1978-1979, a été rebaptisée place Georges Pompidou en 1984. Il s'agit d'une place en creux à gradins typique des années 1980, devenue un parking à ciel ouvert et transformée en 2008 en jardin d'un hectare dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier. Côté nord, l'immeuble « Grand Place » a été livré à la fin de l'année 1980 et fait le lien, comme tous les immeubles bordant la place, entre une zone de remblais, un urbanisme de dalle et le niveau naturel du sol. La façade est traitée en redans, les creux comportant des balcons, et un jeu de décrochés permet l'existence de terrasses pour certains appartements du sixième étage. Aujourd'hui, le Jardin des Sources est constitué de quatre passerelles traversantes, d'une pièce d'eau, et est planté d'une multitude d'espèces végétales, d'arbres et d'arbustes fleuris répartis en quatre espaces. La présence de l'eau, d'une diversité végétale et des passerelles en bois à la manière asiatique rappellent le Jardin Cyprian Norwid du quartier Rive Gauche à Paris.

[5] ORILLARD Clément, PICON Antoine, *De la vlle nouvelle à la ville durable*. Marne-la-Vallée, Paris, Parenthèses, 2012, pp. 108-109.

[6] On entend par « rotule urbaine » un espace de transition marquant un changement de perspective.

Le Jardin des Sources, place Georges Pompidou (2008), à l'emplacement de la place minérale carrée, © J-B V.
Ci-dessous, immeuble « Grand Place » de 1980, © J-B V.

Eglise Saint-Paul-des-Quatre-Nations

A l'angle de la place Georges Pompidou, on trouve une église récente d'un intérêt architectural certain. L'église Saint-Paul-des-Quatre-Nations est construite dans un contexte d'explosion démographique de la commune qui est passée en 20 ans de 30 000 à 55 000 habitants en 1996. Le diocèse de Saint-Denis souhaite alors édifier un lieu de culte dans le nouveau quartier du Pavé Neuf, les habitants étant obligés de traverser l'autoroute pour se rendre à l'église la plus proche, Sainte-Thérèse des Richardets. La première pierre de l'église est posée le 29 janvier 1995, les cloches sont bénites le 24 mars 1996 et l'inauguration officielle a lieu le 11 et 12 mai 1996. Réalisée par les architectes Yolande et Nowak Thaddée, Saint-Paul-des-Quatre-Nations est une église bien intégrée dans l'environnement architectural du quartier, par ses matériaux (béton) et sa forme simple et dépouillée, et son parvis qui fait partie intégrante du mail piétonnier. L'édifice n'en est pas moins un marqueur urbain avec son clocher qui culmine à 25 mètres de haut, son implantation à 45° par rapport aux bâtiments environnants, et la colonnade encadrant l'entrée vitrée et transparente surmontée d'un bas-relief présentant des scènes de la vie de saint Paul. A l'intérieur, le narthex donne accès à la nef et à la chapelle. Dans la nef destinée à accueillir 350 personnes, la charpente est faite de poutres en béton rayonnant vers un puits de lumière circulaire qui éclaire l'autel. D'une hauteur minimale de 7 mètres, la toiture-terrasse est inclinée vers le puits de lumière. L'espace est relativement fermé, seules quelques fenêtres étroites permettent la pénétration latérale de la lumière. Celles-ci présentent un ensemble de quatre verrières abstraites réalisées par le peintre verrier Louis-René Petit[7].

Bas-relief au-dessus de l'entrée (1996) représentant des scènes de la vie de saint Paul, © J-B V.

[7] Voir *Les Chantiers du Cardinal*, n°122 et 134 de juin 1993 et juin 1996.

Vue extérieure et intérieure (nef) de Saint-Paul-des-Quatre-Nations (arch. Y. et N. Thaddée, 1996), place Georges Pompidou, © J-B V.

Les Arènes de Picasso

Bâti entre 1982 et 1984, le programme des Arènes de Picasso comprend 540 logements (400 PLA, 140 PAP), une crèche, une école secondaire ainsi que 300 m² de commerces. L'animation urbaine recherchée à travers la création d'une place qui constituerait le cœur du quartier a été un échec, très peu de commerces ayant ouvert. Le maitre d'ouvrage (FFF) et l'aménageur (EPA Marne) choisissent Manolo Nuñez, élève de Ricardo Bofill. Quelques mois après l'édification des Espaces Abraxas, Nuñez répond à son maitre en construisant à son tour un ensemble de logements collectifs autour d'une place octogonale dont les deux extrémités sont marquées par deux imposants cylindres. Ceux-ci sont situés dans l'axe piéton parallèle à l'équateur, au RER et à l'autoroute, qui les traversent par de grands passages couverts. Le complexe monumental marqué par un souci de composition urbaine présente une architecture post-moderne mêlant surréalisme et références antiques de la place à arcades. En cela, le style des Arènes est à rapprocher de celui de Ricardo Bofill, Manolo Nuñez étant lui aussi un ancien pensionnaire du Taller de Arquitectura de Barcelone. Les formes sont à la fois inédites et font appel à l'histoire de l'architecture ancienne et récente : Gaudi pour les arcades inclinées (parc de Guell), le Panthéon de Rome pour les baies inscrites dans des caissons, le cénotaphe de Boulée pour les disques monumentaux posés sur socle, et l'architecture classique pour les *oculi* et les étages d'attique des ailes. Le béton moulé permet une grande richesse de traitement des façades : baies aux formes variées, modénatures très diverses, corniches épaisses, cannelures animant les surfaces pleines, etc. En outre, la qualité du béton à la couleur blonde et à la texture granuleuse due au sablage, accroche la lumière et rend la matière semblable à de la pierre. Enfin, l'omniprésence du cercle, de l'arrondi, les arcades et le positionnement des disques en équilibre donnent une sensation de douceur et de légèreté à cet ensemble monumental qui caractérise la silhouette urbaine de Noisy-le-Grand le long l'autoroute A4. Ainsi, les trois objectifs de l'architecte qui étaient de promouvoir une architecture exceptionnelle pour du logement social, faire du logement social le support d'un beau morceau de composition urbaine et d'un monument repère, et enfin démontrer que les technologies modernes peuvent se mettre au service de la qualité esthétique, ont été en grande partie remplis malgré l'échec, comme aux Espaces Abraxas, d'une mixité sociale et d'une intégration urbaine[8].

[8] Voir BIZOUERNE-CESCAU Annick, *Innovation architecturale et logement social : le cas des Arènes de Picasso à Marne-la-Vallée*, mémoire, Paris, CSUIEP, 1987.

Les Arènes de Picasso (arch. Manolo Nuñez, 1982-1984), place Pablo Picasso, © J-B V.

L'art public autour du Pavé Neuf

Aux extrémités de l'axe piéton nord-sud du Pavé Neuf, deux sculptures d'art public ont été placées pour introduire ou clore la traversée du quartier, et établir une transition digne de ses ensembles architecturaux, entre le quartier et son environnement immédiat. Effectivement, la trame verte nord-sud ne débouchant sur rien d'autre que la tranchée du RER et une passerelle au-dessus de l'autoroute, elle se termine de chaque côté par une placette semi-circulaire. A l'extrémité nord de l'allée Léon Blum se trouve un groupe statuaire, la « Sarabande pour Picasso », réalisé par l'espagnol Miguel Berrocal en 1986. La sculpture en pierre est composée de quatre femmes nues perchées sur des ballons, exécutant des figures acrobatiques et aériennes faites d'étirements et de contorsions. Les faces internes de ces figures portent chacune une anamorphose, tels que l'autoportrait de Picasso de 1907, le portrait de Picasso par David Douglas Duncan en 1955, le portrait de Nuñez, et de Berrocal lui-même avec sa femme et ses deux enfants. A l'extrémité sud du mail Pablo Picasso, une autre sculpture en métal cette fois-ci donne un écho particulier aux Arènes de Picasso. Réalisée par Mercado en 1989, l'œuvre mesure 9 mètres de haut sur 24 mètres de long. Elle représente un arc courbe dont l'extrémité en forme de toupie touche le sol et symboliste un stylo qui dessine un trait droit irréaliste (marbre noir) sur un marque page (pierre blanche). L'opposition entre un stylo courbé planté comme un compas et la marque rectiligne tracée sur le sol qui devrait être circulaire lui donne un caractère surréaliste. Intitulée « L'Ode », l'œuvre rend hommage à l'architecture de Nuñez en soulignant l'arrondi des Arènes de Picasso et en devient en quelque sorte un écran visuel, une mise en abîme.

Miguel Berrocal, « Sarabande pour Picasso », pierre, 1986, © J-B V.

Mercado, « L'Ode », inox, 1989, © J-B V.

4. La Noiseraie

Dans le quartier de la Butte Verte, la cité de la Noiseraie comportant plus de 300 logements est réalisée en 1977-1980 par Henri Ciriani et son collaborateur Vincent Sabatier (Atelier d'urbanisme et d'architecture) pour le compte du Foyer du Fonctionnaire et de la Famille. Premier grand ensemble de logements collectifs de la ville nouvelle à Noisy, à la limite orientale de la commune, le concours d'architecture est effectué en 1975 pour en retenir un projet monumental et novateur signé par un grand nom. Il intègre les grandes lignes urbanistiques de la ville nouvelle, notamment la distinction entre voie piétonne et voierie automobile qui sont orthogonales. Ces immeubles sont placés sur dalle le long d'un parcours piétonnier qui permet de relier les différents ensembles du quartier du Champy qui se développe au nord des voies du RER et de donner un caractère unitaire au pôle de Noisy-Est. La cité est constituée de trois bâtiments formant un T dont le jambage est dédoublé. A l'intérieur de l'îlot, les deux ailes perpendiculaires délimitent un parc pour ses habitants, qui peuvent aussi profiter du parc communal de la Butte Verte plus à l'est. L'ensemble renouvelle le type de la barre par une recherche volumétrique poussée (façades creusées par des redans successifs, loggias, porche monumental, façades en gradins autour de la rue intérieure) ainsi que par une diversification des revêtements (béton brut, moulé, peint). Un jeu de trames carrées à différentes échelles compose la surface des façades, tandis que la polychromie est réservée au porche peint en bleu et jaune et carrelé de briques brunes et rouges. La cité de la Noiseraie est une véritable pièce urbaine constituée d'une rue intérieure et d'une porte urbaine monumentale, de style néo-moderne.[9]

[9] Voir LUCAN Jacques, *France Architecture : 1965-1988*, Paris, Electa « Moniteur », 1989, pp. 92-95. EMERY Marc, GOULET Patrice, *Guide : Architecture en France depuis 1945*, Paris, Architecture d'Aujourd'hui, 1983, p. 56.
BERNARD-FOLLIOT Denise (dir.), *Guide bleu : Paris, Hauts de Seine, Seine-Saint-Denis, Val de Marne*, Paris, Hachette, 1979, p. 836.

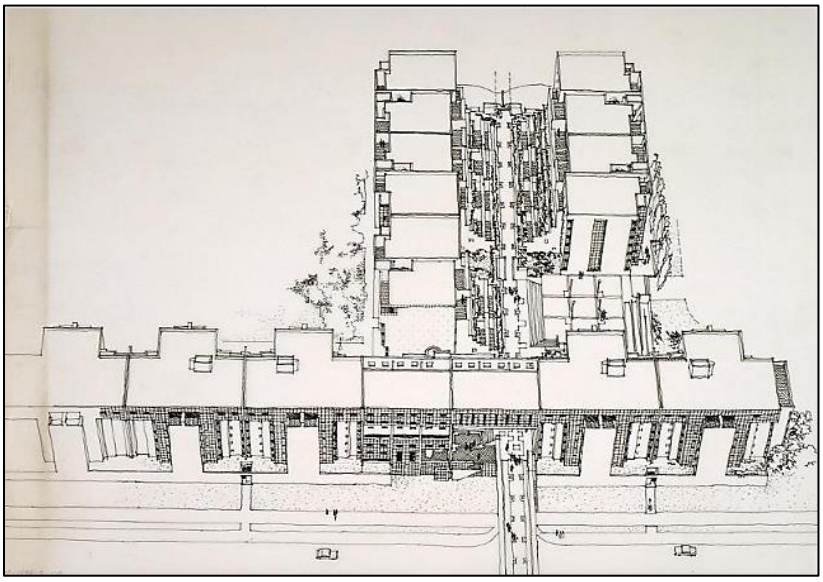

La Noiseraie, Henri Ciriani, Etude d'implantation, Centre Pompidou, AM 1997-2-106

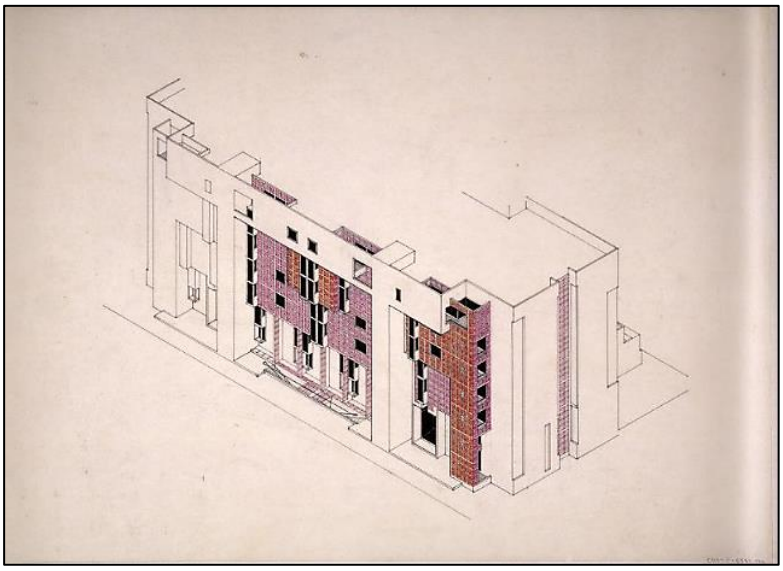

La Noiseraie, Henri Ciriani, Bâtiment C, AM 1997-2-103

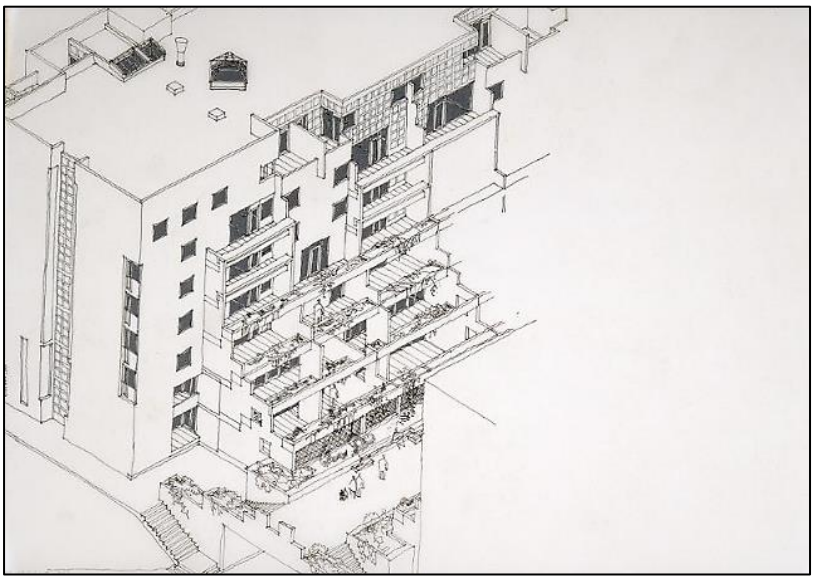

La Noiseraie, Henri Ciriani, Façade en gradins, Centre Pompidou, AM 1997-2-112

Vue nord, passerelle piétonne et porte urbaine, © J-B V.

Vue nord, rue de la Butte Verte, © J-B V.

Vue nord, porte urbaine et peinture murale, © J-B V.

Vue sud, bâtiments en gradins, © J-B V.

Vue sud-ouest, bâtiment en gradins, © J-B V.

5. L’insertion urbaine et sociale des nouveaux quartiers

Enfin, les quartiers de la ville nouvelle présentent tous des problèmes d’insertion dans le tissu et le fonctionnement urbain du reste de la commune. Bien que des voies piétonnes soient prévues dans chaque ensemble, les accès sont peu nombreux et étriqués, et les transitions avec les autres quartiers de la commune sont très marquées par les grandes infrastructures routières ou de transports en commun et peu perméables. La ville nouvelle est coincée entre le RER A au nord et l’autoroute A4 au sud, ce qui est le cas par exemple du Pavé Neuf, à qui il manque notamment une passerelle passant au-dessus du RER dans le prolongement de l’axe sud-nord (allée Léon Blum). Bien qu’il s’agisse en théorie d’un quartier mixte de logements à dominante sociale et d’activités, les immeubles des entreprises sont ouverts sur le reste de la ville mais tournent le dos au quartier, dans lequel les espaces d’habitat sont repliés sur eux-mêmes. C’est également le cas des Espaces Abraxas et de la Noiseraie.

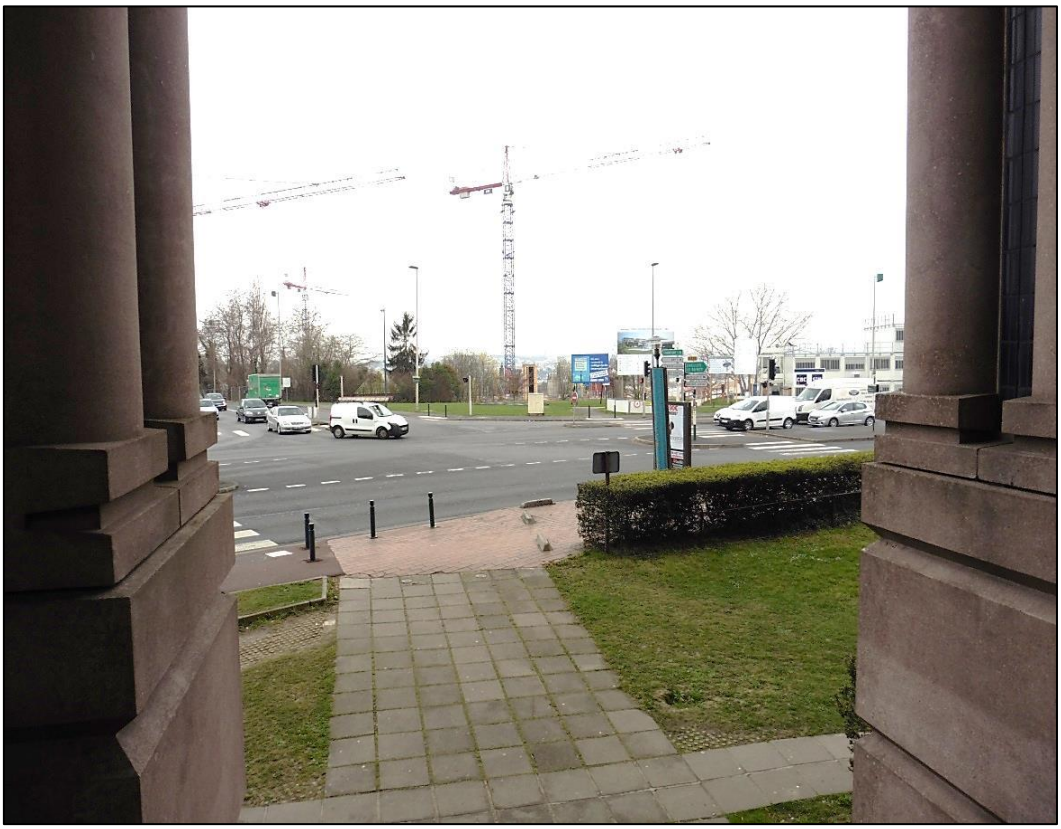

Issue occidentale des Espaces Abraxas, donnant sur le boulevard du Mont d'Est

Allée Léon Blum, accès nord aux Arènes de Picasso

VIII - Le patrimoine paysager de Noisy-le-Grand

1. Les liaisons entre l'ancien et le récent

Longtemps isolé du nouveau cœur urbain après avoir été marginalisé pendant la période de réalisation de la ville nouvelle qui avait déplacé le centre de gravité de la commune vers le sud, le centre-ville est en train de retrouver son attractivité et son dynamisme avec les aménagements entrepris ces dernières années : la ZAC du Clos Saint-Vincent, l'Espace Michel Simon, le traitement urbain et paysager de l'avenue Aristide Briand, le réaménagement et la requalification de la rue Pierre Brossolette. La ZAC du Clos Saint-Vincent intègre au début des années 2000 une nouvelle typologie résidentielle sur la commune qui est mieux intégrée et structurée d'un point de vue urbain. Les espaces publics de qualité (espaces verts, places, etc.) y sont privilégiés et la création de commerces et services en rez-de-chaussée devrait en favoriser l'animation. La ZAC permet de mieux lier le centre-ville au Mont d'Est en offrant une transition architecturale bien intégrée et des voies de circulation douces vers la gare RER et le centre commercial Les Arcades. L'architecture de ces constructions des années 1990-2000 se caractérise par un style faussement ancien, avec de lointaines références à plusieurs périodes de l'architecture. Cela est très fréquent au sein du territoire de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, notamment à Val d'Europe, mais aussi dans de nouveaux quartiers tels que le « Cœur de Ville » du Plessis-Robinson par exemple. Dans le centre ancien, la liaison avec le contemporain n'est pas toujours harmonieuse mis à part les questions de gabarit et d'alignement, notamment du point de vue des matériaux, des teintes de façades et de formes de toit.

Exemple de lotissement des années 2010, rue des Mastraits

Exemple de lotissement des années 2010, mail du Colonel Rémy, © J-B V.

2. Les coupures et les zones mixtes

Sur le territoire de Noisy-le-Grand, on observe de nombreuses discontinuités du tissu urbain, certaines handicapantes pour la circulation des personnes, d'autres tout simplement gênantes du point de vue du paysage urbain. Les coupures sont encore nombreuses puisque la ville s'est principalement structurée selon quatre axes est-ouest[10], porteurs de développement et créateurs de coupures importantes limitant les interactions nord-sud sur le territoire communal. On trouve aussi des zones mixtes qui sont des espaces de transition mal exploités et qui vont être les prochains à être requalifiés par les politiques urbaines communales. Il s'agit des axes est-ouest de l'avenue Cossonneau/boulevard Souchet et Foch et de l'avenue Médéric, sur lesquels le bâti est très hétérogène, mélangeant habitat collectif et individuel, petites entreprises, commerces et équipements.

[10] Les quatre axes est-ouest structurant l'urbanisation et constituant pourtant des ruptures radicales sont les suivants :
- rue Pierre Brossolette/bd Paul Pambrun/avenue Emile Cossonneau
- RER A
- autoroute A4
- RER E

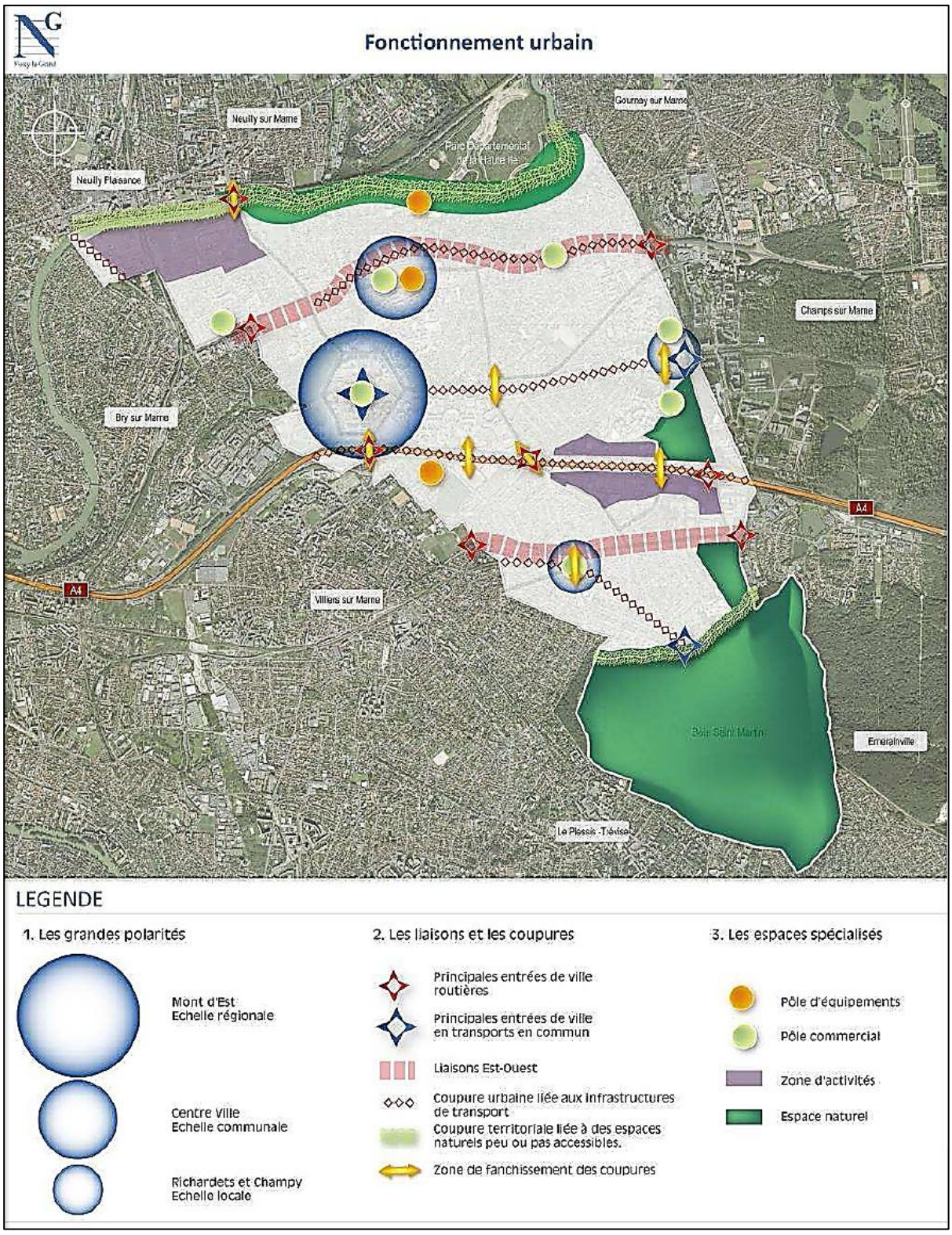

Coupures urbaines, P.L.U. de la commune de Noisy-le-Grand - Diagnostic, 2011, p. 32

3. Les sites préservés

L'urbanisme de Noisy-le-Grand est certes une donnée mouvante, mais ses espaces naturels sont au contraire des sites de qualité globalement protégés. Le Bois Saint-Martin, véritable poumon vert de la commune, est le premier site naturel de l'Est parisien après le bois de Vincennes. Territoire historique d'exploitation dès le Moyen-Age puis de chasse, le Bois Saint-Martin est une chênaie bien préservée qui est restée une propriété privée jusqu'à aujourd'hui. Il a fait l'objet en 1997 d'un classement en espace naturel sensible le rendant inconstructible, et de tractations avec la municipalité qui souhaite l'acquérir pour l'ouvrir au public et ainsi favoriser un rééquilibrage des espaces de loisir vers le sud de la commune. Il est protégé par une ZNIEFF (Zone naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique), tout comme le parc de la Butte Verte, et par un APB (arrêté de protection de biotope). Le bois des Yvris s'étale sur 8 hectares en prolongement du Bois Saint-Martin à la limite orientale de la commune dans le quartier pavillonnaire des Yvris, et se compose de deux grandes prairies et de zones boisées de chênes. Les bords de Marne reste l'atout naturel et paysager préservé le plus connu de Noisy-le-Grand. Ils sont dotés d'un complexe sportif, de grandes propriétés, du parc de Villeflix et d'une végétation peu dominée. Les berges sont peu aménagées pour les loisirs hormis une piste cyclable interdépartementale à deux voies. Or, la qualité paysagère du site due à sa situation géographique de vis-à-vis avec la Haute-Ile, espace naturel protégé, nécessite une valorisation et une reconquête douce par la commune qui souhaite développer son potentiel de loisirs et d'espaces naturels et améliorer la qualité de vie des Noiséens[11]. Dans ce cadre des bords de rivière, le parc de Villeflix se présente aujourd'hui comme un parc urbain résidentiel planté que l'on parcourt par des allées ombragées perpendiculaires à la pente du coteau, et dont les jardins boisés assurent la transition avec la végétation sauvage de la vallée de la Marne.

[11] VILLE DE NOISY-LE-GRAND, *P.L.U. op. cit.*, p. 128.

Vue de la Marne et du nord de la commune de Noisy-le-Grand, cliché issu du site de l'Office du Tourisme de Noisy-le-Grand, © Ludovic Delage photographe.

4. Parcs et espaces verts dans la ville

Généralités

La trame verte de la commune est composée d'un réseau d'espaces naturels divers tels que les parcs et jardins publics, les vastes espaces verts des résidences privées ou des quartiers d'habitat social, les jardins individuels et les cœurs d'îlots des quartiers pavillonnaires, les alignements d'arbres et autres espaces publics paysagers. Cette trame verte a un rôle social et urbain en créant des aires de respiration, et écologique en créant un lien entre le Bois Saint-Martin et la Marne.

Parcs et espaces verts aménagés

Les parcs et jardins publics se situent tous au nord de l'A4 au sein d'un tissu urbain varié dans lequel ils créent des espaces de respiration et de loisir pour les habitants. Parmi les espaces verts publics de qualité, nous retiendrons les suivants. Le **Parc du Centre urbain régional**, aménagé par les architectes Mastrandréas, Titus et Jaupitre au pied de la Résidence du Lac, est le premier parc de la ville nouvelle dont il en constitue l'entrée. Aménagé tout en lignes courbes autour d'un plan d'eau de deux hectares au pied de la Résidence du Lac, il offre de grands talus engazonnés et des essences d'arbres variées. **Le Jardin des Artistes**, situé dans le Clos Saint-Vincent, s'étend au cœur de la ZAC du Clos Saint-Vincent et constitue le poumon vert du centre-ville, à l'emplacement d'anciens vergers. Doté de grandes pelouses, d'un kiosque à musique et de jeux pour enfants, le jardin est le lieu de détente des étudiants (collège du Clos Saint-Vincent et école F. Cabrini) et des familles. Bosquets et vallonnements tels qu'un cirque naturel témoignent d'un souci d'aménagement paysager du lieu. Le **Jardin des Sources** (Pavé Neuf) ouvre en 2008 pour remplacer un espace déqualifié qui servait de parking. Le relief de ce jardin, la multitude des espèces végétales et les passerelles en bois ponctuées de bancs invitent à la flânerie, au dépaysement et rompent avec la planéité générale du quartier. Le **Parc de la Butte Verte** est d'aspect plus naturel. Occupé il y a 30 ans par une décharge, il offre de vastes pentes verdoyantes arborées, remblais des terrassements de la ville nouvelle marqués par un travail de dessin paysager, mais aussi des jeux d'enfants et un parcours sportif. La **Promenade François Mitterrand** est un aménagement hydraulique intéressant souhaité par la Ville de Noisy-le-Grand pour renouer avec la présence historique de sources sur son territoire. Le projet hydraulique part de l'Espace Michel Simon en haut du coteau et descend vers la Marne à travers le lotissement du Parc de la Mairie, intégré dans un environnement paysager planté et créant des vues sur la vallée de la Marne et les coteaux de la rive droite.

Parc du Centre urbain régional, fin des années 1970

Jardin des Artistes, vers 2000-2005

Jardin des Sources, 2008, © J-B V.

Promenade Aristide Briand et François Mitterrand, début XXIe siècle

Autres éléments de la trame verte

Les alignements d'arbres constituent aussi une part importante de la trame verte de Noisy-le-Grand, et de Marne-la-Vallée plus généralement. Plusieurs rues en bénéficient et marquent deux types de voirie. D'une part, elle illustre l'appartenance à un lotissement pavillonnaire (Grenouillère, Paris-Est, les Yvris, la Haute-Montagne, les Pêcheurs) par une espèce plantée particulière, faisant rupture avec le quartier voisin. D'autre part, les platanes sont le vocabulaire planté caractéristique choisi par l'EPA Marne pour Marne-la-Vallée et soulignent la continuité intra et supra-communale de la voirie principale de la ville nouvelle qui commence à Noisy-le-Grand (avenue du Pavé Neuf, boulevard du Mont d'Est, axe parallèle au RER). Aussi, les cœurs d'îlots, de taille importante dans certains quartiers pavillonnaires, sont souvent très végétalisés. Le parc de Villeflix en constitue un bel exemple, bien qu'il soit un quartier à part héritant d'un domaine historiquement jardiné et arboré.

Lotissement Paris-Est

Lotissement Les Pêcheurs

5. Caractéristiques paysagères de la ville

Enfin, pour résumer, on dénombre trois entités paysagères différentes à Noisy-le-Grand, qui dépendent du relief : les bords de Marne, le coteau de la Marne, le plateau. Le paysage est aussi appréciable à travers trois principaux cônes de vue particulièrement intéressants, celui de la perspective dans l'axe de l'hôtel de ville (Promenade François Mitterrand) vers la vallée de la Marne, celui, mal valorisé, depuis le Mont d'Est (Espaces Abraxas ou parking du centre commercial) vers Paris, et enfin celui du nord-est de la commune (quartier dit des Coteaux) vers la vallée de la Marne. Les coupures visuelles, nous l'avons évoqué, sont représentées par les lignes est-ouest de voies ferrées (RER A et E) et de l'autoroute A4. Enfin, les points repères culminant dans le paysage de la ville sont bien sûr d'une part le Mont d'Est et la proue de la ville nouvelle marquée par les Espaces Abraxas de Ricardo Bofill, et d'autre part les Arènes de Picasso visible depuis le RER, l'autoroute, et formant l'arrière-plan de plusieurs perspectives des lotissements pavillonnaires alentours.

Conclusion

Des Mérovingiens aux « archi-stars » de la ville nouvelle que sont Ciriani, Bofill et Nuñez en passant par les moines de Saint-Martin et leurs seigneurs vassaux, les témoins de l'histoire urbaine noiséenne constituent autant de marqueurs d'une identité communale historiquement forte. Eglise romano-gothique, cours communes séculaires, vestiges des grands domaines de l'Ancien Régime, traces d'une agriculture vivrière disparue, écoles et bâtiments municipaux emblématiques, archéologie du pavillonnaire et villas de l'entre-deux-guerres, ensembles monumentaux utopistes de la ville nouvelle, Noisy-le-Grand est porteuse d'une histoire riche et mériterait une nouvelle attention à l'égard de son patrimoine.

Or, la commune reste en mutation et connait à la fois un phénomène de rénovation urbaine, de densification et de remplissage de zones en friche. Les logiques ne sont plus celles ni de la concentration homogène du bourg ancien, ni de la planification très dessinée du lotissement ou de la ville nouvelle. D'un côté, on a affaire à un rééquilibrage de la commune, et un retour de la centralité dans le centre historique, donnant lieu à une série de rénovations et de requalifications valorisantes. De l'autre, certaines zones pavillonnaires, témoins de la conquête des champs et d'une certaine qualité de vie pour les ouvriers qualifiés et salariés franciliens de la première moitié du XXe siècle, tendent à être transformées par la destruction progressive d'îlots et la densification uniforme des quartiers avec la construction de lotissements d'habitats collectifs à R+3/R+5. L'intégration de nouvelles unités urbaines au tissu existant répond à l'objectif de la Ville énoncé en 2011 d'atteindre 85 000 habitants en 2023, ce qui correspond à la réalisation d'environ 1 000 logements par an[12], 1 200 étant le chiffre annuel sur l'ensemble du territoire de la ville nouvelle. Le P.L.U. précise qu'il s'agit « d'insérer les opérations dans leur environnement, sans dénaturer le site dans lequel elles s'inscriront », en prenant « en compte les attentes de la population dans leur diversité »[13]. Force est de constater que des pans entiers de quartiers sont reconstruits et que la population anciennement installée n'a qu'un sentiment, celui d'une impuissance face à la perte d'une histoire et d'un cadre de vie agréable et d'une crainte permanente pour son propre logement.

Petit à petit, le lissage urbain risque d'annuler ce paysage historiquement composite, au tissu varié et aux respirations nombreuses, formé de différentes typologies d'habitats, qui fait la spécificité de Noisy-le-Grand. Dans les autres communes de Marne-la-Vallée, de nouveaux quartiers continuent à se construire sur les terres agricoles en marge des ensembles de la ville nouvelle pour absorber la demande de logement. A Noisy-le-Grand, le centre-ville est déjà bien développé depuis longtemps, les quartiers neufs et les opérations de couture laissant penser que l'offre crée la demande. Les questions de liaisons urbaines et de mixité à l'échelle communale semblent plutôt être le réel enjeu à Noisy, et concernent

[12] VILLE DE NOISY-LE-GRAND, *P.L.U. op. cit.*, p. 97.
[13] *Ibid.*

surtout les quartiers de la ville nouvelle. La proximité d'un cimetière (cas du Pavé Neuf), des voies de chemin de fer, des axes autoroutiers, des zones d'activités ou de toute autre barrière infrastructurelle crée des zones de distinction et d'exclusion sociale que renforcent le manque d'accessibilité et la dévalorisation immobilière.

Noisy-le-Grand est riche de formes urbaines liées à l'ampleur de son territoire et à son développement non linéaire par opérations isolées, les lotisseurs remplaçant progressivement les notables dans la transformation du paysage au XXe siècle, avant l'apparition de ces évènements architecturaux forts de la ville nouvelle. Les ressources patrimoniales de la ville sont aussi variées qu'étalées sur le territoire. C'est pourquoi un élargissement de la sensibilisation et de la valorisation de ce patrimoine plus ou moins contemporain, ainsi qu'une prise en considération des cadres de vie et de l'identité communale dans les projets d'aménagement sont souhaitables pour une meilleure appréhension et appropriation des lieux par les habitants et notamment les nouveaux arrivants.

SOURCES

Cartographie

Carte des propriétés du prieuré de St Martin, 1711, Archives nationales.
Carte de l'Abbé Delagrive, 1740, consultable sur Gallica.
Atlas Trudaine, 1745-1780, Archives nationales, F14 8444.
Carte de Cassini, 1756, consultable sur Géoportail.
Plan du château et parc de Villeflix appartenant / à M. et Mme la Marquise de Béthune / fait en 1774, Sceaux, Musée de l'Ile-de-France, Inv. n°37-2-137.
Carte des Chasses du Roi, 1764-1808, consultable sur Gallica.
Cadastre napoléonien, 1819, Archives départementales de Seine-Saint-Denis, 2047 W 317 à 330.
Carte de l'Etat-major, 1818-1825, consultable sur Géoportail.
Carte de l'Etat-major, 1835, consultable sur Géoportail.
Carte du Dépôt de la Guerre, vers 1870, consultable au Service Patrimoines et Inventaire d'Ile-de-France.
Plans directeurs de la région de Paris, 1876, Archives départementales de Seine-Saint-Denis, feuille XXIV n°5a.
Plan de la commune de Noisy-le-Grand, 1899, Monographie des Instituteurs, Archives départementales de Seine-Saint-Denis, feuille XXIV n°5a.
Carte des environs de Paris, 1906, consultable sur Géoportail.
Plans directeurs de la région de Paris, 1933, Archives départementales de Seine-Saint-Denis, feuille XXIV n°5b et 5d.

Archives départementales de Seine-Saint-Denis

Série O : 93 / 251 à 261 : Archives communales de Noisy-le-Grand antérieures à 1957.
Série O : 1244 W 1 à 40 : Lotissements de Noisy-le-Grand
2 Fi Noisy-le-Grand : Fonds de cartes postales anciennes
M. PHILIPPE, Monographie de Noisy-le-Grand, 1899.

Archives municipales

A.S.A. 18 à 43 : Fonds des Associations Syndicales Autorisées des lotissements de Noisy-le-Grand.

Bibliographie

BIZOUERNE-CESCAU Annick, *Innovation architecturale et logement social : le cas des Arènes de Picasso à Marne-la-Vallée*, mémoire, Paris, CSUIEP, 1987.

BREVET Nathalie, *Le(s) bassin(s) de vie de Marne-la-Vallée : une politique d'aménagement à l'épreuve du temps et des habitants*, Paris, L'Harmattan, 2011.

COQUARD Claude et Claudine, *Histoire de Noisy-le-Grand (1789-1958) : Du village briard à la grande ville de banlieue*, Association Noisy-le-Grand et son Histoire, Noisy-le-Grand, 2015.

COLLECTIF, *Guide de l'architecture dans les villes nouvelles de la région parisienne*, Paris, Hachette, 1979.

COLLECTIF, *L'urbanisme de dalles : continuités et ruptures*, acte du colloque des Ateliers d'été de Cergy-Pontoise, 16-17 septembre 1993, Paris, Presse de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, 1995.

COLLECTIF, *Noisy-le-Grand. De la ville nouvelle à la ville d'avenir*, Paris, Ed. Autrement, 2013.

FLOHIC Jean-Luc, *Le patrimoine des communes de la Seine-Saint-Denis,* Charenton-le-Pont, Flohic, 1994.

INRAP, « Nécropoles mérovingienne et carolingienne à Noisy-le-Grand : 500 ans de pratiques funéraires », Communiqué de presse, 10 mars 2009.

LAFARGE Ivan, JABARD Sarmad, *Noisy-le-Grand, Eglise Notre-Dame et Saint-Sulpice et extension du cimetière*, DFS de fouille d'évaluation archéologique, INRAP, 2003.

LA GORCE Francine (de), *L'espoir gronde. Noisy-le-Grand, 1956-1962*, Paris, Ed. Quart-Monde, 1962.

LEBEUF Jean, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, tome 4, Paris, Féchoz et Letouzey, 1883.

MENTIENNE Adrien, *Histoire de Noisy-le-Grand: Domaine royal du temps des mérovingiens, devenu ensuite sous la domination des moines Saint-Martin*, Paris, Librairie Honoré Champion, 1919.

MERLIN Pierre, *Les Villes Nouvelles*, Paris, PUF, 1991.

ORILLARD Clément, PICON Antoine, *De la Ville Nouvelle à la ville durable*. Marne-la-Vallée, Paris, Parenthèses, 2012.

RUELLE-LAMORY Anne, *Un siècle d'urbanisation à Noisy-le-Grand*, étude universitaire, Marne-la-Vallée, Institut Français d'Urbanisme, 1991-1992.

SECRETARIAT GENERAL DU GROUPE CENTRAL DES VILLES NOUVELLES, *Villes nouvelles de France*, Paris, SGVN, 1981.

SOCIETE HISTORIQUE DE NOISY-LE-GRAND, GOURNAY-SUR-MARNE, CHAMPS-SUR-MARNE, *Bulletins*.

TOURS Grégoire de, *Histoire des Francs*, livre I, Paris, A. Picard et fils, 1893.

UNESCO, « La volonté de vivre en famille : projet pilote du mouvement international ATD quart monde : la cité de promotion familiale de Noisy-le-Grand », dans *Etablissements humains et environnement socio-culturel*, n° 39, Paris, Unesco, 1987.

VALDELORGE Loïc, *Retour sur les villes nouvelles : une histoire urbaine du XXe siècle*, Paris, Créaphis Editions, 2014.

VILLE DE NOISY-LE-GRAND, *P.L.U. de la commune de Noisy-le-Grand - Diagnostic*, approuvé par délibération du conseil municipal le 16 novembre 2011.

Sites internet

http://www.noisylegrand.fr/decouvrir-la-ville/histoire-et-patrimoine/

http://www.noisylegrand-tourisme.fr/decouvrir-noisy-le-grand

http://noisy93160.histoire.free.fr/

http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/Actualites/Communiques-de-presse/p-11879-Necropoles-merovingienne-et-carolingienne-a-Noisy-le-Grand-500-ans-de-pratiques-funeraires.htm

Conseil régional d'Île-de-France

Unité société - Direction Culture-Tourisme-Sport-Loisirs
Service Patrimoines et Inventaire
115, rue du Bac - 75007 Paris
Tél. 01 53 85 59 93 / www.iledefrance.fr/patrimoines-inventaire